

**IL SERA INHUMÉ  
AUJOURD'HUI À EL ALIA**

**Abdelkader  
Bensalah n'est plus**

Lire l'article de R. N. page 2



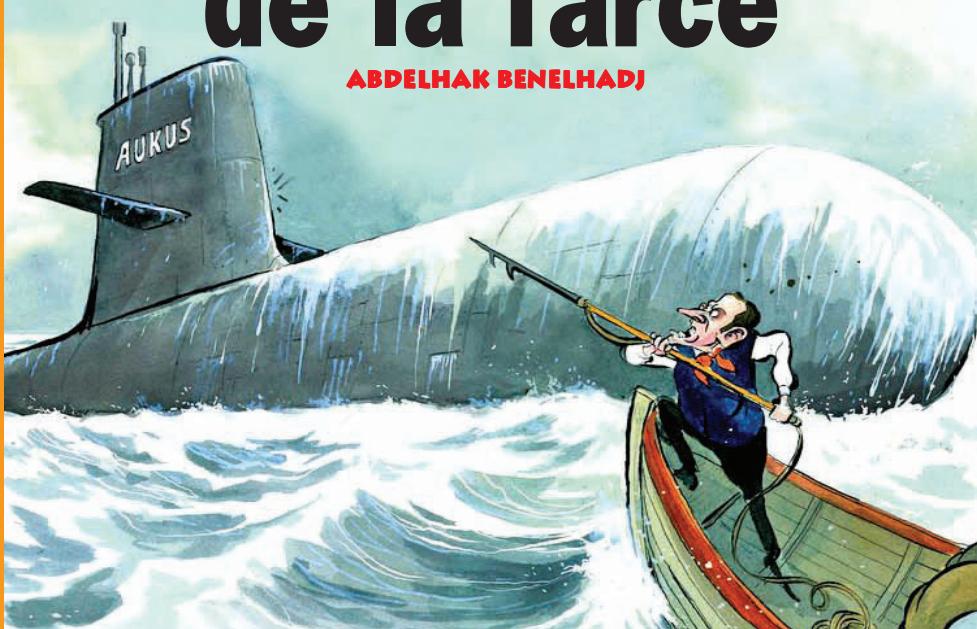
# Le Quotidien d'ORAN

*Edition Nationale d'Information*

**DE UKUSA À AUKUS :  
ETATS-UNIS, AUSTRALIE  
ET ROYAUME-UNI SCELLENT  
UN NOUVEAU PACTE DE SÉCURITÉ  
EN ASIE-PACIFIQUE**

## La France, dindon de la farce

ABDELHAK BENELHADJ



**■ Zemmour : un dynamiteur  
du vivre ensemble**

CHEMS EDDINE CHITOUR

**■ La  
France  
déchirée ?**

ABDELKADER BENMAZOUZ



■ ACTUALITÉ AUTREMENT

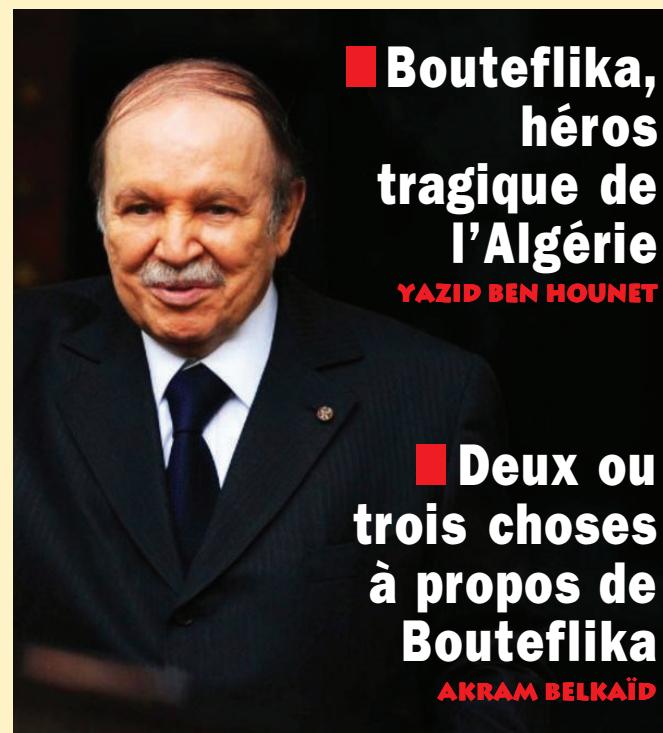
■ ACTUALITÉ AUTREMENT

**HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ  
L'espace aérien algérien  
fermé aux avions marocains**

P. 3

**■ L'ultime escapade de l'Enfant prodigue (Le Roi est mort,  
maudit soit le royaume)**

MAZOUIZ MOHAMED



**■ Bouteflika,  
héros tragique de  
l'Algérie**

YAZID BEN HOUNET

**■ Deux ou  
trois choses  
à propos de  
Bouteflika**

AKRAM BELKAÏD

**■ «Une reprise en mains  
des leviers économiques»**

BOUDJEMĀA HAICHOUR

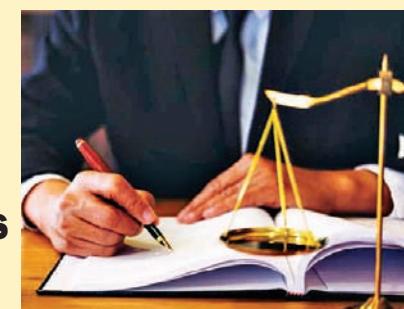


**■ Droits acquis (habitudes),  
droits juridiques et droits  
attendus**

AREZKI DERGUINI

**■ Livres :  
l'écheveau  
des identités**

BELKACEM  
AHcene-  
DJABALLAH



## Il sera inhumé aujourd'hui à El Alia **Abdelkader Bensalah n'est plus**

**Abdelkader Bensalah est décédé hier à l'âge de 80 ans à l'hôpital militaire de Aïn Naadja et sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'El Alia, à l'est de la capitale.**

R. N.

C'est la présidence de la République qui a fait part du décès de Abdelkader Bensalah dans la matinée d'hier et a tout de suite décidé la mise en berne de l'emblème national pour trois jours -à compter d'hier- à travers l'ensemble du territoire national. La même source a fait savoir que l'enterrement du défunt aura lieu aujourd'hui après la prière de Dhor, à Alger, au cimetière d'El Alia. D'autres sources ont précisé que Bensalah est décédé hier à l'hôpital militaire de Aïn Naadja, au sud-ouest d'Alger, suite à des complications d'un cancer qu'il soignait depuis près de 15 ans et la détérioration de son état de santé après sa contamination par le coronavirus.

Connu pour avoir été un commis de l'Etat à la juste mesure des pouvoirs qui se sont succédé aux commandes du pays, Abdelkader Bensalah a toujours été déplacé de poste en poste pour préserver les intérêts des gouvernements civils et militaires des régimes du moment.

Né le 24 novembre 1941 dans la daïra de Felaouen (wilaya de Tlemcen), Abdelkader Bensalah a rejoint très tôt (1959) les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Dès l'indépendance, il part en Syrie pour étudier le droit à l'université de Damas. A son retour, il est journaliste à partir de 1968 au quotidien arabe « Echaab ». En 1970, il est nommé directeur du centre algérien de l'information à Beyrouth. De 74 à 77, il revient à Echaab pour en devenir son directeur général. De la presse, il se tourne vers la politique en amorçant un cursus parlementaire par un mandat de 5 ans (77-82) comme élu du FLN au nom de la wilaya de Tlemcen et devient président de la commission des relations extérieures pendant dix ans.

### DE LA PRESSE AUX HAUTES FONCTIONS DE L'ETAT

Bensalah est versé dans la diplomatie suite à sa nomination en tant qu'ambassadeur en 1989 en Arabie Saoudite et représentant permanent auprès de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Djeddah. Il est rappelé en 93 pour être nommé, pour une année, directeur de l'information et porte-parole du ministère des Affaires étrangères. En 94, Bensalah est chargé par le Haut Comité d'Etat (HCE) de conduire la commission du dialogue national pour l'élaboration de la plateforme de l'entente nationale en vertu de laquelle a été créé le CNT dont il a été le président jusqu'en 97. Il avait mené ce dialogue national au moment où Ali Kafi alors président du HCE avait cédé sa place à Liamine Zeroual qui en a été dès sa mise sur pied le ministre de la Défense. De 97 à 98, il a été secrétaire général du RND après avoir contribué à sa création aux côtés de Mohamed Betchine alors bras droit de Liamine Zeroual élu président de la République en 1995. De 97 à 2002, Bensalah est projeté comme président de l'APN au nom de la

majorité parlementaire dont le RND a été gratifié par sa rafle des sièges dans les élections législatives de l'année même de sa création. Après sa réélection en tant que député de la wilaya d'Oran en 2002, Bensalah devient membre du tiers présidentiel du Conseil de la Nation à la tête duquel il a fait trois mandats. Il était aussi président de l'Union parlementaire africaine. Tout autant que Ahmed Ouyahia en tant SG du RND, Bensalah en sera délogé en 2015 sous la pression d'une forte fronde menée par plusieurs membres du parti.

### «L'ALGÉRIE N'EST-ELLE PAS EN CRISE ?

Dans une interview parue dans ces colonnes une année avant, en janvier 2014, nous lui avons posé entre autres questions, vous avez été de toutes les phases cruciales de la (re)construction du ou des pouvoirs. L'opposition pense que ce pouvoir est aujourd'hui fragmenté entre les civils, les militaires et les grosses fortunes. Selon vous, le pouvoir décisionnel est-il aujourd'hui un ou pluriel ? Il a répondu «le pouvoir décisionnel est connu(...), il est représenté en la personne du président de la République, par le gouvernement et par et dans les institutions de l'Etat. Le pouvoir décisionnel est un et indivisible». Selon vous, l'Algérie n'est-elle pas en crise ?, lui avons-nous encore demandé. Il répond en interrogeant «(...), ceux qui disent qu'il y a crise, par rapport à quoi ? Sur quel plan ? Par rapport à ce qui se passe dans d'autres pays ? Est-ce que nous vivons des conditions de crise comme nous l'étions en 1995 par exemple ? Est-ce qu'il y a une crise de pouvoir ? Est-ce qu'il y a une situation de blocage sur le plan institutionnel ou économique ? Est-ce que nous sommes dans une situation où l'expression ou l'opinion ne sont pas respectées ? Est-ce que les partis politiques n'agissent pas ? » On enchaîne avec lui, à toutes ces questions, beaucoup d'opposants vous répondront oui. Il estime, «il faut être logique quand on dit qu'il y a une grave crise. Il y a des situations qu'on essaie de régler, de leur trouver des solutions avec tous les partenaires politiques. Ces gens-là portent des jugements de valeur sur une situation peut-être parce qu'ils n'ont pas été élus ou ils n'ont pas eu la chance d'avoir le soutien populaire. Il faut qu'on se respecte mutuellement. Il y a un président qui a été élu à plus de 84%, il faut qu'on lui donne l'occasion d'aller vers les solutions des problèmes qui se posent à nous(...). Vous trouvez logique qu'après les élections qui ont été organisées, des opposants demandent des élections anticipées ? Nous avons aussi entendu des voix demander l'application de l'article 88 de la Constitution. Soyons sérieux ! Si on suit la logique de ces gens-là, demain, ils vont demander aux citoyens de descendre dans la rue ! Est-ce que c'est raisonnable et responsable ? Il faut essayer d'être plus serein dans l'analyse et dans les choix des solutions ».



## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L e maintien du «travel ban» (interdiction de voyager) en Algérie s'inspire-t-il de craintes légitimes et fondées afin de se prémunir contre toute importation de nouvelles souches du Covid-19, ou serait-il dépassé par l'évolution de la situation sanitaire à travers le monde ?**

Très prudentes sur ce registre, les autorités algériennes ont rouvert partiellement les frontières du pays le 1<sup>er</sup> juin dernier, après quinze mois de fermeture (17 mars 2020), avec des liaisons aériennes en direction de quatre pays (France, Espagne, Tunisie et Turquie), tout juste le minimum pour permettre à une partie de la diaspora de rejoindre le pays, non sans mettre en place des conditions draconiennes, dont l'isolement obligatoire de cinq jours dans un des hôtels sélectionnés par les autorités (abandonné par la suite) et frais de confinement et de dépistage à l'arrivée à la charge des visiteurs, et en gardant les frontières terrestres et maritimes fermées. Dans le temps, les autorités avaient parlé d'une réouverture progressive des frontières, mais près de quatre mois plus tard, la situation n'a enregistré aucune évolution.

Cherté des billets d'avion, places limitées, difficultés rencontrées par les Algériens résidents dans des pays autres que les quatre concernés par les liaisons aériennes, la destination Algérie demeure cloisonnée. Une position figée alors que nombreux sont les pays qui ont renoué avec l'animation dans leurs aéroports ? Dernier en date, les Etats-Unis ont annoncé le lundi 20 septembre la levée du «travel ban» à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain. Tout en gardant en vigueur les conditions essentielles visant à se prémunir contre la propagation du Covid-19, dont l'ex-

gence de la vaccination des voyageurs, la présentation d'un test négatif réalisé dans les trois jours avant leur déplacement,

l'acceptation du traçage des compagnies aériennes et le port du masque. «Une approche basée sur les individus plutôt que sur les pays», a expliqué lors d'un point presse Jeff Zients, le coordinateur Covid à la Maison Blanche. D'autres pays ont bien avant pris cette initiative de lever le «travel ban», à l'enseigne des pays de l'Union européenne et le Royaume-Uni.

En somme, tous les pays ont soit levé le «travel ban» ou annoncé sa levée en peu de temps, à l'exception de quelques rares pays qui maintiennent un blocus total à leurs frontières, en Asie, en Amérique Latine et en Afrique. L'Algérie reste classée parmi les pays qui ont rouvert les frontières aériennes, tout en gardant les frontières maritimes et terrestres fermées (sauf avec le Niger), et sans aucune annonce concernant la date de la levée du «travel ban». Chose qui ne cadre pas avec la volonté affichée par les autorités quant à la relance de l'économie et du secteur du tourisme, notamment. Bien sûr, la réouverture des frontières ne doit tenir compte que de la situation sanitaire, mais sur ce plan, justement, tout plaide pour emboîter le pas aux pays qui ont rouvert leurs frontières, ou qui ont mis en place un planning prévisionnel dans ce sens. Il n'y aurait qu'à les suivre également en matière de conditions accompagnant cette réouverture (vaccination, test PCR et autres restrictions concernant les voyageurs arrivant de certaines régions à haut risque). Ou doit-on attendre que le taux de vaccination atteigne plus de 60%, marquant toute la différence avec les pays qui ont décidé de lever le «travel ban» ?

Autre question que nous lui avons posée, l'Algérie est aujourd'hui comme prise en otage à cause de ce qui se passe à ses frontières. Les intellectuels n'aiment pas parler de complot. A votre avis, en existe-t-il pour la déstabiliser comme ça a été le cas pour des pays arabes notamment ? Sa réponse : «J'ai parlé de situations difficiles. Il se trouve que nous sommes voisins d'un certain nombre de pays qui connaissent des problèmes. Pour l'histoire, quand une délégation européenne m'a demandé ce que je pensais du «printemps arabe», j'ai répondu que je ne savais pas si c'était un printemps, un automne ou un hiver. La véritable réponse a été donnée dans les pays qui y ont été concernés. L'Algérie ne veut pas y intervenir, parce qu'elle est contre l'ingérence dans les affaires des Etats. Mais elle veut participer dans la recherche de solutions pacifiques à ces conflits».

### UNE VIE DE «PARFAIT COMMIS DE L'ETAT»

«Qu'on le veuille ou non, ce qui se passe à nos frontières peut nous attirer si on ne réagit pas avec intelligence et objectivité. On œuvre pour

trouver une solution au conflit libyen. Mais nous devons aussi faire attention aux fléaux qui peuvent être plus graves que les conflits armés (...) comme le commerce des armes et de la drogue. Il faut que tout le monde participe dans la résolution de ces conflits. Nous, nous sommes prêts à le faire».

Cinq ans après, du 9 avril au 10 décembre 2019, de président de la chambre haute du Parlement, il devient chef de l'Etat par intérim conformément à l'article 102 de la Constitution suite à la démission du président Bouteflika le 2 avril de la même année. Sa seule mission était de préparer la tenue d'une élection présidentielle qu'il a fait sous l'autorité du chef d'état-major, le général du corps d'armée d'alors, Ahmed Gaïd Salah, qui avait géré le processus de bout en bout tout autant que l'ensemble des actions et des changements politiques qui l'ont ponctué avant et après la démission de Bouteflika. Bensalah a passé les pires moments de sa vie de commis de l'Etat en étant physiquement malade et en subissant les pressions de la rue qui demandait sa tête. Il quitte sa fonction de chef de l'Etat par intérim après l'élection de Abdelmadjid Tebboune comme pré-

sident de la République le 12 décembre 2019. Forcé d'occuper ce poste pour deux périodes constitutionnelles consécutives de 45 jours et ce en raison du report au 12 décembre de l'élection présidentielle du 4 juillet 2019, Bensalah avait, durant toute cette période, demandé à partir pour des raisons de santé mais Gaïd Salah le lui avait refusé. Le 4 janvier 2020, Bensalah a fait part par écrit au président Tebboune de sa volonté de mettre fin à son mandat de membre du Conseil de la Nation que présidait à cette période Salah Goudjil par intérim.

Dans sa vie de «parfait commis de l'Etat», Bensalah, a été fait docteur honoris causa de l'université de «Chungnam» en Corée du Sud et décoré des médailles de l'Armée de libération. Au cours de la cérémonie de son investiture en tant que président de la République, Tebboune l'a décoré de la médaille du Mérite national de rang «Sadr» compte tenu a-t-il dit «des efforts qu'il a déployés durant toute la période de sa présidence, ce qui a permis la pérennité de l'Etat et de ses institutions». Juste avant, Bensalah a gratifié de la même décoration le président fraîchement élu.

**Le Quotidien d'ORAN**

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
**ORAN - PRESSE**  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur**  
**de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20  
**Imp. : Oran : imprimerie**  
"Le Quotidien d'Oran"  
**Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"**  
**Constantine : S.I.E.**  
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57  
Pub Tél.: 021. 64.96.44

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
**Rédaction Algéroise**  
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57  
Pub Tél.: 021. 64.96.44  
**Rédaction Constantinoise**  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22  
**Diffusion :** Ouest et Centre : SDPO - **Est:** SO.DI. PRESSE

## Bekkat Berkani

### Une réforme du système de santé est nécessaire

R. N.

**I**l est nécessaire de réformer le système de santé afin de corriger certains dysfonctionnements, a déclaré Mohamed Bekkat Berkani, président de l'ordre national des médecins, qui était hier l'invité de la Radio nationale chaîne 3.

« Il faut absolument revoir les structures, le fonctionnement, les buts, mais revoir aussi les budgets et la finalité de la santé (publique) et retracer nos programmes fondamentaux. Vous savez, à travers l'épidémie de Covid-19, ces maladies transmissibles, devenues une préoccupation mondiale, qu'il faut absolument prévoir », a-t-il expliqué. Pour le Dr Berkani, dans le secteur de la santé, « c'est dans la prévention qu'on arrive à établir des plans pour essayer de prévoir ce genre d'affections transmissibles, mais également non transmissibles comme les maladies chroniques qui sont de plus en plus fréquentes étant donné l'allongement de l'espérance de vie de la population ». C'est « en fonction de ces buts » que cela « va nous permettre de dépenser utilement et de façon efficace ». « Quand vous faites de la prévention, il y aura automatiquement moins de malades et vous faites une économie qui est importante », dit-il encore. « Quand vous faites des plans de prévention des maladies transmissibles, ça permet donc de réduire le nombre de malades. Si vous faites de la prévention du cancer, dont la thérapie coûte plus de 50% des budgets des hôpitaux, et que le malade va en chirurgie dans les cancers les plus fréquents, vous faites une économie financière qui est importante, et vous tirez d'affaire l'individu, bien entendu », explique Dr Berkani. A la question sur la nécessité de « devoir associer les caisses de sécurité sociale », l'intervenant estime que c'est un « grand problème ». « La sécurité sociale ne joue pas encore son rôle de souape par rapport aux dépenses de santé des ménages, en particulier en ce qui concerne les médicaments. Il faut lui redonner son rôle, essayer de randomiser, d'organiser et d'évaluer quel est le

#### « LA MÉDECINE GRATUITE A VÉCU »

A propos de souscription à une assurance complémentaire, le Dr Berkani estime que cela aidera non seulement à financer le remboursement des médicaments, mais également les séjours en hôpitaux. « Il faut bien aller vers la contractualisation des services publics et des cliniques privées, donc, essayer d'évaluer ce que coûte un malade et quelle est la part de la sécurité sociale et celle de l'Etat, et s'il le faut, le malade doit contribuer à payer », ajoute l'intervenant. Dr Bekkat Berkani appelle à « trouver un autre système » de financement de la santé. « La médecine gratuite a vécu. Il faut trouver un autre système. Il faut maintenir l'accès aux soins à tout Algérien, mais ça dépend comment vous êtes traités par les services qui sont compétents et qui vous rendent la santé. C'est-à-dire que vous êtes assuré social, vous avez une assurance complémentaire, là, vous ne payez pas. Vous n'êtes pas assuré social, c'est l'Etat qui a le devoir de prendre en charge », explique-t-il encore. Le but étant « de faire les comptes : combien coûte une intervention chirurgicale ? une hospitalisation ? Pour lui, « il n'est pas normal que quelqu'un qui a les moyens d'aller vers une clinique privée, de pouvoir se faire opérer en priorité dans un hôpital public ». Dr Berkani appelle à « établir des règles » qui soient « conjointes entre le bailleur de fonds, qui est la sécurité sociale, l'Etat, mais aussi faire appel aux ménages... dans la mesure du possible, car les ménages supportent tout le poids de la médecine et en particulier de la chirurgie ».

#### Coronavirus : 174 nouveaux cas et 14 décès enregistrés

**C**ent soixante-quatorze (174) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 135 guérisons et 14 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 202122, celui des décès à 5739 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 138362 cas. Par ailleurs, 27 patients sont actuellement en soins

intensifs, ajoute la même source. En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 26 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 5 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

## Haut Conseil de Sécurité

### L'espace aérien algérien fermé aux avions marocains

**L**e Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Haut Conseil de Sécurité, à l'entame de laquelle il s'est recueilli et a lu la fatiha à la mémoire du défunt, l'ex-chef de l'Etat, le moudjahid Abdel-

kader Bensalah. La réunion a été consacrée à l'examen des développements aux frontières avec le Royaume du Maroc, au regard de la poursuite des provocations et pratiques hostiles du côté marocain. Le Haut Conseil de Sécurité

a décidé de la fermeture immédiate de l'espace aérien de l'Algérie à tous les aéronefs civils et militaires marocains ainsi qu'à ceux qui portent un numéro d'immatriculation marocain. Cette décision a pris effet à partir d'hier mercredi.

#### Covid-19

#### Reprise progressive des activités médicales

**L**es établissements hospitaliers ont repris progressivement les différentes activités médicales après avoir mené une large opération de désinfection et de stérilisation et le recul des cas Covid-19 enregistrés ces dernières semaines, selon les responsables de ces structures.

En septembre 2020 et devant la hausse des contaminations à la Covid-19 enregistrée dans le pays, le ministère de la Santé avait émis une note invitant les établissements hospitaliers à suspendre toutes les activités médicales. Tributaire du recul des contaminations, la décision de reprise doit être prise en fonction des spécificités de chaque établissement, selon cette même note. Ainsi, les services d'urgence médico-chirurgicale, de pédiatrie et de chirurgie pédiatrique, de gynécologie, de chirurgie générale, d'oncologie et d'hémodialyse figurent parmi les activités médicales maintenues dans les secteurs public et privé.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général des Services sanitaires au ministère, Pr. Lyes Rehal a affirmé que le département de la Santé avait donné « les instructions nécessaires pour gérer la crise en cas d'augmentation ou de recul des contaminations, les comités locaux, les conseils scientifiques et les établissements hospitaliers devant gérer la situation pandémique en fonction des cas enregistrés et de la spécificité de leurs activités ».

A titre d'exemple, les comités scientifiques de l'EHU Mustapha-Pacha ont décidé de la reprise de toutes les activités médicales suspendues dans cet établissement, et ce, après avoir constaté une stabilisation des infections au coronavirus, explique Pr. Rachid Belhadj, directeur des Activités médicales et paramédicales.

D'ailleurs, les employés de l'EHU, au front face à la troisième vague, ont été autorisés par l'administration à prendre du repos pour se préparer à d'éventuelles vagues, a-t-il ajouté.

L'intervenant a déploré le fait que certains patients atteints de maladies chroniques, de maladies auto-immunes et de sclérose en plaques ont été contraints de se tourner vers le secteur privé après la reconversion des différents services dans les hôpitaux en services Covid. Le Pr. Belhadj a toutefois indiqué que même si les personnels ont été exclusivement mobilisés pour la prise en charge des patients atteints de Covid-19, au détriment des autres activités médicales, l'EHU a ouvert le service d'orthopédie exceptionnellement durant l'Aïd El-Adha pour prendre en charge les blessures résultant de l'immolation du mouton. Même si les cas ont baissé, les services de diabétologie, de pneumologie et de chirurgie générale B de l'EHU restent affectés à la prise en charge des cas Covid, a affirmé le directeur des Activités médicales et paramédicales de cet établissement, précisant qu'une cinquantaine de malades y sont actuellement hospitalisés.

L'hôpital a également repris la campagne de vaccination dans trois services, a-t-il fait savoir, regrettant que certains membres du personnel ne soient pas encore vaccinés. Le taux de vaccination est de 20% seulement, a-t-il dit, estimant que cela risque d'entraver les activités de l'établissement en cas de nouvelle vague qui pourrait les toucher. Le directeur général de l'EHS de rééducation fonctionnelle d'Azur-Plage (Alger), Zidane Hafsa, a précisé que les activités de l'hôpital « n'ont pas été complètement suspendues même durant le pic des contaminations où plusieurs salles ont été affectées aux cas

Covid. Avec l'amélioration de la situation épidémiologique, les responsables de l'établissement comptent reprendre progressivement toutes les activités. Même cas de figure pour l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Zéralda où toutes les activités assurées d'ordinaire ont repris, à l'instar de la médecine interne, la chirurgie maxillo-faciale », selon le DG de cet établissement M. Moussa Zeghdoudi qui a relevé que les services de gynécologie obstétrique, de pédiatrie et de chirurgie générale étaient opérationnels durant le pic des contaminations Covid-19.

Quant à l'EHU 'Nafissa Hamoud' (ex-Parnet), sa directrice générale, Keltoum Zahia, a fait savoir que tous les services avaient repris leurs activités et commencé, depuis près d'une semaine, la réception des patients, rappelant, à titre d'exemple, les services d'ophtalmologie et de néphrologie qui ont programmé des patients nécessitant une opération de greffe de la cornée et d'un rein, en sus des autres consultations médicales.

Selon la même responsable, moins de 10 cas positifs au Covid-19 se trouvent actuellement à l'EHU 'Nafissa Hamoud', ce qui a permis d'accorder des congés et des jours de récupération aux staffs médicaux qui ont travaillé d'arrache pied lors des pics de contamination ». De son côté, le chef de service de Cardiologie au même CHU, Pr Djamel Eddine Nibouche, a affirmé que le service avait repris son activité fin-août dernier, soulagé de la pression qu'il subissait du fait de la prise en charge des cas covid-19. Pr Nibouche s'est dit, par ailleurs, « soulagé » du faible nombre de cas enregistrés en Algérie lors des précédentes vagues contrairement à la situation qu'a connue l'Europe, chose, a-t-il dit, qui a quelque peu aidé à « contrôler la situation ».

**Raiña Raïkoum**

Amine Bouali

**D**ans la vie, il peut arriver à chacun d'entre nous de ressentir ce sentiment douloureux et oppressant de rester bloqué quelque part, d'être pris au piège dans une sorte de filet, de se retrouver dans un cul-de-sac, de ne pas avancer. Soit de manière prévisible soit, au contraire, au moment où l'on s'y attend le moins, une espèce de trou noir peut apparaître sur notre route et obstruer notre horizon.

Cette angoisse de faire du surplace, de ne pas trouver de solution, de s'enlisir comme un camion dans la boue, est une menace qui plane aussi bien lors du déroulement d'une action que durant le processus d'élaboration d'une pensée ou d'une œuvre d'art, par exemple, et

cette peur de l'échec hante l'existence parsemée d'embûches non seulement des indi-

vidus mais aussi des nations. Qu'est-ce qui fait alors qu'une situation en état de paralysie puisse se débloquer ou non ? Pour sortir du tunnel, trouver une issue ou une solution, pouvoir crier comme Archimète « Eurêka ! », il est impératif en tous cas- et afin de ne pas laisser son sort uniquement entre les mains du hasard- d'identifier la cause (le « couac ») à l'origine du problème qui peut se poser éventuellement, avant d'essayer d'y remédier, en y mettant toute la volonté et la patience du monde.

«L'obscurité est un lieu, la lumière est une route» écrivait le poète anglais Dylan Thomas.

#### Réunion Gouvernement-walis samedi prochain

**L**e président de la république prononcera un discours à l'ouverture de la réunion Gouvernement-Walis qui se tiendra samedi prochain 25 septembre à Alger au CIC, Centre International des Conférences, Abdelatif Rahal à Club des Pins. Il est prévu que Tebboune donne des instructions aux walis pour les charger de suivre la mise en oeuvre du plan d'action du gouvernement Aïmene Benabderrahmane que le parlement dans ses deux chambres aura fait adopter par la majorité des voix des nouveaux députés. Un plan élaboré sur la

base des 54 engagements et principes constituant le programme électoral de Tebboune.

Les ministres devront dans ce cas, chacun pour ce qui le concerne, élaborer "des fiches techniques" pour déterminer les projets dont ont besoin leurs secteurs respectifs, préciser les wilayas qui devront en bénéficier et évaluer les coûts de leur réalisation en ces temps de disette financière. C'est d'ailleurs ce qui les obligera ainsi que les walis à fixer avec précision les priorités économiques et sociales qui devront apaiser les es-

priets des citoyens dont le pouvoir d'achat est au plus bas. Les crises, financière, le déficit budgétaire, le manque de liquidités, les coupures intempestives de l'eau, la folie de la mercuriale, le manque de médicaments, la pandémie de la COVID-19 et ses conséquences déastreuses sur les entreprises, l'emploi, les salaires, la cohésion sociale et autres désarticulations des sphères économiques et sociales, tout devra en principe être examiné intelligemment pour alléger un quotidien où les problèmes ont alourdi l'atmosphère.

R. N.

Risques majeurs

## 865 points noirs recensés comme zones à risque d'inondations

El-Houari Dilmi

Les fortes pluies qui se sont abattues sur la région du centre, mardi, ont provoqué des inondations dans certaines wilayas dont la capitale Alger. Pour le délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, le Dr Abdelhamid Afra, «les dernières précipitations qui ont atteint jusqu'à 50 millimètres par endroits et les inondations qui ont frappé certaines wilayas n'ont pas causé de dégâts à part l'obstruction de certaines routes et quelques voitures emportées par les crues», a-t-il affirmé.

«Le changement climatique et les menaces majeures qui en découlent, est un phénomène transcontinental et n'est pas spécifique à l'Algérie et sa région», a encore déclaré le délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur. Le Dr Abdelhamid Afra, qui était, hier mercredi, l'invité de la Radio nationale, a tenu à rappeler que «les pays qui pâtissent le plus du changement climatique sont justement ceux qui ne participent pas directement à ce phénomène qui fait peser un risque majeur sur la survie de la planète et de l'humanité», a-t-il souligné, ajoutant que cela «était également dû à l'industrialisation effrénée de beaucoup de pays et l'utilisation des énergies fossiles».

siles comme le pétrole, le charbon ou le gaz, principale cause du réchauffement climatique».

Parmi les conséquences du réchauffement climatique, le délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, a cité des phénomènes climatiques majeurs comme les inondations, la désertification, les feux de forêts, les vagues de froid et de chaleur», ajoutant que ces phénomènes «seront d'une plus grande acuité et d'une plus grande fréquence, outre l'apparition possible d'autres événements climatiques extrêmes», a-t-il prévenu.

Après avoir procédé à ce constat alarmant, le Dr Abdelhamid Afra a expliqué que «le défi aujourd'hui est de s'adapter à ces phénomènes naturels en arrêtant un plan spécial pour y faire face», précisant que «le travail doit commencer avec un diagnostic des risques majeurs présents et à venir, le tout dans le cadre de La loi n° 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable». «Cette même loi définit quinze (15) risques majeurs dont le changement climatique», a encore indiqué l'invité de la Radio, «mais cette loi, promulguée en 2004 n'a jamais été appliquée sur le terrain pour plusieurs raisons dont la

non-délimitation des responsabilités et la non-fixation des objectifs stratégiques», s'est-il désolé. «L'adoption du cadre de Sendai en 2015 a fait que cette loi, vieille de 18 ans est dépassée par le temps et les événements», a encore estimé le Dr Abdelhamid Afra, rappelant que «la nouvelle stratégie nationale doit reposer sur la gestion du risque lié à la catastrophe et non pas la catastrophe en elle-même». «L'anticipation, l'alerte précoce, la prévision et la prévention, restent les axes majeurs de la nouvelle politique de gestion des catastrophes naturelles», a expliqué l'invité de la Radio, précisant que «865 points noirs ont été recensés comme zones à risque en matière d'inondations et classées en fonction du seuil d'inondabilité à partir duquel le plan ORSEC est déclenché». Le Dr Abdelhamid Afra a, enfin, révélé qu'un groupe de travail a été installé au niveau du ministère de l'Intérieur en mai dernier, en vue de la révision de la loi 04-20 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, sur la base des recommandations de la conférence nationale sur la stratégie nationale de prévention contre les risques majeurs, dont les travaux se sont tenus en mars dernier», a-t-il conclu.

Commerce

## Instructions pour le contrôle des marchands de fournitures scolaires

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné mardi des instructions fermes pour contrôler les marchands de fournitures scolaires et veiller à ce que les prix des articles soient adaptés au pouvoir d'achat des citoyens, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Rezig a donné ces instructions lors de la réunion de coordination avec les directeurs du commerce de wilaya et régionaux qu'il a présidée par visioconférence et était consacrée au suivi de l'application des mesures relatives à l'intensification des contrôles au niveau des marchés et à l'affichage des prix, a précisé la même source. A cette occasion, les directeurs du commerce ont présenté le bilan des infractions enregistrées et des interventions effectuées par les agents de contrôle sur le terrain, no-

tamment en matière de lutte contre la spéculation et le monopole sur les produits de large consommation, a ajouté le communiqué.

De son côté, le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises a indiqué, mardi dans un communiqué, que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) lance un appel aux jeunes porteurs d'idées et de projets pour investir dans la production des articles scolaires, soulignant que les quelque 120 micro-entreprises exerçant dans ce domaine ne suffisent pas pour couvrir les besoins du marché national.

L'ANADE a recensé quelque 120 micro-entreprises exerçant dans le cadre de l'activité de production des articles et fournitures scolaires (ca-

hiers, protège-cahiers, stylos, livres éducatifs, contes pour enfants, ardoises, rubans adhésif, compas, cartables, tubes de colle, tabliers, ...etc), a précisé le ministère délégué.

Dans le cadre de l'approche économique entreprise par l'ANADE notamment au volet lié à la création et à l'extension des micro-entreprises en fonction des besoins du marché, le ministère délégué a indiqué que ces micro-entreprises de par «leur importance» «demeurent insuffisantes pour couvrir les besoins du marché national et réduire la facture d'importations des articles scolaires».

A cet effet, l'ANADE lance un appel aux jeunes porteurs d'idées et de projets pour investir dans ce domaine et «assurer des produits de qualité et partant réaliser l'autosuffisance et passer à l'exportation», conclut le communiqué.

LPP

## Les souscripteurs retardataires mis en garde

Le Directeur général (DG) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Nessim Racim Ghalem a donné, mardi, des instructions quant à la poursuite de l'envoi de mises en demeure aux souscripteurs aux Logements promotionnels publics (LPP) qui ne sont pas encore acquittés des redevances de leur logement et l'annulation de la souscription en cas de non-paiement, a indiqué l'ENPI. Ces instructions interviennent lors d'une réunion d'évaluation présidée par M. Ghalem au siège de la direction générale de l'ENPI et qui a vu la participation de plusieurs cadres de l'entreprises, directeurs régionaux et directeurs de projets, a indiqué l'entreprise dans une publication sur sa page officielle Facebook.

A l'ouverture de la réunion tenue

en application des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Ghalem a écouté les explications détaillées fournies par les directeurs régionaux sur la situation des projets d'habitation dont la réalisation est supervisée par l'ENPI, particulièrement (le Logement public promotionnel et le Logement promotionnel libre).

Après avoir écouté l'exposé, le DG a donné plusieurs instructions à l'adresse de l'assistance, notamment pour la poursuite de l'envoi des mises en demeure aux souscripteurs qui ne se sont pas encore acquittés des redevances de leur logement et l'annulation de la souscription en cas de non-paiement, exhortant en même temps à œuvrer sans relâche, en vue d'augmenter les taux de re-

couvrement à un niveau élevé. M. Ghalem a également ordonné le recensement minutieux des logements vacants, afin de permettre l'ouverture du site électronique de l'ENPI, dans le but d'inscrire les citoyens désirant acquérir les logements LPP implantés sur tous les sites d'habitation à travers les différentes wilayas du pays.

Le même responsable a ordonné également de préparer les décisions d'affectation concernant les sites d'habitations, dont le taux des travaux dépasse les 70%. Le DG a, par ailleurs, donné des instructions quant à la nécessité de coordonner avec la Chambre nationale des notaires, en vue d'accélérer l'opération de libération des chèques et désigner un représentant de l'ENPI, en vue de hâter l'examen des dossiers déposés auprès des banques.

Justice

## Début du procès de Ali Ghediri



Le procès de Ali Ghediri, poursuivi pour "participation en temps de paix à une entreprise visant à fragiliser le moral de l'Armée nationale populaire (ANP)", a débuté mercredi au tribunal de Dar El Beida, à Alger.

Lors de l'audition de l'accusé, le juge de siège lui a posé des questions sur le contenu de trois articles qu'il avait rédigés entre 2015 et 2018 et l'objectif de ces contributions, d'autant que l'un d'eux véhiculait une atteinte au moral de l'institution militaire.

Répondant aux questions du juge, Ali Ghediri a indiqué avoir évoqué dans ces articles "des questions liées à l'institution militaire" et avoir "respecté le devoir de réserve prévu par la loi", estimant que "ces articles constituaient une contribution, à titre personnel, qui reflétait ses convictions et sa perception de la situation dans le pays".

Concernant l'article paru le 25 décembre 2018 sous forme d'entretien au quotidien "El Watan", Ghediri a expliqué que cet entretien tournait autour de "la crise politique du pays et les manœuvres de certaines parties visant à imposer un cinquième mandat pour le président Abdelaziz Bouteflika", ajoutant qu'il s'était contenté dans son entretien de "répondre aux questions du journaliste, ni plus ni moins", citant des passages dudit l'entretien.

Lors de la même audience, a comparu également le dénommé "K.H" poursuivi pour "faux et usage de faux, usurpation d'identité, intelligence avec des parties étrangères et atteinte au moral de l'Armée nationale populaire". Les questions du juge ont focalisé sur les visées de l'usurpation par l'accusé, d'une deuxième identité autre que la sienne et la falsification d'une carte d'identité utilisée pour son travail, en tant que chef de parti politique nommé "Parti de l'Algérie de demain".

## SNTF Les rappels liés à l'augmentation du SNMG versés ce mois

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a affirmé, mercredi, son engagement à verser dès septembre courant les rappels et ce à la suite de l'application du décret présidentiel fixant le Salaire national minimum garanti (SNMG) à 20.000 Da.

Un communiqué posté par la SNTF sur Facebook fait état d'un accord auquel est parvenue la direction avec le partenaire social le 28 juin 2021 pour l'application du décret présidentiel fixant le SNMG à 20.000 Da sur solde du mois de juin 2021.

S'agissant des rappels correspondant à l'application de ce décret de manière rétroactive, no-

tamment les salaires entre les mois de juin 2020 (date de promulgation du décret) et le mois de mai 2021, il a été décidé le versement sur deux tranches, conformément à l'accord collectif signé par l'administration et le partenaire social le 18 juillet 2021. Le SNTF a affirmé que "le versement de la première tranche de rappels sera effectué lors du mois de septembre courant, tandis que la deuxième tranche sera versée au mois d'octobre prochain".

La SNTF a appelé, dans ce sens, ses fonctionnaires à "faire preuve de vigilance quant aux décisions ambiguës afin de préserver les intérêts de la société et de ses fonctionnaires", conclut la source.

## De UKUSA à AUKUS : Etats-Unis, Australie et Royaume-Uni scellent un nouveau pacte de sécurité en Asie-Pacifique

# ■ La France, dindon de la farce

**Mercredi 15 septembre 2021. Peu avant minuit, la nouvelle tombe : les Français reçoivent un violent coup sur la tête de la part de leurs « alliés » anglo-saxons, d'autant plus rude qu'il est subreptice et imprévu. Peut-être pas pour les gouvernants, mais avec certitude pour les Français ordinaires et les observateurs de la vie politique internationale.**

Par Abdelhak Benelhadj

1re partie

**L**e « contrat du siècle » qu'ils avaient signé en 2019 sur la fourniture par la France de 12 sous-marins à propulsion conventionnelle est rompu par l'Australie en alliance avec la Grande Bretagne et Washington qui récupèrent le marché ainsi perdu par Paris.

Les autorités des trois pays annoncent la signature d'un traité stratégique permettant aux Etats-Unis de fournir à l'Australie des sous-marins à propulsion nucléaire dont, seule, la Grande Bretagne avait jusque-là bénéficié. Dans son allocution mercredi, Joe Biden a préféré mettre l'accent sur les combats livrés ensemble par les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni depuis un siècle.

Avec un temps de retard qui n'est pas dû au seul décalage horaire entre les deux rives de l'Atlantique, la nouvelle va très vite enflammer le monde médiatique et politique dans les pays concernés, avec un silence prudent du reste du monde. Les autres pays européens en particulier suivent attentivement et prudemment les événements, les arguments échangés par les uns et les autres, les accusations proférées, mesurant le degré de gravité des faits et estimant leurs conséquences sur une Europe déjà fortement perturbée par une pandémie qui était loin d'avoir été correctement gérée.

Américains, Britanniques et Australiens semblent surpris par la réaction française.

Quand il est question de « coup de poignard dans le dos », pour bien comprendre l'indignation française il faut préciser. Les Français préviennent avoir subi trois préjudices combinés : 1.- Un préjudice commercial : la perte d'un contrat de plusieurs dizaines de milliards d'euros. 2.- Un préjudice géostratégique : ils ont été exclus de d'un système intégré de défense bricolé dans le secret, à leur insu alors que la France contrôle dans le pacifique un espace océanique qui mérite considération de la part de ses « alliés ». 3.- Un préjudice politique : considérée comme quantité négligeable, la France a été humiliée à travers son gouvernement, aussi bien devant les Français, mais aussi devant les autres pays européens et devant la communauté internationale.

Si cet outrage est constitué, qui ne comprendrait alors la colère devant l'affront ?

La Chine, qui occupe le rôle de la variable cachée dans cette affaire, dans la déclaration des trois pays de l'AUKUS, n'a été mentionnée ni dans les déclarations orales, ni dans le communiqué qui évoque la « paix et la stabilité dans la région indo-pacifique », mais place est laissée aux « personnes autorisées » pour indiquer en tout anonymat que la nouvelle alliance vise d'abord à faire face aux ambitions régionales de Pékin.

Toutefois, sans nier l'importance du défi que la Chine a lancé aux Etats-Unis, ces derniers avaient-ils vraiment besoin de ce nouveau pacte pour faire face à leur adversaire en Asie et dans le Pacifique ou ne s'agit-il que d'une opération de communication commode pour masquer une opération industrielle et commerciale juteuse au détriment de l'« allié » français ?

Deux volets de cette affaire doivent être distingués :

1.- La question économique, concernant les contrats dont la France a fait les frais.

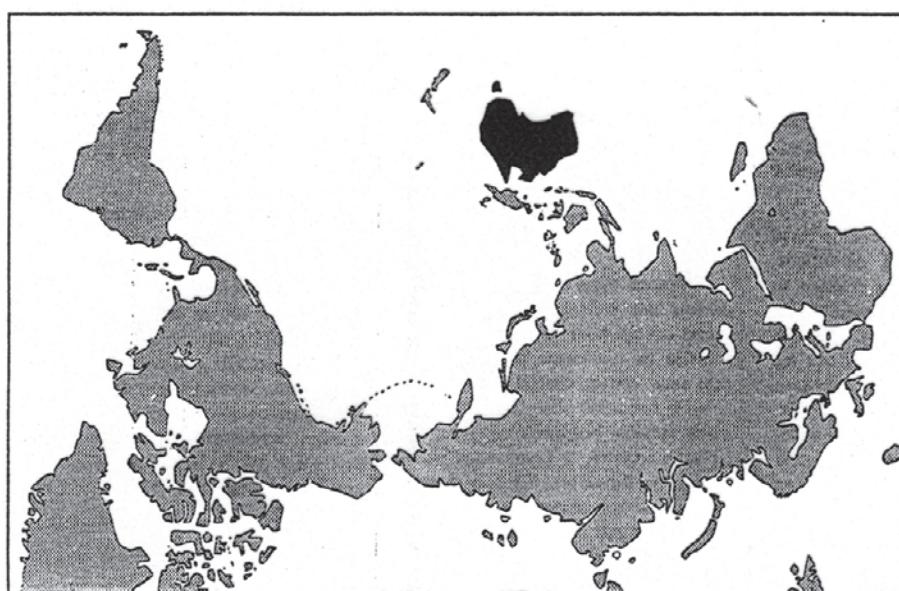
2.- La question stratégique associant les trois pays, dans le cadre de la confrontation sino-américaine ;

Le propos qui suit, à défaut d'informations disponibles et vérifiables sera surtout un espace de questionnements et d'interrogations basé sur les données rendues publiques et les éléments historiques avérés qui permettent de cadrer les événements, de conjecturer l'état du monde et les perspectives que l'on peut raisonnablement en dériver.

### LES FAITS

« Sur la base de notre histoire commune de démocraties maritimes, nous nous engageons dans une ambition commune pour soutenir l'Australie dans l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire

# A.U.S.T.R.A.L.I.A.



## NO LONGER DOWN UNDER

re », déclarent conjointement Américains, Australiens et Britanniques qui précisent dans leur communiqué qu'il s'agit bien de propulsion, et non d'armement.

Cette précaution vise peut-être à contourner l'accusation de viol du traité de non-prolifération.

« Le seul pays avec lequel les Etats-Unis ont jamais partagé ce type de technologie de propulsion nucléaire est la Grande-Bretagne » à partir de 1958, avait indiqué plus tôt un haut responsable de la Maison Blanche. « C'est une décision fondamentale. Cela va lier l'Australie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour des générations. »

D'où la signature d'un pacte nouveau qui désormais les lie, dénommé AUKUS qui succède et se combine avec d'autres systèmes sur lesquels nous reviendrons.

La France semble découvrir qu'elle ne fait pas (et n'a jamais fait) partie du cercle restreint que l'Amérique organise autour d'elle. Déjà sous UKUSA, elle ne figurait pas dans le premier cercle. Elle apparaît, comme d'autres (l'Algérie par exemple, dans un document diffusé en 2013 par Edward Snowden), dans la liste des « third parties », c'est-à-dire des partenaires de second rang.

Allemands et Japonais, évincés de ce marché en 2016, doivent peut-être, très discrètement cela tombe sous le sens, rire sous cape et s'amuser du mauvais sort fait aux Français.

Pour tenter de saisir tous les ressorts de cette affaire et mieux en apprécier la portée, il conviendrait de se donner le recul nécessaire. Récapitulons cette affaire depuis son début.

### HISTOIRE D'UN « CONTRAT DU SIÈCLE »

Avril 2016. Le groupe français spécialisé du naval de défense DCNS décroche le marché face à l'allemand Thyssen Krupp Marine Systems (TKMS) ainsi qu'un consortium emmené par Mitsubishi Heavy Industries soutenu par le gouvernement japonais.

DCNS proposait une version de son Barracuda, alors que Thyssen Krupp défendait le Type 216 et le Japon le Soryu. Il est important de noter qu'en 2016 les Américains, n'exportant aucune technologie concurrente, n'avaient soumis aucun projet.

Le Shortfin Barracuda est un sous-marin océanique à propulsion conventionnelle conçu spécifiquement pour la marine australienne.

Caractéristiques : une longueur de 97 mètres, poids de 4.000 tonnes pour un équipage de 60 sous-mariniers, le Shortfin Barracuda Block 1A est selon la DCNS « le sous-marin à propulsion conventionnelle (diesel-électrique) le plus

avancé du monde » disent ses promoteurs, capable de parcourir de longues distances en plongée de longue durée.

Février 2019. - Le groupe français Naval Group signe un accord de partenariat stratégique avec le gouvernement australien pour la fourniture de douze sous-marins d'attaque Barracuda dans le cadre d'un contrat global de 31,3 milliards d'euros<sup>[1]</sup>. L'accord, scellé au terme de 18 mois de négociations, a été signé en présence de la ministre française des Armées, Florence Parly, de son homologue australien Christopher Pyne et du Premier ministre Scott Morrison. (Reuters, L. 11/02/2019)

Les Américains n'étaient pas dans la course en 2019 car ils n'exportaient pas le type de technologies que proposaient les Français. Mais ils exerçaient un contrôle strict sur les échanges entre alliés dans le domaine militaire notamment sur quelques points essentiels.

1.- Les systèmes d'armes embarqués sur les sous-marins français devaient être américains, nécessaires à l'interopérabilité prévue avec les marines américaine et britannique. Les Américains devaient s'occuper en outre de la maintenance et de la formation des équipages.

Les analystes estimaient que les systèmes de combat représentaient près de 30% du total (soit environ 10 milliards d'euros), ce qui réduisait d'autant la part de marché dévolu au partenaire français estimée en janvier 2017 entre 10 et 15 milliards d'euros (Michel Cabiro, La Tribune.fr, V. 20 janvier 2017)

2.- La commission chargée d'arbitrer ce marché était présidée par un ancien sous-secrétaire d'Etat à la Marine américaine. Allié proche de Canberra, Washington a suivi de près la procédure d'appel d'offres. Deux retraités de la marine américaine, le vice-amiral Paul Sullivan et le contre-amiral Tom Recycles ont passé au crible les offres techniques.

« L'aspect sensible du système de combat c'est les logiciels et les Français n'ont pas besoin de les voir ». « Ils fournissent des boîtes d'équipement et des câbles mais les logiciels seront intégrés par les Etats-Unis », indiquait Stephan Fruehling, directeur adjoint des études militaires à l'Ecole Cora I Bell des affaires Asie-Pacifique. (AFP le D. 01/05/2016).

Fin septembre 2016, l'américain Lockheed Martin a été préféré à Raytheon pour équiper les systèmes de combat de la future flotte de sous-marins. (Reuters le J. 29/09/2016)

Tandis que Thales devait fournir pour plus d'un milliard d'euros des sonars et des équi-

pements de communication. L'entrée en service des nouveaux sous-marins était alors annoncée pour 2027. La livraison du premier sous-marin était prévue pour 2023, selon Le Drian ce jeudi.

### ENTREPRISES ET PRODUITS

Le projet de sous-marins concerne deux entreprises françaises, discrètement épargnées par les médias : la DCNS et Thales.

Si la DCNS a exprimé des regrets formels et laissé le soin aux autorités publiques de prendre en charge l'indignation générale, Thales est resté silencieux.

Les origines du groupe remontent à 1998 lorsque les branches spécialisées dans les activités militaires d'Alcatel, de Dassault Electronique et de Thomson-CSF sont réunies pour former une nouvelle société. Fin 2000, Thales prend son nom actuel.<sup>[2]</sup>

- Décembre 2000, Thales annonce la création d'une coentreprise avec l'américain Raytheon, (Thales Raytheon Systems), qui regroupe alors les activités des deux entreprises dans les interfaces de commandement militaire et les radars, activités qui sont appelées C4I.

- 2005. Thales se rapproche de DCNS (ex-Direction de la Construction Navale) en prenant 25% de son capital, pour s'imposer dans le secteur naval militaire en Europe et créer le noyau d'un « Airbus naval ».

- 2006. Thales reçoit le feu vert du gouvernement australien pour acheter ADI (Australian Defence Industries), un important fabricant de matériel militaire tel que la poudre sans fumée et Bushmaster IMV, spécialisé dans la fabrication de véhicules blindés.

- Outre ses activités militaires, Thales est leader mondial des cartes à puces et expérimente actuellement une carte bancaire biométrique.

Le cours de son action ne semble pas avoir souffert de l'abandon du contrat avec la France. En tout cas pas directement.

Au matin du 16 septembre il rassure le marché. Thales a annoncé jeudi qu'il confirmait ses objectifs financiers en dépit de la rupture par l'Australie du contrat dans lequel l'électronicien de défense était impliqué.<sup>[3]</sup>

Financièrement, Thales est concerné par ce programme à 2 niveaux : en tant que fournisseur de certains sous-systèmes à Lockheed Martin, et en tant qu'actionnaire à 35% de Naval Group.

Au 30 juin 2021, les contrats en carnet avec Lockheed Martin ne sont pas matériels à l'échelle de Thales, puisqu'ils représentent un montant de moins de 30 millions d'euros, soit moins de 0,1% du carnet de commande total à la même date (34,6 milliards d'euros).

De plus, Thales n'anticipe pas d'impact significatif de cette annonce sur l'Ebit du groupe en 2021 par le biais de la contribution de Naval Group (2019 : 65 millions d'euros, soit 3% de l'Ebit de Thales, 2020 : 22 millions d'euros, soit 2% de l'Ebit de Thales).

En conséquence, Thales a confirmé l'ensemble de ses objectifs financiers pour 2021. Le groupe vise un chiffre d'affaires compris entre 15,8 et 16,3 milliards d'euros et une marge d'Ebit comprise entre 9,8% et 10,3%, en hausse de 180 à 230 points de base par rapport à 2020.<sup>[4]</sup>

Ceci expliquerait cela.

### DCNS. UN PEU D'HISTOIRE

Le constructeur militaire français DCNS (pour direction des constructions navales, systèmes et services) est détenu à plus de 62% par l'Etat français et à 35% par Thales depuis 2011.

Héritier des premiers arsenaux créés par Richelieu, la DCNS demeure une pièce maîtresse de la puissance militaire française, même si l'Etat a cédé ces dernières années plus d'un tiers du capital du groupe (dont l'Etat détient à ce jour 26,36%).

Une histoire au long cours de DCNS, bientôt quatre fois centenaire.

Le groupe trouve ses racines dans la construction des arsenaux du royaume de France, décidée en 1631 par le cardinal de Richelieu et mise en œuvre par Colbert. La création et l'extension des cinq chantiers navals (Brest, Toulon, Rochefort, Lorient, Cherbourg) et des deux fonderies de canons (Ruelle, près d'Angoulême, et Indre, près de Nantes) s'étendent sur près de deux siècles.

Ils sont regroupés après la Seconde Guerre mondiale au sein de la direction des constructions et armes navales (DCAN) et deviennent un instrument de la force de dissuasion nucléaire française. Le premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins, le Redoutable, est mis en service en 1971. En 1991, ils sont rebaptisés DCN (Direction des constructions navales).

Suite en page 6

## De UKUSA à AUKUS : Etats-Unis, Australie et Royaume-Uni scellent un nouveau pacte de sécurité en Asie-Pacifique

# La France, dindon de la farce

Suite de la page 5

Bien que les Etats-Unis aient eu des préférences pour l'offre japonaise, ce sont les Français qui l'ont emporté.

Des observateurs l'ont mis sur le compte du retour de la France dans l'OTAN.

« Il y a un climat général (assez bon, de confiance) avec les Américains grossièrement depuis que nous sommes revenus dans le commandement militaire intégré de l'OTAN, que nous avons collaboré dans la lutte contre le terrorisme dans le Sahel, avec une bonne coordination sur le sujet », observait alors M. Jean-Paul Maulny, directeur-adjoint de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). (AFP, le mardi 26/04/2016)

On voit bien rétrospectivement aujourd'hui que c'était une illusion et que cela n'a pas suffi.

Voilà exposé succinctement l'ensemble des enjeux de cette affaire.

C'est tout ce projet qui est remis en cause le 15 septembre 2021, avec la manière plutôt cavalière dont on use les alliés de la France pour l'en écarter. D'où l'indignation du gouvernement français. Pourtant, les Français ont été très accommodants et ont beaucoup concédé.

En 2021, le patron de Naval Group, Pierre-Eric Pommellet, a cédé aux exigences de Canberra et s'est engagé à ce que 60% de la valeur du programme revienne à l'Australie, avec une autre concession : la création de 2800 emplois dans ce pays pour la fabrication des sous-marins avec l'implication de 137 entreprises australiennes. Des personnels australiens travaillaient à Cherbourg et des Français à Adélaïde.

### NI AVERTIS NI CONSULTÉS

Une députée LaREM pressentait la rupture.

Selon Anne Genetet, députée LREM des Français établis hors de France, certains signes étaient présents. L'élu raconte : « Un député du camp de Scott Morrison, le Premier ministre, m'a fait un discours incendiaire sur cet accord en me disant : 'Qu'est-ce que c'est que ce contrat, je ferai n'importe quoi pour le déchirer' ».

Le ministre de la défense Florence Parly déclare avoir été informée de la décision australienne à la dernière minute, sans avertissement. Certes, des discussions avaient lieu entre les partenaires sur les dépassements de budget, traditionnels dans ce type de contrats. Mais il n'avait jamais été question, pour autant que les intéressés le fassent savoir, de sa remise en cause.

La France a démenti fermement avoir été avertie en amont, et encore moins consultée.

Vendredi 17. « Nous n'avons pas été informés de ce projet avant la publication des premières informations dans la presse américaine et australienne », mercredi, a répondu auprès de l'AFP le porte-parole de l'ambassade de France à Washington, Pascal Confavreux. (AFP, V. 17 septembre 2021)

Argument : Il y a moins d'un mois, le lundi 30 août 2021, en conclusion d'une rencontre « 2+2 » entre les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des deux pays, France et Australie confirmaient dans un communiqué commun (point 21) leur volonté « d'approfondir la coopération dans le domaine de l'industrie de la défense » et avaient « souligné l'importance du programme des sous-marins du futur » liant les deux pays.

Ni paroles données, ni contrat signés ne tiennent. Qu'est-ce ça aurait été si Français et Australiens étaient ennemis... ?

Selon des sources diplomatiques, Paris n'aurait été instruit de l'accord tripartite que quelques heures avant son annonce, par des fuites dans la presse australienne et américaine. Jake Sullivan, le conseiller à la sécurité nationale de Joe Biden, l'aurait finalement confirmé aux Français un peu avant que la création de l'AUKUS ne soit rendue publique. (Le Figaro, V. 17/09/2021)

Derrrière la décision de Canberra, les Français dénoncent l'unilatéralisme américain habituel et constant dans toute sa nudité, et soulignent l'impitoyable sort réservé aux « alliés », quelle que soit l'époque et quel que soit le locataire de la Maison Blanche.

« Cette décision unilatérale brutale, imprévisible, ça ressemble beaucoup à ce que faisait M. Trump », déclare amer Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires Etrangères, principal et inamovible VRP de l'industrie militaire française depuis une dizaine d'années.

Cela apporte une réponse claire, si cela était nécessaire, à ceux qui s'interrogeaient sur la nature des changements apportés par J. Biden à la politique internationale des Etats-Unis conduite par son prédécesseur : à l'évidence aucune, pas même dans la forme. Le ministre français en avait-il douté ?



Blinken ce 16 septembre pour tenter d'apaiser : « ...nous coopérons de manière incroyablement étroite avec la France sur de nombreux dossiers communs dans la région indopacifique, mais aussi au-delà, dans le monde entier. Nous allons continuer à le faire. Nous accordons une valeur fondamentale à cette relation » (Le Figaro).

La France ne demande qu'à y collaborer en effet. Mais à quel titre ?

Reprenez le mot du Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken (que les Français ne cessent de rappeler qu'il parle parfaitement français et qu'il aime leur pays) : « Nous avons été en contact avec nos homologues français au cours des dernières 24 à 48 heures pour discuter de AUKUS, y compris avant l'annonce » (AFP, V. 17/09/2021)

« 24 à 48 heures pour Discuter » d'un tel projet ? En vérité ?

Était-ce pour informer ses partenaires français ou pour tenter de les associer, au moment même où les Australiens (en accord avec ses alliés) les excluaient ?

Un affront, une ironie de plus ?

### LE TRIO SE DÉFEND ET RÉPLIQUE

Dès vendredi 17 septembre, si le Premier ministre australien reconnaît les dommages infligés aux relations entre l'Australie et la France, il persiste et signe avoir informé fin en juin, lors de sa visite à Paris, Emmanuel Macron que l'Australie avait revu sa position sur l'accord et qu'elle pourrait être amenée à prendre une autre décision.

« J'ai été très clair, nous avons eu un long dîner à Paris, sur nos préoccupations concernant les capacités des sous-marins conventionnels à faire face au nouvel environnement stratégique auquel nous sommes confrontés », a déclaré Scott Morrison à la radio 5aa. « J'ai dit très clairement que c'était une question sur laquelle l'Australie devait prendre une décision dans son intérêt national », a-t-il ajouté. (Reuters, 17/09/2021)

AUKUS est un système qui ne s'improvise pas en quelques jours ou semaines. Le triumvirat devait préparer son coup depuis longtemps. Peut-être même dès le début, quand on se souvient des réticences de l'actuel Premier ministre australien (qui n'était pas encore en poste en 2016 et ne l'est que depuis 2018). Scott Morrison était proche de D. Trump qui lui décerna en décembre 2020 la Légion du mérite, une prestigieuse distinction militaire américaine.

D'ailleurs, le jour même S. Morrison reconnaît volontiers que cette nouvelle alliance permanente est le fruit de plus de 18 mois de discussions avec Washington et la Grande-Bretagne. (AFP, V. 17/09/2021)

En vérité ? A l'insu des Français ?

18 mois ? Pendant un an et demi, dans le dos des Français le trio négocia une alternative sans en aviser leurs alliés européens. Pourquoi cela ?

18 mois, cela veut dire que le renoncement au « projet du siècle » avait commencé sous le mandat D. Trump. Donc bien avant l'élection de J. Biden qui l'a repris à son compte sans aucun état d'âme.

La confusion scientifiquement entretenue entre le projet de sous-marins et la création d'un nouveau système intégré de défense permet d'argumenter et de jouer sur plusieurs tableaux, avec des intervenants des trois pays, anonymement ou non, qui se contredisent et argumentent dans tous les sens.

L'industrie française avait un indéniable avantage comparatif, annulé dès lors que les Etats-Unis consentent à offrir aux Australiens une technologie de propulsion nucléaire.

L'Australie se défend de toute duplicité : « La décision que nous avons prise de ne pas continuer avec les sous-marins de classe Attack et de prendre un autre chemin n'est pas un changement d'avis, c'est un changement de besoin », a affirmé le Premier ministre australien. (AFP, V. 17 septembre 2021).

Le problème est que les règles du jeu ont changé à l'insu des Français. C'est en cela qu'ils se croient fondés à le tenir pour un coup bas.

Des contacts depuis 2016 et deux ans de négociations. En vain.

Autre question encore plus redoutable parce que c'est un problème franco-français : Comment se fait-il que les services de renseignement français n'aient pas eu vent de ces tractations secrètes ? Imagine-t-on la conception improvisée d'un nouveau système intégré de défense dans le Pacifique, entre Américains, Australiens et Britanniques, (des « alliés »), sans que les Français n'en aient eu connaissance ?

Incompétence ? Complicité ? Qui d'autre était au courant ? Les Chinois ? Les Russes ?

Rien n'interdit de poser de semblables questions. Mais il n'est pas dans les usages d'y trouver réponses.

Savoir confère un avantage. Faire savoir que l'on sait (en l'occurrence, que l'on savait) confère un avantage à l'adversaire.

Quoi qu'il en soit l'offense est constituée.

### DE LA BATAILLE SOUS-MARINE À LA BATAILLE MÉDIATIQUE : LE GRAND SPECTACLE COMMENCE

La France a perdu la bataille sous-marine. Elle ne devait pas perdre la bataille médiatique et c'est sur ce terrain que les autorités vont organiser leur contre-offensive dans le rôle traditionnel de la victime éprouvée.

Le statut de victime recueille la sympathie. Il confère aussi la légitimité de la riposte. Cette technique a été perfectionnée depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Les experts en la matière ont atteint des sommets de raffinement en la matière. La France ne décolère pas.

Très vite, la position française se condense en quelques mots clés que le ministre des Affaires Etrangères français va ordonner et répéter, inlassablement amplifiés par une machine médiatique rouée avec les chefs d'orchestre expérimentés, dans le cadre d'une cellule de crise pilotée par le chef de l'Etat qui restera - contrairement à ses habitudes - silencieux, tapi dans l'ombre des ministres (surtout Le Drian) envoyés au front.

Les mots sont très durs, la plupart proférés par le ministre Le Drian : déloyauté, duplicité, trahison,

brutalité, comportement inacceptable, crise grave, pillage, mensonge, rupture majeure de confiance,

Assigner aux pays et aux hommes politiques des affections personnelles dans l'exercice de leurs missions, permet de vendre des romans et du papier, mais c'est une erreur. Il est probable qu'une partie de la réaction du ministre français des Affaires Etrangères s'explique par les efforts qu'il a déployés en tant que ministre de la défense pour l'aboutissement du contrat aujourd'hui résilié.

« Nous avions établi avec l'Australie une relation de confiance. La confiance est trahie et je suis en colère. Ça ne se fait pas entre alliés ». (...) « Ce qui me préoccupe, c'est aussi le comportement américain. Parce que cette décision unilatérale, brutale, imprévisible, ça ressemble beaucoup à ce que faisait M. Trump. » Jean-Yves Le Drian<sup>[5]</sup>.

« Cette décision exceptionnelle est justifiée par la gravité exceptionnelle des annonces effectuées le 15 septembre par l'Australie et les États-Unis », a dit dans un communiqué le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. « L'abandon du projet de sous-marins de classe océanique qui liait l'Australie à la France depuis 2016, et l'annonce d'un nouveau partenariat avec les États-Unis visant à lancer des études sur une possible future coopération sur des sous-marins à propulsion nucléaire, constituent des comportements inacceptables entre alliés et partenaires, dont les conséquences touchent à la conception même que nous nous faisons de nos alliances, de nos partenariats et de l'importance de l'indopacifique pour l'Europe », a aussi dit le ministre. (Adrien Jaulmes à Washington, Le Figaro, V. 17/09/2021)

« Le choix américain qui conduit à écarter un allié comme la France d'un partenariat structurant avec l'Australie, au moment où nous faisons face à des défis sans précédent dans la région Indopacifique, marque une absence de cohérence que la France ne peut que constater et regretter », déclarent à l'unisson Jean-Yves Le Drian et Florence Parly. (Reuters, J. 16 septembre 2021)

Il est vrai que le partenariat ne concerne pas seulement la livraison de sous-marins. La France est aussi impliquée dans la géostratégie régionale occidentale, sous commandement américain, face à la Chine et à la Russie. La signature du contrat franco-australien s'intégrait dans la logique du contexte régional.

Cependant, le ministre français se trompe : au contraire des prérogatives incomparables que confère la Constitution française à un président français, Le Drian accorde un pouvoir à D. Trump et à J. Biden qu'ils ne possèdent pas dans le système politique américain.

C'est toute l'Amérique qui est trumpienne, du Congrès aux représentants, de la Maison Blanche au Capitol, pas Biden qui fait avec, selon son style et son tempérament.

Il y a une multitude d'intérêts contradictoires qui reflètent les contradictions de la société américaine qui dépasse les seuls exécutifs et les administrations aux affaires.

Cela, n'a pu échapper aux Français.

A suivre...

Abdelhak Benelhadj

«Aucun Algérien ne peut, à lui seul, porter, à bout de bras, l'Algérie. Le fardeau est trop lourd. Il arrivera que le chef de l'Etat, qui est en même temps chef de gouvernement, ne puisse tout faire. Il se déchargerera fatalement sur son entourage d'une partie de ses responsabilités. Des hommes non mandatés par le peuple, qui ne manqueront pas d'expérimenter, au détriment de l'intérêt national, les théories les plus fantaisistes. Un tel régime finira par engendrer des activités subversives, des coups d'Etat et des complots».

( Ferhat Abbas - 1963)

## L'ultime escapade de l'Enfant prodigue (Le Roi est mort, maudit soit le royaume)



Par Mazouzi Mohamed\*

**I**l nous a quitté , celui qui refusait avec véhémence d'être un « Président au trois quarts », celui qui prétendait incarner « l'Algérie toute entière » , celui qui bravaient ce caste militaire indéboulonnable prête à le « bouffer tout entier », celui qui a failli nous abandonner à notre « médiocrité » si nous avions commis l'impudence de faire le mauvais choix. Sommes-nous moins médiocres aujourd'hui ? Ce qui subsistera après son règne est pire :

Un chaos moral inédit. La violence, la haine, la défiance, la fourberie et le divorce entre le citoyen et ses institutions. « la fin de l'Etat n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'êtres raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, mais au contraire il est institué pour que leur âme et leur corps s'accoutrent en sûreté de toutes leurs fonctions, pour qu'eux-mêmes usent d'une raison libre, pour qu'ils ne luttent point de haine, de colère ou de ruse, pour qu'ils se supportent sans malveillance les uns les autres. La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté. »<sup>(1)</sup>

Extrisé de sa disgrâce par les cardinaux de la malignance ( selon les us et coutumes autochtones en matière de passation de consignes ou de restauration de régime . De conciliabules en conciliabules au niveau des cabinets noirs , nos conclave finissent toujours d'un commun accord par désigner ou exhumer d'un passé lointain le candidat le plus flexible à qui on confiera une mission qui exige avant toute une certaine docilité qui permettra dans l'intérêt de tous les protagonistes la pérennisation d'un système politique obscur , vicieux et interlope. ) Bouteflika s'acquittera de sa tâche mais avec des méthodes inusitées qui surprendront tout le monde. Il refaçonnera l'Etat et fera de celui-ci le sanctuaire de tous les pactes faustiens.

Désormais la Cour d'El-Mouradia laissera s'infiltrer des Ministres voleurs et trafiquants en tout genre. Des Députés larbins , des promoteurs immobiliers et des Importateurs véreux , des rabatteurs, des escrocs , des prostitués.

Lui qui , à ses débuts , plein d'enthousiasme et de vigueur, prétendait chercher des Hommes d'Etat pour son projet national titanique , il sera réduit à recruter la vermine la plus ignoble qui s'adonne dans l'impunité la plus totale aux plus grands forfaits et raps de l'histoire.

L'ex-ministre Abdelaziz RAHABI, en évoquant l'affaire Khalifa, la B.C.I.A, Le B.R.C, estime que ces scandales qui ont secoué la scène politique sont comme «les plus gros depuis la main basse de l'armée de l'occupation de Napoléon III sur le trésor de la régence d'Alger...»<sup>(2)</sup>

Monsieur Rahabi ne fera qu'entrevoir la partie visible de l'iceberg. Les dommages ne s'évalueront pas seulement à l'aune des fortunes et bien mal acquis que le Tribunal de Sidi M'hamed à Alger, encore sous le choc , peine à recenser. C'est l'âme d'une Nation toute entière qui sera souillée et perverie pour les décennies à venir. « Les différents scandales financiers en Algérie, qui touchent l'ensemble des secteurs public et privé, la corruption s'étant socialisée, relatés chaque jour par la presse nationale et internationale discréditant l'image de l'Algérie, dépassent souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur... Ces scandales jouent comme facteur à la fois de démobilisation des citoyens par une névrose collective du fait que ces montants détournés sont la propriété de toute la collectivité nationale»<sup>(3)</sup>

Le 22 Février 2019 , tout le peuple algérien sortira dans la rue pour maudire le règne mégalomane , désastreux et concupiscent que ce président a édifié ou laisser édifier. Aujourd'hui , le Président git dans le carré des martyrs.

On refusera de dissocier ce personnage mystérieux de l'épopée révolutionnaire Pré et Post indépendance dont il a fait partie. Ainsi , parmi nos preux et immaculés chevaliers de la révolution , nous avons certes inhumé un Président mais aussi et surtout l'une idée d'une certaine Algérie utopique, le symbole d'une époque glorieuse , nos espoirs déçus , le mystère insoudable de l'exercice d'un pouvoir calamiteux aux antipodes de l'âme

de la révolution algérienne. Bref ! Nous avons pratiqué un exorcisme à titre posthume en la personne de son excellence. On commence déjà à regretter son époque comme on l'a déjà fait avec son mentor le président Boumedienne et comme on l'a fait par la suite avec le président Chadli.

On retiendra de son règne cette embellie financière ( El-Bahbouha El-Malika ). Les Algériens miséreux que nous fûmes lui doivent un toit sur la tête, un salaire, des voies de communications.

De miraculeux bienfaits qui n'auraient pourtant jamais été possibles sans cette richesse nationale qui appartient au peuple , ce maudit pétrole qui satisfera dans l'immédiat nos besoins les plus basiques et alimentera en permanence des tares politiques qui maintiendront le pays dans un sous-développement économique endémique. On doit aussi au Président ou à son staff l'art d'avoir bâclé énormément de projets économiques foireux dissimulés sous un faste et une esbroufe diaboliques. Le Président n'aura pas le temps d'écrire ses mémoires, de se justifier, se disculper ou expliquer au monde les ressorts de cette malédiction politique qui fera de son règne l'un des plus toxiques et des plus mystérieux au monde. En dépit de quelques truismes énoncés à son sujet, on connaît si peu de choses à propos de cet illustre personnage énigmatique. Il emportera dans sa crypte tellement de secrets. Ceux qui chercheront à le disculper doivent se ressaisir et se rappeler que cette Corruption qu'il stigmatisera au début avec une ferveur religieuse reprendra de plus belle dès son investiture.

**E**n 1999, le président Bouteflika, en faisant le bilan du Pouvoir qui l'avait précédé, dira ceci : «Depuis que je suis au pouvoir, je suis arrivé à la conclusion que l'Etat algérien était bien pourri... Je ne connais pas de pays au monde où la crise morale a débouché sur un si grand nombre de perversités et où l'Etat national a, à ce point, vacillé... la violence se confond dans un magma de brigandage, de mafiosi, de gens véreux». <sup>4</sup> Aujourd'hui, à voir la concupiscence abyssale dans laquelle sera noyé le pays sous « son haut patronage », on en arrive souvent à se demander si ses invectives étaient adressées au Pouvoir qui l'avait précédé ou si c'était son crédo pour les années à venir. Car il n'y aura non seulement aucun changement mais nous assisterons nous tous, (complices et compromis jusqu'au cou , certains impassibles spectateurs dans l'attente d'une opportunité , d'autres évoluant au gré des circonstances et désormais résolument engagés dans la voie de l'ilégalité et du crime, le reste gigotant désespérément anonyme dans une misère et exclusion ignominieuses) à l'un des systèmes politiques le plus démoniaque.

Doit-on accepter comme seules explications à cette tragédie nationale l'attrait du pouvoir et cette maudite rente intarissable ? Est-ce suffisant pour inhiber toutes vertus et lucidité chez des hommes qui paraissaient sains d'esprit ? Voilà plus d'un demi-siècle que nous avons chassé l'opresseur. Nous avions en tête les rêves les plus fous qui finiront par s'évaporer et ne laisser hélas subsister que folies compulsives et cupidités dévorantes.

Dès son investiture, le Président fera à son peuple des promesses pourtant très faciles à tenir si les bonnes résolutions et des hommes vertueux étaient au rendez-vous. Il réussira, dans la foulée d'initiatives antérieures, et au prix de tractations dont nous ignorons tout , à amadouer les assassins et les pyromanes de l'époque. Tout le monde lui doit cette paix si précieuse que nous essayons aujourd'hui de ratifier.

«J'éteindrai les feux de la discorde, je m'engage à relancer l'économie nationale, je rendrai à l'Algérien sa dignité et à l'Algérie sa place dans le concert des nations», martèlera-t-il dès le début de son règne, avec force, vigueur et assurance. Le peuple exulte et se rassure. La paix revient et dans son sillage des charognards patients et déterminés, car il y a toujours des proies, des festins, quelque chose à dépecer. Les vingt années de son règne généreront un saccage tellement profond (pernicieux et imperceptible peut-être ) au niveau de toutes les institutions et de la société qu'il faudrait des efforts , des vertus et une volonté inébranlable que la Nation toute entière doit déployer pour réparer des décennies d'aberrations politiques.

La Concorde Civile et la Réconciliation Nationale demeurent toujours fragiles car de nouvelles menaces s'amontencent et se profilent à l'horizon.



Le président sera absous de toute la démence politique qui caractérisera son règne. Juger le président c'est juger l'Algérie toute entière , car il prendra le soin de corrompre tout le monde , suscitant en chacun les désirs , les ambitions , les pulsions les plus malsaines. « Et quand tout sera accompli, le Diable dira: « Certes, Allah vous avait fait une promesse de vérité; tandis que moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue. Je n'avais aucune autorité sur vous si ce n'est que je vous ai appelés, et que vous m'avez répondu. Ne me faites donc pas de reproches; mais faites-en à vous-mêmes. Je ne vous suis d'aucun secours. Je vous renie de m'avoir jadis associé [à Allah]. » Certes, un châtiment douloureux attend les injustes»<sup>(5)</sup>

**L**e tyran n'est extérieur ni l'autre. Il est en chaque sous la forme du désir qui nous promet, si nous le faisons Roi, de faire de nous son ministre favori. La corruption fera sourdre dans le cœur de chaque citoyen beaucoup de ressentiment, ferment d'un genre de « Fitna » qui est pire que toutes les autres formes de menaces extérieures, cette subversion détruira par un processus d'implosion tout ce qui concourt à faire l'armature d'un peuple, d'une société, d'une nation. Une démission, une lassitude et un désintérêt profond à l'égard du bien public habitent depuis longtemps chaque citoyen. «Le caractère endémique de la corruption qui mine l'Algérie est devenue un obstacle au développement politique et économique du pays. - Le fait que ses causes les plus évidentes soient situées au sommet de l'Etat ne favorise pas non plus un comportement citoyen.»<sup>(6)</sup>

En septembre 2006, la Présidente de Transparency International, Mme Huguette LABELLE invitée aux Débats d'El-Watan sur la Corruption , rappelle au sujet de ce fléau ce que tout le monde savait déjà : «Ce fléau alimente la pauvreté et la violence, détruit la fibre nationale de la société et transforme les valeurs saines en valeurs immorales. Son coût est tellement élevé qu'il est impossible de le quantifier.» Le Président ne se privera pas de vouer aux géométries ses prédécesseurs mais il restera terriblement silencieux et impassible face aux scandales financiers qui gangrénent la Nation pendant qu'il incarnait l'Algérie toute entière.

En 2012 , lors de son passage à Sétif , le président Abdelaziz Bouteflika clamerà haut et fort «Tab djamna , nous avons du mal à suivre le rythme», insinuant par là que la gestion des affaires du pays devait désormais échoir à une nouvelle génération, conseillant par là à la famille révolutionnaire de songer à lâcher prise. Il reprochera à certains d'avoir fait de la « Révolution » un fond de commerce.

Il raillerà l'économie de bazar qui régnait avant son investiture. « Kéch Bakhta ouéFnadjel Mérimi », disait-il ça et là . Malheureusement et mystérieusement, son règne sera plus loufoque.

Ses promesses grandiloquentes ne seront jamais

réalisées. L'Algérie survit toujours misérablement grâce à la politique du « Tout Container » et de « l'Import/Import. » Parmi ceux qui l'ont adulé ou berné, tout le monde essaiera aujourd'hui ou plus tard de se racheter une virginité , de pointer du doigt les boucs émissaires de son choix , de s'inventer les justificatifs qui permettent à chacun de continuer à vivre en paix avec sa conscience.

Il a été l'instigateur de sa propre déchéance et de la déchéance de tout un pays. La tragédie ne commencera pas en 2013, lors de son accident vasculaire cérébral, il a enclenché le compte à rebours dès son investiture. Un règne contaminé par un narcissisme effarant, un esprit vindicatif et un étrange désarroi que rien ne pouvait guérir.

**I**l laissera comme héritage un « Hirak » à la fois désabusé et irréductible qui squattera indéfiniment l'Agora, convaincu qu'aucun gouvernement ne pourra désormais être crédible , que tous les élus sont suspects , que derrière chaque visage , chaque tribun, chaque discours , se dissimulent la tartufferie et la traître.

Ce que Ferhat Abbas prophétisait en 1963 finira par arriver : A défaut de créer un Etat fort qui se suffit à lui-même, émanation d'une volonté populaire (un Etat qui ne peut ni ne doit disparaître avec la disparition des hommes, selon le vœu du président Houari Boumediene).

On sera amené à confier l'Etat , à le sous-traiter, à le louer à des oligarchies périphériques. Notre défunt président Abdelaziz Bouteflika n'aura été que le produit d'un passé tourmenté, une véritable jungle où tous les coups sont permis.

En 1964, seulement quelques années après l'indépendance, Mostefa Lacherif faisait un tableau assez sombre et inquiétant de la « nature du régime ou du pouvoir » qui présentait déjà des signes avancés de délinquance : «Objectivement, nous n'avons fait aucun effort sur nous-mêmes pour conjurer les risques et les malheurs dont notre pays a souffert... Peut-on décentement parler d'esprit révolutionnaire, de garants de la Révolution, en évoquant des hommes qui ne savent même pas se tenir sur la pente facile des tentations matérielles, de la soif frénétique de s'enrichir et de s'embourgeoisir ?»<sup>(7)</sup>

\*Universitaire

Ce qui adviendra par la suite n'est qu'un formidable « Bug politique » qui a immobilisé toute la nation depuis l'indépendance.

Notes

1- Spinoza, Traité théologico-politique, chapitre XX, GF Flammarion, 1965, p.329.

2- Abdelaziz RAHABI « La corruption absolue produit du pouvoir absolu », El-Watan du Jeudi 21/01/2010

3- Abderrahmane MERTOUL « Le gouvernement algérien a-t-il tiré les leçons du scandale de Khalifa ? », Journal Liberté du 19/12/2013

4- Discours du président Abdelaziz Bouteflika 1999.

5- Le Coran – Sourate Abraham - Verset 22

6- Cécile JOLLY,Les cercles vicieux de la corruption en Algérie.

Revue internationale et Stratégique, 2001/3, N°4

7- Mostefa Lacherif, « L'Algérie, Nation et société », Casbah Editions, Alger 2006, P.270

J'avais déjà de la peine à le voir malade dans son fauteuil. J'en suis resté, pour ma part, à son dernier discours, celui de Setif : « Tab djnanu» (2012). Les années qui ont suivi n'ont été qu'une longue prise d'otage. J'ai donc eu du chagrin en apprenant son décès. J'ai pleuré et j'ai essayé de comprendre pourquoi.

## Bouteflika, héros tragique de l'Algérie



Par Yazid Ben Hounet

**I**l n'était pas de ces héros morts durant la Guerre de Libération Nationale, ni aux lendemains de l'Indépendance, ou encore ceux exilés, écartés.

Ceux que l'on idéalisé, à juste titre, et dont on s'imagine qu'ils auraient forcément conduit le pays à bon port. En vérité cela n'est qu'une chimère.

Lui a assumé, plusieurs décennies durant, de grandes responsabilités au sein d'un État en construction, imparfait donc. Il a été la voix du pays, quand Alger était la Mecque des révolutionnaires. Il a été le porte-voix de la Palestine (offrant la tribune à Yasser Arafat à l'ONU en 1974) et de la lutte contre l'Apartheid. Il a longtemps été un homme public (ministre de 1962 à 1980), ainsi que paria (1981-1989). Trop facile alors de crier à l'imposture du parcours de Bouteflika, seulement lorsqu'il est devenu président. Trop facile également de ne pas lui donner crédit de la paix retrouvée (ce serait grâce aux autres, paraît-il) ... et en même temps lui faire porter l'entièvre responsabilité de la corruption en Algérie. Boudiaf avait dénoncé cette gangrène en son temps, lui aussi à son arrivée. Elle

existait avant lui. Elle existera bien entendu après Bouteflika.

Je me souviens des peurs que j'avais à le voir s'exposer en allant au-devant du public en 1999 et au début des années 2000. Il se trouvait que le dernier président civil était justement... Boudiaf. Nous avons oublié le courage qu'il fallait pour assumer une telle responsabilité en cette période.

Je me souviens également de la fierté éprouvée lors de son discours prononcé à l'Assemblée Nationale française (14 juin 2000). Pas seulement en raison de la profondeur du propos et de sa superbe éloquence. Je me souviens d'avoir ressenti comme un formidable baume à mon cœur meurtri par une décennie meurtrière. Avec lui, l'Algérie n'était plus 'seulement' le pays du terrorisme et du « qui-tue-quisme ».

Avec lui sont venus la paix, la fin de l'endettement au FMI, les constructions et les grands chantiers comme MEDGAZ (bien utile actuellement), les routes, les tramways, le gaz de ville dans l'arrière-pays, l'abondance dans les réserves de change, etc... Mais aussi malheureusement des projets bâclés, une plus grande corruption et des répressions.

Il était moudjahid, ministre, paria, président, otage. Il était séduisant, charmant, ténébreux, co-

lérique. Il était l'opulence, l'autorité, l'Algérie fastueuse et l'Algérie simple et profonde (en particulier celle des zouias). Il était aussi la maladie, la déchéance et la paralysie. D'une certaine manière, il était, selon sa formule, « l'Algérie toute entière » (1999), dans ce qu'elle a de meilleur et ce qu'elle a de moins bon, dans ce qu'elle a de vrai, de tragique et de touchant à la fois.

Il est mort dans son pays, naturellement, quand les dictateurs déchus eux s'exilent en Suisse ou dans les pays du Golfe.

J'ai pleuré aussi en pensant à son dernier discours testament « Tab djnana » et au fait qu'un si grand jardin ne se bâtit et ne s'entretient pas seul, qu'il est soumis à de multiples forces internes et environnementales (parfois imprévisibles), qu'il convient encore et toujours d'y arracher régulièrement les fruits pourris et les mauvaises herbes. Il a assumé sa part et comme les héros tragiques, ces héros si humains (ni parfait, ni honni) au destin compliqué, il s'en est allé discrètement partiellement boudé par un État et une population incapable de se voir en face et donc de se reconnaître en lui.

Quand le temps des acrimonies, des jalouses et des colères sera passé (car il passera), l'histoire et les arts le réhabiliteront.

## LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



## Deux ou trois choses à propos de Bouteflika

**Q**ue celles et ceux qui connaissent déjà cette anecdote acceptent de m'excuser. Il arrive au présent chroniqueur de raconter plus qu'il n'en faut. C'était donc au printemps 1991, un colloque se tenait à l'hôtel Aurassi en soutien du peuple irakien. La grève insurrectionnelle de l'ex-Front islamique du salut (FIS) n'était pas encore d'actualité mais, déjà, le gros nuage noir des élections législatives de juin (finalemment reportées) se profilait. Dans le hall du dit-hôtel nous étions quelques journalistes à deviser tranquillement. Parmi nous le très fraternel Smaïl Yefsah qui sera assassiné deux ans plus tard par un groupe armé.

Nous parlions des élections, des tensions générées par la loi électorale quand un petit bonhomme, costume, cravate et chapka sur la tête, a survécu. C'était l'une des toutes premières fois qu'Abdelaziz Bouteflika réapparaissait en public.

Il s'est arrêté à notre hauteur, tenant la main en souriant vers une consœur de la radio Chaine III. Inutile de préciser que le reste de notre groupe fut superbement ignoré. Une attitude à la fois très algérienne mais surtout propre au serial. Il est ainsi des postures simples de la vie quotidienne qui signifient l'exclusion, qui matérialisent la ligne de séparation entre le *ta3na*, « il est des nôtres », et les autres qu'il convient d'ignorer pour marquer leur insignifiance. On peut lire les rapports sociaux à l'heure de cette *açabiya* décrite en son temps par Ibn Khaldoun.

« Avez-vous des projets, monsieur le ministre ? Vous êtes prêts à prendre des responsabilités ? » a demandé, d'un ton un peu trop enjoué, la consœur à l'ancien ministre des affaires étrangères de Houari Boumediene. La réponse a fusé comme une évidence : « si les militants du Parti le souhaitent, si le frère président me le demande, pourquoi pas ? Je suis au service de l'Algérie. » Puis il s'est éloigné me permettant de m'originer la journaliste. « Pourquoi as-tu posé cette question débile ? Tu sais bien qu'il est fini. Jamais le système ne lui fera confiance.

Il n'est plus dans la course » J'aurais mieux fait de me taire. Huit ans plus tard, alors que la « campagne » pour l'élection présidentielle de 1999 battait son plein et que tout le monde savait que Bouteflika serait élu par la volonté du système, j'ai repensé à cette rencontre. La conclusion de tout cela est simple.

**D**ans la vie politique, il est des hommes et des femmes qui ne renoncent jamais à atteindre leur objectif. Bouteflika voulait être président en 1979, il lui a fallu attendre vingt ans. Alors que les gens le pensaient fini, tout en lui œuvrait à préparer ce retour. L'âge, pour cette catégorie de personnes, ne compte pas. Voilà pourquoi, dans le monde arabe comme en Afrique subsaharienne ou même ailleurs, on rencontre

des octogénaires qui rêvent encore de prendre, ou de reprendre, le pouvoir alors qu'on les penserait enclin à vivre tranquillement leur retraite.

Autre souvenir. La campagne électorale de 1999, Abdelaziz Bouteflika interviewé par le très makhanian Vincent Hervouet sur LCI. Un numéro. De longues tirades, la dénonciation pèle-mêle, du « misérabilisme », de « l'arrivisme », etc. C'était le ton de l'époque. De retour dans le jeu, l'homme s'était reconstitué une cour composée de fidèles qui avaient osé braver sa mise au ban durant les années 1980 et d'opportunistes en tous genres. A tous, il infligeait de longs monologues y compris à ceux qu'il sollicitait pour leur expertise. Des heures et des heures de blabla confus, de retour vers le passé, d'annonces grandiloquentes.

**T**out cela ne me disait rien qui vaille. Instruit par des personnalités qui le connaissaient depuis la guerre d'indépendance et qui redoutaient sa capacité à semer le désordre et la zizanie, je savais, dès 1999, que l'Algérie pâtirait de sa, ou plutôt, de ses présidences. Mais il est toujours difficile de faire entendre sa voix quand les choses semblent aller mieux, quand l'argent de la rente crée un sentiment d'abondance, en réalité artificielle. S'il faut résumer, Bouteflika a fait perdre vingt ans à l'Algérie, qui venait déjà d'en perdre dix durant la décennie noire. Trente ans à rattraper... Et ce qui se déroule actuellement laisse penser que le retard va s'aggraver encore, mais c'est une autre histoire.

Le bilan des « années Boutef » exigerait un texte bien plus long. Mais il est une chose sur laquelle je veux insister. Il y a quelques jours, j'ai échangé avec des amis tunisiens à propos des années 1970. Je leur expliquai que la vie politique avait beau être sévèrement verrouillée sous Boumediene, nous ne vivions pas le même culte de la personnalité dont bénéficiait Habib Bourguiba (souvenez-vous du journal de vingt-heures diffusant les images du Combattant suprême effectuant quelques brasses dans la Méditerranée ou alors de la radio lui souhaitant un joyeux anniversaire avec force chansons).

**B**outeflika a réveillé une part sombre de la personnalité algérienne. Il a réussi à imposer son culte comme en témoigna le soudain usage du mot « fakhamatouhou ». Il a encouragé le larbinisme - certes, c'est une chose propre à tous les sérafs politiques où que l'on se trouve mais dans ce cas, ce fut une approche quasi-institutionnelle. Réfléchissons un instant à cette histoire de cadre pour bien prendre la mesure de ce qui s'est joué. Le *tchin* et la flagornerie a été érigée en mode de fonctionnement (petite pensée à cet ex-ministre qui déclara qu'il souhaitait mourir le même jour que Bouteflika...).

Alors mon gars ?). Le Hirak a été l'expression d'une dignité retrouvée. Et, alors que les thuriféraires de « l'Algérie nouvelle » redoublent de férocité, c'est cette quête de fierté qu'il ne faut pas abandonner.

# Droits acquis (habitudes), droits juridiques et droits attendus

Par Arezki Derguini

**L**es droits ne s'accordent pas toujours avec les habitudes et pourtant c'est ce qu'ils visent à instaurer, ils sont comme des normes pour normaliser la conduite, rendre la coopération/compétition aisée. Ils peuvent donc aller ensemble discordants ou concordants. Dans une société en voie de modernisation, d'occidentalisation, ils sont censés allés concordants, mais vont souvent discordants. En fait, il faut distinguer les expectations ou droits attendus, les droits juridiques et les droits acquis ou habitudes. Dans une telle société, les droits attendus peuvent être en discordance avec les droits juridiques, parce que les derniers peuvent être en deçà des premiers, les expectations plus grandes que les possibilités, les demandes plus grandes que les offres ou en contradiction avec eux. Mais aussi parce que les droits acquis des uns peuvent s'opposer aux droits attendus des autres. En fait il n'y a pas de société du point de vue de ces trois distinctions, mais des groupes qui forment société. La dictature résulte d'une incapacité des groupes à s'accorder sans le recours à la force armée. On distinguera donc des groupes selon les rapports que forment les droits attendus, les droits acquis et les droits juridiques. Le groupe dominant est celui pour lequel les droits attendus améliorent les droits acquis, les habitudes, les droits juridiques servant d'appui. Le groupe dissident est celui pour lequel les droits juridiques sont dissonants avec les droits attendus et menaçants pour les droits acquis. Le premier groupe se trouvant sur une trajectoire des droits ascendante, le second sur une trajectoire descendante.

**D**ans le couple de deux salariés, les droits acquis par les hommes sur les femmes (les habitudes tenues de l'économie domestique, des rapports avec leur mère) entrent en contradiction avec les droits attendus par ces dernières, celles-ci n'étant plus contenue par l'économie domestique. Elles portent mal les anciennes habitudes de l'économie domestique et aspirent à s'en décharger, à leur substituer de nouvelles habitudes. Les droits juridiques peuvent leur servir d'appui pour la réalisation de leurs droits attendus. La femme devient la semblable de l'homme et lui dispute la fonction qu'il tenait de l'économie domestique. Dans certains cas, jusqu'à un certain point, elle peut devenir son semblable supérieur. Elle peut être à la fois chef d'équipe, mère nourricière et mère affective. Ou femme sans enfants, disputant à l'homme, presque à armes égales, les postes de responsabilité sociale. À armes presque égales, les habitudes de l'ancienne économie domestique pouvant migrer dans l'économie marchande ou publique avec une forte tendance à se réserver leur sommet. Avec la marchandisation, le domaine de la compétition s'élargit sans se débarrasser pour autant de sa tendance à la monopolisation qui s'impose plus aisément au fur à mesure que l'on s'approche du sommet de la hiérarchie sociale. Il est intéressant de relever que l'extension du domaine de la compétition, la sortie des femmes de la subordination du travail domestique, s'effectue avec force lors des guerres mondiales. Les femmes vont participer de manière nouvelle à l'effort de guerre.

La machine de guerre industrielle les extirpe de la division sexuelle du travail. Les guerres, les compétitions entre nations industrielles européennes qui ont inscrit les femmes dans une nouvelle division du travail ont rendu possibles les luttes des femmes pour l'égalité et leur succès. Les droits des femmes progressent avec la place qui leur est faite dans la lutte sociale, pas seulement celle qui les oppose à leurs frères desquels elles obtiennent les droits, mais d'abord de celle qui les oppose, elles et leurs frères, à d'autres sociétés, aux étrangers auxquels sont disputées les ressources mondiales. Dans l'économie capitaliste extractrice, les droits que les femmes obtiennent de leur société dépendent de ceux que celle-ci obtient de la compétition avec le monde et de la place qu'elles y occupent. En fait la société européenne «égalitaire» engage les femmes plutôt que les autres dans la compétition militaro-industrielle internationale<sup>[1]</sup>.

Avec «l'extension du domaine de la lutte»<sup>[2]</sup> s'élargissait, progressait le mouvement pour l'égalité sociale. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle,

un mouvement de long terme vers l'égalité a pu explicitement se développer<sup>[3]</sup>.

Ce mouvement a été soutenu par celui d'une croissance de la vie matérielle et marchande inhabituelle. De sociétés inégalitaires, les sociétés européennes, non plus de statuts mais de classes, sont devenues des sociétés égalitaires parce que prônant à la base la généralisation de la compétition. Avec le mythe du progrès, le mouvement de long terme de l'égalité est destiné à ne pas s'achever. Pourtant, il nous faut bien constater que l'occidentalisation du monde s'essouffle, que le monde de demain ne pourra pas subsister à l'image du monde d'hier. Les Chinois, les Asiatiques et Africains ne pourront pas vivre demain, comme les Occidentaux ont vécu hier<sup>[4]</sup>. Ce qu'il faut bien appeler occidentalisation du monde est en crise, le nombre des esclaves mécaniques au service de l'humanité ne pourra pas être multiplié indéfiniment (J.-M. Jancovici), la substitution du capital au travail ne pourra pas rester indéfinie. Une polarisation du marché du travail s'intensifie.

**U**ne nouvelle domesticité, marchande autrement nommée (services à la personne), fait son apparition. L'Europe vieillissante voudra chercher dans la migration pour ces travaux inconfortables ce que sa démographie ne lui a pas donné. Mais pourra-t-elle contrôler une telle migration, faire des migrants ses «esclaves»<sup>[5]</sup> ou domestiques en substitution aux autochtones, qui auront fui certains emplois, ou aux esclaves mécaniques, devenus trop coûteux pour beaucoup de productions et de services ? Si l'égalité doit progresser, elle ne progressera pas sur le modèle de l'homme blanc néocolonial qui visait à substituer des choses aux humains, des esclaves mécaniques au rapport de subordination salarié. Les inégalités se creusent au sein des sociétés au lieu de se résumer, la croissance ne se poursuit plus aux rythmes antérieurs. Le domaine de la lutte se contracte, il se fragmente, les populations inutiles se multiplient (J.-L. Giraud). L'homme blanc devra accorder, à la différence de ses esclaves mécaniques qu'il ne pourra plus substituer systématiquement au travail humain, des droits à ses employés, à ses subalternes qui lui doivent obéissance. Il ne pourra pas redevenir l'homme colonial qu'il a été. Oui, l'esclave sans droits n'a jamais existé, il a seulement manqué des droits de son maître dont il rêve de prendre la place. C'est pour cette raison que le socialisme a échoué : il se définissait par négation du capitalisme, négation de la propriété privée, du marché et de la monnaie et restait pris dedans. Tout compte fait, il a servi à améliorer le capitalisme. Ainsi que le capitalisme qui a étendu le domaine de la lutte mais a abouti à en réduire le champ. Quels droits imposer au migrant et comment lui imposer la migration ? En fomentant des guerres chez lui et en lui faisant payer cher le droit à la migration. Intervenir militairement à l'étranger n'a plus pour objectif de gagner la guerre, mais celui de défaire des projets, des plans qui contrarient.

## CONCORDE ET DISCORDE DES DROITS

Les droits accordés par l'État algérien, dans le prolongement de ceux accordés par le monde, doivent être distingués de ceux accordés par la société. Il y a discorde au départ, même quand ceux qui prétendent accorder l'État (post-colonial) sont ceux qui refusait le monde (colonial). Nous avons tendance à utiliser le terme État à la place d'autres termes plus précis. On confond souvent, pouvoir et État, gouvernement et État, société dirigeante et État. En matière de droits on distinguera quatre niveaux : le monde, l'État, le gouvernement et la société. Nous aurons les droits accordés/imposés par le monde (l'État-nation, les droits humains), par l'État (la Constitution), par la société dirigeante (l'exemplarité), par le gouvernement (la politique et la loi) et par la société (les échanges de droits entre individus). Relevons que ceux accordés par le monde ont changé avec la fin du colonialisme. Ce que la société française s'accordait à elle-même, elle le refusait à ses colonies. Avec la fin du colonialisme, l'ancienne puissance impériale reproche en théorie à l'État postcolonial de ne pas accorder ce qu'elle refusait d'accorder à ses colonies, de ne pas pouvoir accorder à ses citoyens ce qu'elle accorde aux siens. Elle continue de disputer, de nouvelle manière, à l'État postcolonial la souveraineté sur la société. Elle



oppose au pouvoir de ce dernier son autorité. Avec les indépendances, tout se passe comme si on assistait à une inversion dans la distribution du pouvoir et de l'autorité entre l'ancienne puissance coloniale et la nouvelle nation indépendante. La dictature résulte aussi d'une telle inversion, du fait qu'à cette autorité extérieure, l'État et la société postcoloniales ne peuvent plus opposer d'autorités au monde à l'image de celles que le mouvement de libération opposait au pouvoir du colonialisme.

**D**e l'ère coloniale à l'ère postcoloniale, ce qui commence à changer, ce qu'il importait de préserver, c'est la séparation de la société et de l'État ; ce qu'il faut toujours empêcher c'est que celui-ci devienne un prolongement, une institutionnalisation démocratique de celle-là. Pour ce faire, l'autorité (politique, culturelle et économique) de l'ancienne puissance sape la confiance des élites postcoloniales dans la société (immaturité), en même temps qu'elle sape la confiance des populations dans les élites postcoloniales (incompétence). Elle désunit le monde civil et militaire et récupère leurs capitaux. Le monde civil n'est plus derrière le monde militaire (il ne lui donne pas de complexe industriel) dans la compétition internationale.

Les droits accordés en principe par le gouvernement et qui se voudraient comme ceux de l'État ne peuvent échapper en vérité à ceux qu'impose le monde, s'ils ne correspondent pas à ceux que peut s'accorder la société. Pour sa reconnaissance internationale, l'État «accorde» au monde le droit de définir les droits, qu'il se doit d'accorder ensuite à la société. L'État national fait partie d'un système interétatique. Ce point, pour changer il faut pouvoir changer le monde, en attendant il faut lui ressembler, est méconnu par les non démocrates et la majorité des démocrates<sup>[6]</sup>. Les premiers l'ignorent ou le rejettent, les seconds l'intériorisent ou le prennent pour appui. Mais cette reconnaissance de droits par l'État au monde et à la société est théorique, car en pratique ce ne sont pas le monde et l'Etat comme abstraction qui accordent des droits ; ils ne correspondent pas à ceux que les individus, les groupes nationaux et internationaux, les gouvernements et les gouvernés se reconnaissent les uns aux autres. L'État accorde des droits en théorie, ils ne sont pas droits concrets mis en œuvre par des interactions sociales, mais des droits abstraits indépendants de situations concrètes que les agents pourront investir ensuite dans leur pratique s'ils en ont le loisir et la possibilité en prenant appui sur la violence légitime. En fait les droits que le monde accorde à la société au travers de l'État, lui permettent de coopter un groupe social pour l'instituer en groupe dominant. On ne dira pas une classe dominante, d'où l'instabilité politique. Ces droits abstraits,

devenus droits juridiques et qui deviendront des droits attendus ne seront réalisés que par un tel groupe, mais non pas par l'ensemble de la société. Nonobstant ceux qui ne les attendaient pas. En théorie, dans le monde actuel, la dichotomie théorie et pratique est opérationnelle. En pratique, elle doit retrouver son unité au-delà de la division entre le travail de conception et celui d'exécution.

Dans un cas, la «théorie de la pratique», la pratique «disparaît» dans la théorie, dans un autre, la «pratique de la théorie», la théorie «disparaît» dans la pratique. La théorie dans la pensée dichotomique est ce qui met de l'ordre dans la pratique. Elle est ce qui réduit le réel au rationnel. Mais quand apparemment elle échoue, c'est du désordre, une discorde entre théorie et pratique, qui apparaît. Elle combat alors l'unité d'une théorie et d'une pratique. Car une pratique, son unité, n'est pas sans théorie, que celle-ci soit formulable ou non, explicitée ou non, camouflée ou non. Car il n'y a pas de pratique livrée à elle-même qui serait pur chaos. Il n'y a pas de pure indifférence de la théorie et de la pratique.

**L**e chaos est le résultat d'une désunion entre théorie (de la pratique) et pratique (de la théorie). Ceux qui pratiquent la théorie n'étant pas ceux qui pratiquent la théorie, la différence des intentions et propensions peut conduire à la divergence de leurs pratiques. Dans la guerre et la compétition, la théorie ayant pour objectif de semer le chaos dans la pratique et la théorie de l'ennemi, ne peut pas s'avouer comme théorie d'une pratique ni son résultat être dit échec ou réussite. Celle qui est avouée pour gagner l'opinion ou faire diversion, ne sera donc pas celle qui sera mise en œuvre pour gagner la guerre. La théorie-propagande fait souvent passer une défaite pour une victoire ou inversement. Perdre une bataille, n'étant pas perdre la guerre, la guerre elle-même n'étant qu'une bataille pour imposer une paix, peut-on dire que lorsque l'intervention militaire occidentale échoue à construire un État en Irak, en Libye, ou en Afghanistan, mais réussit à y semer la guerre civile, que cela constitue un échec ou une réussite ? La paix que l'on veut construire en Irak, en Libye et en Afghanistan n'étant plus celle que veulent les Irakiens, les Libyens et les Afghans.

La théorie des droits fait donc appel à des niveaux différents : d'abord le monde qui inspire ces droits et joue avec, puis l'État qui les adopte pour la reconnaissance internationale, ensuite le gouvernement (le groupe dominant) qui les manipule et se trouve entre l'État qu'il est censé être, les ressources dont il dispose et les individus avec lesquelles il interagit, et enfin la société des personnes concernées qui s'échangent des droits. Suite en page 10

# Droits acquis (habitudes), droits juridiques et droits attendus

Suite de la page 9

**I**l se trouve que la concorde des droits que s'accordent la société (les individus et les groupes), le gouvernement, l'État et le monde ne va pas de soi. Elle est rarement réalisée, et jamais parfaitement, dans toutes les parties du monde. Une certaine concorde est le privilège des centres de gravité du monde, des «sociétés centrales». Elle est en général précédée par leur discorde.

C'est contre l'État-classe que les droits individuels (sacralisation de la propriété privée et séparation des pouvoirs) ont été conquises en Occident. La discorde est particulièrement criante dans les «sociétés périphériques» où les droits juridiques ne permettent la réalisation que des droits attendus d'une minorité<sup>[1]</sup>.

## PENSER LA COMPÉTITION/ COOPÉRATION DES HOMMES ET DES FEMMES

Les sociétés qui ne participent pas à l'élaboration des normes mondiales, peuvent être caractérisées pour leur grande part comme des sociétés qui ne pensent pas la théorie de leurs pratiques. Plus que cela, comme celles qui sont empêchées de produire la théorie de leurs pratiques, qui sont contraintes de pratiquer une théorie qu'elles n'ont pas produites et qu'elles ne peuvent pas penser. Elles ne peuvent pas soustraire leurs pratiques à une théorie qui leur échappe. Elles ne peuvent pas donner à leurs pratiques une certaine cohérence.

On peut résumer la discorde qui caractérise leurs pratiques dans celle qui oppose les droits formels et les habitudes sociales. Les droits formels n'ont pas propension à se transformer en habitudes. Les droits que s'accordent les individus et les groupes et qui relèvent comme de coutumes, d'habitudes sociales ne sont pas pensés ; ceux qu'accordent le monde et l'État, consistent en normes abstraites, en droits théoriques. Autrement dit, droits juridiques abstraits et automatismes non pensés s'entrechoquent dans la société. Ils ne peuvent pas s'accorder et fabriquent un milieu chaotique dans lequel le groupe dominant peut «pécher en eaux troubles», installer discrètement ses habitudes, accorder droits juridiques, droits acquis et droits attendus.

Le fait est patent dans la compétition/coopération des hommes et des femmes qui s'effectue à l'aveugle. Hommes et femmes ne sont pas sortis ensemble de l'économie domestique. La femme ayant été traditionnellement tenue éloignée du rapport avec l'étranger. Le droit à l'éducation des femmes est supposé leur permettre de sortir d'une division sexuelle du travail en leur donnant accès à un emploi étatique ou marchand qu'elles peuvent désormais disputer aux hommes. Les femmes espèrent ainsi sortir de la domesticité et entrer dans un autre rapport d'interdépendance, de coopération et de compétition avec la société. Le domaine de la compétition entre hommes et femmes ne se réduit plus à la sphère domestique, il s'étend à la sphère marchande et publique.

Compétition qui tend de plus en plus à être administrée en apparence, mais en vérité comme bien d'autres, qui reste largement souterraine. Elle souffre de l'absence d'une vision globale et de principes directeurs. Persiste le refus de penser la compétition/coopération des hommes et des femmes. C'est cette compétition souterraine qui conduit à un vieillissement des populations là où son domaine s'est étendu à la sphère marchande depuis les deux guerres mondiales et à une explosion démographique dans les pays où la compétition/coopération reste cantonnée au domaine domestique. On préfère demeurer dans l'abstraction «sans distinction de sexe, de race ou de religion», le mâle occidental et son clone universel échappant ainsi à la reddition des comptes. Il ne faut pas prendre les femmes dans leur ensemble, ni d'ailleurs les générations ou les régions.

Dans le couple de salariés, la libération de la force de travail féminine du secteur domestique conduit à une extension du domaine de la compétition entre hommes et femmes. L'entrée dans le nouveau domaine ne délest pas la femme des habitudes sociales auxquelles elle a été soumise. De même, les habitudes de l'enfant masculin n'ont pas préparé à celles de l'adulte qui doit partager la vie d'une femme active à l'intérieur et à l'extérieur de la famille. Les rapports acquis avec la mère ne peuvent pas être reproduits avec l'épouse qui est comprise

désormais dans deux économies. Au travail domestique s'est ajouté un travail extérieur. La compétition n'exclut pas la faillite de la famille à l'image d'une autre «entreprise». Dans la dynamique de transformation sociale, de nouvelles habitudes ne sont pas opposées aux anciennes, mais d'anciennes habitudes sociales transmises par la génération précédente à des droits juridiques régissant la vie civile. Il se trouve alors que dans la compétition/coopération, habitudes anciennes et nouveaux droits juridiques s'opposent, que des hommes prennent appui sur les habitudes et des femmes sur les droits juridiques. Le conflit peut alors conduire à une victoire du droit (de nouvelles habitudes conformes au droit se substituent aux anciennes), à une victoire du droit juridique pour les uns (les anciennes habitudes subsistent mais sont cantonnées et ne s'étendent pas à l'ensemble du nouveau domaine de compétition/coopération) et une victoire des anciennes habitudes pour les autres. Cette opposition des habitudes sociales et du droit juridique dont il peut résulter une dualisation de la société renvoie au fait que nous sommes en présence d'une société qui ne pense pas son avenir, mais d'un monde qui le pense pour elle. Pour que le droit juridique se transforme en droit réel, il faut que la société le transforme en habitudes, en le considérant comme une anticipation de ses nouvelles habitudes. Cela suppose une intériorisation du droit par rapport à la société ou son intériorisation par elle et non par une de ses parties seulement.

Le droit à l'éducation (des femmes mais pas seulement) n'est pas un droit que la société s'est accordé à elle-même, ni un ancien, ni un nouveau. Il n'a pas fait partie, ne fera pas partie de ses habitudes, de ses investissements. C'est un droit qu'elle n'a pas désiré, auquel elle a été plutôt contrainte de consentir et dans lequel elle ne trouve pas que bénéfice. C'est un droit dont profitent aujourd'hui les catégories les plus favorisées pour prendre appui sur lui et aller au-delà. Il en résulte un rapport confus avec l'éducation. Avec la transformation de l'activité sociale contrainte par le colonialisme (déstructuration de l'activité traditionnelle et de sa division du travail), avec la prolétarisation de la société, la situation domestique des femmes s'apparentait davantage à de l'enfermement. En confiant ses enfants à l'éducation publique, la société ne libérait pas un temps de travail pour un temps de formation, elle se déchargeait de l'entretien, de la formation et de l'occupation de ses inoccupés. L'Etat se charge de l'entretien, de la formation des enfants et de leur emploi une fois devenus adultes.

On constate jusqu'à aujourd'hui les effets d'une telle politique : la déresponsabilisation de la plus grande partie de la société quant à l'éducation de ses enfants. Comme chacun peut en avoir fait l'expérience avec les associations de parents d'élèves : les familles se dérobent constamment devant toute implication. Leur comportement est exclusivement orienté vers la défense du droit de leurs enfants vis-à-vis de l'Etat (leur fournir un titre supposé leur donner un emploi) qui est comme un droit sur la propriété collective des ressources naturelles et comme un droit qui fonde la légitimité de l'Etat. L'Etat et la majorité de la société se trouvent aujourd'hui coincés dans une telle impasse qui oppose droit acquis et impossibilité de le pérenniser d'une part et conjugue impuissance sociale et impuissance publique d'autre part.

## PROPRIÉTÉ FORMELLE ET PROPRIÉTÉ RÉELLE

On ne mesure pas suffisamment les conséquences d'une telle confusion en matière de rôles dans l'éducation : désengagement familial, mais devoir de solidarité sociale. La famille patriarcale offrait un certain ordre entre catégories, hommes-femmes, parents-enfants, gouvernantes et gouvernés. Le couple salarié n'offre pas d'ordre particulier, les rapports précités varient d'une situation à une autre. L'issue est collectivement incertaine : la capacité étatique d'emploi ne permettant plus de garantir un emploi aux détenteurs de titres, le droit à l'éducation se transformant plus difficilement en droit au travail indépendant ou salarié, le pouvoir économique des femmes ne pouvant s'étendre, tout cela ne permettra pas la transformation des habitudes sociales patriarcales. Aucun ordre général sur lequel puisse reposer la famille ne semble pouvoir prévaloir, son absence menace son effacement. La société des «individus singuliers» livre la majorité des individus à eux-mêmes et le sort de la société à une minorité. Nous

ne séparons pas suffisamment le rejet de la société patriarcale et l'ordre familial qu'il faut construire. Ceci n'entraîne pas cela. Sont jetés le bébé (la famille) et l'eau du bain (le patriarcat). En vérité notre société est pensée de sorte que la compétition/coopération organisée des hommes et des femmes puisse obscurcir l'établissement de la domination d'un groupe social d'une part (en jouant sur les droits attendus des femmes), de sorte que la compétition/coopération réelle puisse demeurer souterraine et miner la cohésion sociale d'autre part. La compétition/coopération réelle administrée n'est pas affichée, au contraire d'une autre théorie prévue. Ce ne sont pas les femmes en général dont on veut prendre soin, mais le groupe dominant (on ne dira pas la classe capitaliste) en formation et ses groupes de soutien. La classe potentielle ou le groupe dominant étant en formation, l'espoir d'en faire partie, partage la société. Il s'agit d'instaurer une société dualiste, conserver les habitudes patriarcales dans la société inférieure et promouvoir les nouvelles habitudes sur les marges de la société supérieure afin de perpétuer un système interétatique en faveur des puissances mondiales. C'est pour cela qu'il faut être conscient de la division sociale du travail pour laquelle on se bat. Quelles habitudes sociales souhaitons-nous partager, lesquelles sont justes et peuvent être viables ? Car, d'une part, la formation d'une société de classes ne pourra ni prendre consistance ni être stabilisée par une dictature militaire. D'autre part, la formation d'une société qui ne penserait pas sa division sociale ne pourra pas assurer sa stabilité. Car une telle division n'est rien moins qu'évident.

Le problème ici aussi trouve son origine dans la pensée dichotomique. L'asymétrie ne va pas sans la symétrie et inversement. Tout dépend du fonctionnement de ces deux pôles dans le processus de différenciation sociale. L'asymétrie n'est pas seulement négative, déséquilibre, elle est aussi positive en exprimant la vie, elle porte la promesse d'un nouvel équilibre, au contraire de l'équilibre qui n'étant pas renouvelé par un déséquilibre exprime la mort. Dans la société, l'asymétrie ne place plus forcément la femme en situation inférieure au travers de ses nombreuses positions, tout dépend de leur reconnaissance, de leur équilibre. Parce que des individus veulent toujours bénéficier des avantages dont ils disposaient dans la société ancienne, ils refusent que la symétrie rééquilibre l'asymétrie. Ils ne voient pas les avantages qu'ils gagnaient en renonçant aux avantages qu'ils possédaient. Mais l'opposition en vérité n'est pas entre l'ancienne et la nouvelle société, elle est dans le fait que des individus bénéficiant de rapports d'asymétrie s'efforcent d'en faire des avantages globaux, permanents et exclusifs. Ainsi de la position du producteur quand il veut dominer le consommateur et le citoyen.

Quand un père doit décider des avantages qu'il doit accorder à l'un de ses enfants, ses autres enfants ne supporteront ce favoritisme que si cela se rééquilibre quelque part, s'il leur en revient un profit. S'il leur en revient que des pertes, ils ne pourront supporter<sup>[2]</sup>. L'asymétrie d'un rapport ne peut donc être jugée que dans la situation qui l'interprète.

Si le père et la famille décident en tenant compte du profit de tous, plutôt que du profit d'un des enfants suite à une délibération collective, l'asymétrie père-enfants, enfant élue-enfants, auront permis de renouveler la symétrie, l'égalité, entre les enfants. Le respect du père n'impose donc pas nécessairement une asymétrie

### Notes :

[1] Aux origines de la grande divergence : la domination militaire européenne. Thomas Piketty. Une brève histoire de l'égalité. Seuil, 2021.

[2] «Le libéralisme économique, c'est l'extension du domaine de la lutte, son extension à tous les âges de la vie et à toutes les classes de la société. De même, le libéralisme sexuel, c'est l'extension du domaine de la lutte, son extension à tous les âges de la vie et à toutes les classes de la société.» In Extension du domaine de la lutte. Michel Houellebecq. J'ai lu, 2010

[3] Thomas Piketty. Ibid.

[4] L'on comptait en 2012, 782 voitures pour mille habitants aux États-Unis, 603 en France, 176 au Brésil, 69 en Chine et 22 en Inde.

[5] La surcharge négative de la notion d'esclave permet d'empêcher d'assimiler sa condition à celle subordonnée du salarié. Il est vrai que l'esclavage a conduit à des extrémités physiques qui n'ont plus cours. Mais celle du salarié peut conduire à d'autres extrémités, plus psychologiques que physiques. Et l'esclavage pouvait aussi avoir des droits ou l'être devenu

structurelle selon laquelle ce serait lui qui décide de l'exclusion de tout autre. Le respect du père ou de l'aîné doit être vu comme une marge de manœuvre accordée à l'ancienneté, comme une ritualisation des rapports qui protège de l'indifférenciation, de l'anomie. Le père qui préside la délibération collective a une responsabilité propre par ce qu'il sait, peut et veut, elle ne se substitue pas à celle des enfants qui devront «coopérer» et qui elle aussi dépend de ce qu'ils savent, peuvent et veulent.

Le droit à l'éducation est un droit accordé par le gouvernement à la société, mais non pas par la société à elle-même, sinon du droit de bénéficier de la propriété collective des hydrocarbures par l'éducation. On n'étudie pas, parce que la société a dégagé de son temps de travail, un temps pour l'étude et l'amélioration de son activité. On étudie, la société utilise le droit que lui accorde le gouvernement (ou qu'elle s'est accordée sur la propriété collective), parce que le droit à étudier est une voie d'accès à une position sociale, à un emploi étatique ou une formation étrangère qui confèrent un certain pouvoir de coopérer, voire de commander (à des subordonnés) et d'acheter (à des indépendants). Dit brièvement, le droit à l'éducation est associé à un droit à l'emploi public, à un accès à un mode de vie. Les Algériens ont aspiré à devenir des fonctionnaires. Ceux versés à l'emploi privé étaient ceux qui étaient rejettés du système de l'éducation. Plus succinctement encore, si l'on se place du point de vue féminin, il donne accès à un nouveau mode de vie qui signifie une sortie de la vie domestique. Ce n'est donc pas un hasard, si un tel droit est le mieux utilisé par la gent féminine, même si un tel droit n'a plus tendance à produire les mêmes effets, n'a plus tendance à tenir ses promesses<sup>[6]</sup>. Pour la gent féminine, le droit à l'éducation donne le droit à un emploi non domestique, à une nouvelle existence sociale. Il restera qu'un tel droit opposera ses prétendants et détenteurs à ceux qu'un tel droit aura tendance à priver de droits. Il restera que l'avenir d'un tel droit risque de ne plus être porté par la même croissance de l'emploi que par le passé.

Nous ne pouvons prédire à quoi ressemblera le monde globalisé de demain. Nous ne pouvons abandonner les individus à leurs rapports de forces locaux. Aussi est-il impératif de regarder la compétition/coopération des hommes et des femmes, comme celle des régions d'une nouvelle manière. Les intérêts collectifs des femmes et des régions devraient être pris en considération. L'asymétrie des rapports doit pouvoir être rééquilibrée par leur symétrie dans la perspective d'une amélioration de la qualité de vie. La polarisation actuelle du marché du travail mondial n'est pas soutenable. La substitution continue du capital au travail provoque crises sociales, crises de l'énergie et crises écologiques. Que le sentiment d'égalité ne puisse pas progresser, comme le manifestent aujourd'hui les crises sociales et écologiques, ne pourra engendrer que dissensions, régression et fragmentation. Il doit progresser, mais par où et comment, la réponse ne viendra probablement que d'expérimentations audacieuses et contrôlées. Je fais l'hypothèse que c'est dans le cadre des compétitions/coopérations régionales que des compétitions/coopérations sociales, dont celles entre générations, hommes et femmes, pourront être définies pour le bénéfice de tous. L'organisation de la solidarité régionale est celle qui demande le moins d'énergie sociale, elle est celle qui a le plus de chance d'être effective et source de compétitions positives. Arezki Derguini

parce qu'il avait perdu les droits de citoyen. La convertibilité du citoyen en esclave et de l'esclave en citoyen, bien que réprobée dans des cas ou encouragée dans d'autres par les coutumes, n'en était pas moins réelle.

[6] Sans démocratie, comment parler de démocrates ?

[7] Parmi les droits attendus, ceux de propriété. La propriété du logement fait attendre la majorité de la population et la propriété de l'État et des moyens de production est attendue par une minorité.

[8] Voir Exit, Voice, and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations, and States, (1970). Albert O. Hirschman (1915-2012).

[9] Le taux de chômage des diplômés progressant plus vite que le taux de chômage moyen. Une telle réalité renvoie à l'attente démesurée à l'égard du diplôme. La société ne voit pas de substitut à l'emploi public, elle s'accroche à un diplôme national qui ne cesse pas de se dévaluer, la dispute autour de l'emploi public n'en étant que plus grande. Pendant qu'une minorité projette des études et du travail à l'étranger.

# « Une reprise en mains des leviers économiques »

Par Boudjemâa Haichour\*

**L**e plan d'action du Gouvernement Aymen Benabderahmane a été adopté par 318 députés qui ont voté « oui », « 65 » sur 380 députés présents.

Composé de cinq chapitres s'inspirant des 54 engagements du Président de la République Abdelmadjid Tebboune dont la rénovation de la Gouvernance, la consolidation de l'Etat de droit, l'indice de développement humain (IDH), une politique sociale renforcée, une politique étrangère dynamique à vision prospective et un renforcement de la sécurité et la défense nationales.

Une feuille de route sectorielles élaborées par chaque département ministériel avec la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi et d'évaluation. Le Gouvernement devra dire le Premier ministre travailler avec tous les partenaires pour concrétiser cet ambitieux programme avec abnégation et sincérité.

Ce sera un plan de développement inclusif et équilibré pour s'assurer d'une stabilité de notre pays au plan national et se hisser dans le concert des Nations développées.

## LOIN DE TOUTE VISION PESSIMISTE

**L**oin de toute vision pessimiste comparable au Programme d'Ajustement Structurel des années 80, l'Algérie reste à l'abri d'un renvoi à la crise sociale, malgré les chocs économiques exacerbés par la pandémie qui a affecté l'économie mondiale.

En ce temps passé du P.A.S, notre pays était dans une banqueroute qui lui imposait le recours aux institutions financières internationales. Aujourd'hui en analysant le contexte, il est admis que les réserves de change (44 Milliards de dollars) lui permettent d'aller jusqu'à l'année 2022, avec comme scénario optimiste d'un prix de baril en situation haussière.

## REDUIRE LES DEPENSES INUTILES DE L'ETAT

**U**ne bonne gouvernance dans la réduction des dépenses de 50% de son budget de fonctionnement sans toucher aux dépenses sociales tout en rejetant les gabages et les importations sans effets sur la production nationale, pourraient être une issue de sor-

tie de crise. Les 2200 Milliards de DA injectés dans le refinancement des banques décidés par la Banque d'Algérie en tant que financement non conventionnel, seront un répit conjoncturel.

En attendant de voir le plan d'action du Gouvernement Aymen Benabderahmane se concrétiser après le débat qui aura lieu au Conseil de la Nation, discuté et adopté par les sénateurs. Les choix arrêtés vont-ils booster l'économie nationale pour pouvoir tirer profit d'une possible hausse des prix du baril mais aussi, comment pouvoir maîtriser l'inflation face à la dépréciation du dinar et la parité du pouvoir d'achat du citoyen ?

Le gouvernement devrait veiller à la stabilisation des fondamentaux de notre économie en atténuant les déséquilibres internes et externes des comptes de l'Etat. C'est vers une stratégie qui reposera sur la dépense publique en améliorant progressivement l'assiette fiscale, tout en préservant le soutien de l'Etat aux populations vulnérables à travers les transferts sociaux. La traçabilité des financements alloués aux entreprises et aux particuliers est une des responsabilités de l'Etat et donc des pouvoirs publics.

## LA FINTECH FACTEUR DE SECURITE ET DES FIABILITE

Il s'agit dès à présent de remplir les meilleures conditions au développement des services financiers dématérialisés et des paiements numériques pour lutter contre le blanchiment d'argent pour créer un environnement adéquat et ne pas compromettre la sécurité et la fiabilité apportées par la Fintech.

1- La croissance économique de l'Algérie a été revue à la hausse et devrait se situer à 4,2% en 2021 selon le ministère des finances. Tandis que les perspectives économiques rapportées par la BAD qui note un rebond important de la croissance réelle estimée à 3,4% du PIB en 2021.

2- L'économie algérienne devait se remettre partiellement selon la BM. Alors que le FMI prévoit une croissance de 2,9% en 2021. Mais les perspectives restent fortement défavorables si les politiques publiques actuelles ne seront pas ajustées.

3- L'Algérie continue de financer son déficit budgétaire par des mesures non conventionnelles tout en essayant de drainer les fonds du secteur informel (40% du PIB).

4- La dette publique qui a augmenté en raison de de

la crise de la pandémie Covid-19 à 63,3% serait à hauteur de 73,9% en 2022 selon le FMI.

5- Les réserves de changes avoisinent les 44 Milliards de dollars en 2021 selon la déclaration du Président Tebboune, en déçà des prévisions précédentes qui étaient de 51,6 Milliards de dollars.

6- L'inflation qui est de 4,9% en 2021 serait de 6% en 2022. L'endettement de l'Etat passerait de 63,3% du PIB en 2021 à 73,9% du PIB en 2022. Alors que le PIB était de 151,46 Milliards de dollars, serait de 150,14 Milliards de dollars en 2022.

7- La balance des transactions courantes en Milliards de dollars est de -11,69 soit (-7,7% du PIB) pour se situer à hauteur de -13,08 soit (-8,7% du PIB).

8- Le taux de chômage est de 14,5% de la population active en 2021 et serait de 14,9% en 2022 selon la Banque mondiale. L'agriculture représente 12% du PIB et emploie 9,7% de la population active. La taille de l'industrie représente 37,4% du PIB employant 30,7% de la population active selon ONS. Le secteur tertiaire contribue à près de 46% du PIB en 2019 et emploie 59,6% de la population active.

9- Six banques publiques des vingt banques existantes dominent la place. Elles se taillent la part du lion. Celles-ci continuent de souffrir du manque de management par rapport aux banques privées. En effet leurs services financiers numériques n'arrivent pas à se hisser aux évolutions de grands vecteurs pour booster l'activité économique.

10- Il faut dire que le Covid-19 a eu des conséquences néfastes sur l'économie nationale comme à travers l'ensemble des pays.

Dans notre pays le PIB a régressé de 4,7% en 2020. La baisse des recettes d'exportation de pétrole et de gaz a creusé davantage les déficits publics et externes. Le déficit budgétaire a presque doublé passant de (5,6% du PIB en 2019 à 13,6% en 2020).

11- Le niveau des réserves en devises a graduellement baissé. La Banque d'Algérie a nettement baissé le ratio des réserves à 3% en Septembre 2020, alors qu'il était à 12% en Février 2019. La croissance hors hydrocarbures se situerait à +3,2% dans la loi des finances complémentaire 2021 contre +2,4% prévue dans la Loi des finances 2021.

Le dinar a-t-il été déprécié pour atteindre 142,20 DA pour un dollar US, contre 133,49 DA pour un dollar actuellement ? Cette dépréciation est-elle due aux conséquences de la pandémie du Covid-19 ?

12- La chute du baril de pétrole a aussi été de la partie. Le FMI prévoit un recul spectaculaire de son taux de croissance se situant à (-6,4%). Face à la gravité de cette situation, les autorités algériennes doivent elles refuser d'aller au FMI et la Banque mondiale considérée comme une atteinte à la souveraineté nationale ?

13- Ces institutions exigent et donc imposent des réformes structurelles et donc une dévaluation du dinar.

14- Les hypothèses retenues pour 2021 et maintenues sont 40 dollars US le baril du pétrole pour le prix fiscal, 45 dollars US pour le prix du marché et 142,20 DA pour le taux de change moyen.

15- Le marché des changes s'est caractérisé par une dépréciation du dinar par rapport au dollar de 5,9% et par rapport à l'euro de 7,7% en 2020.

16- Le 31 Décembre 2020, le dinar s'est échangé à 132,13 DA pour un dollar US et à 162,4 DA pour un euro.

17- Il est à rappeler que les crédits alloués à l'économie uniquement par les banques publiques ont atteint un encours de plus de 9711 Milliards de DA en 2021 soit une augmentation de 67 Milliards de DA par rapport à fin Décembre 2020 dont 4087 Milliards de DA au secteur privé. Cela démontre l'effort considérable déployé par le secteur bancaire pour accompagner le secteur économique national dans la perspective d'une reprise parraine.

(Source : Voir FMI World Economic Outlook Avril 2021). En conclusion on peut dire que l'Algérie a été impactée comme tous les pays ou en développement par les deux années de la pandémie du Covid-19. On peut dire que toutes les économies du monde ont été affectées non seulement dans leurs équilibres macroéconomiques et micro-économique générant des manques à gagner et des situations sociales difficiles à redresser.

La nouvelle Gouvernance doit veiller à la numérisation qui conforte une traçabilité rigoureuse et une lutte sans merci contre toutes formes de corruption et de l'argent sale, tout en recherchant les voies et moyens afin de récupérer les deniers de l'Etat dilapidés dans toute la sérenité et le respect des lois de la République.

\* Docteur d'état Es sciences économiques  
Thèse « De la crise à la régulation du système monétaire et financier international - essai de modèle de régulation »

# La France déchirée?

Par Abdelkader Benmazouz

**E**ntre le plan Macron pour sauver l'hexagone, et celui annoncé du trublion « judéo-berbère » Zemmour pour purifier la Gaule, la vieille France prend l'eau de toutes parts. Le tsunami covidien, l'islamisme conquérant, les gilets jaunes, les gilets verts, une dette publique abyssale, une économie en berne, les rebuffades de plus en plus évidentes de la France-Afrique, et aujourd'hui encore la connivence américano-australienne pour faire capoter le marché français de cinquante milliards de dollars conclu avec les Australiens pour la livraison de sous-marins, et, qui n'est pas sans rappeler l'implication de France dans l'affaire El-paso pour empêcher notre pays de fournir la côte Est des Etats-Unis en gaz Algérien. Tous ces revers, sont-ils en train d'achever l'empire en déclin. Le salut, cette fois-ci, ne viendrait pas du général De Gaulle mais du patriarche Macron ou peut-être du judéo-algéro-pieds noir Eric Zemmour, pour sauver la république du naufrage.

Le citoyen secouru Macron a pensé le sauvetage de la nation en la mettant sur pilotis. Cinq piliers de la république qui garderont le pays à flots en attendant l'éclaircie. Seront-ils aussi solides que les cinq piliers de l'islam pour sauver la France laïque ?

C'est, d'après le sauveur, surtout la lame de fond islamiste qui menace d'envoyer le bateau France par le fond. L'heure est grave, le séparatisme, ce grand remplacement d'après la théorie zemmourienne aura raison de l'état nation, si rien n'est entrepris en urgence pour reconquérir les territoires perdus de l'empire. Séparatisme islamiste qui d'après le président français, comme d'après le « créidentier » du décret Crèmeux est un projet conscient, théorisé et qui se concrétise par la constitution d'une contre-société.

Le problème serait l'idéologie qui affirme que ses lois sont supérieures à celle de la république, d'après le président français.

## MAIS ALORS, EN QUOI CONSISTE LA STRATEGIE DU SAUVETAGE?

D'abord commencer par poser des actes, explique Emanuel Macron, une démarche qui rap-

pelle le fameux « patriot act » d'outre Atlantique. Après onze minutes d'un cours magistral sur les raisons historiques qui ont fait le lit à l'islamisme en France, Macron conclut, lors d'un discours : « nous avons nous-mêmes construit notre propre séparatisme, avec une politique de peuplement infructueuse qui a conduit à la ghettisation des quartiers ». Un aveu polémique par excellence qui provoquera l'ire de l'extrême droite.

Le président français reconnaît explicitement que le projet islamiste radical en France s'est construit sur la lâcheté des pouvoirs publics.

Alors, là panacée d'après Emmanuel Macron consiste à mettre en œuvre sa stratégie en cinq actes. Le plus révélateur d'une fin de cycle républicain, est celui qui consiste en l'urgence à promulguer des textes de lois qui mettront fin aux carences républicaines. L'obligation de neutralité sera applicable aux agents publics, précisera-t-il.

Lorsque la loi de 1905 a été votée, l'islam n'était pas aussi présent dans notre société, rappelle le président. Il faudra donc, et c'est le quatrième acte, structurer l'islam. Fonder un organisation pour accompagner l'islam des lumières et libérer des influences étrangères, Turquie, Maroc, Algérie, ce que Macron appelle l'islam consulaire, l'islam postcolonial en lien avec l'étranger.

Revoir la loi de 1901 sur le financement des foundations, les « mosquées associatives doivent disparaître, comme il faudra contrôler les origines du financement des associations culturelles qui baigne dans l'opacité. Il est temps d'après le président d'enclaver l'islam de France par un retour à la loi de 1905. Former une génération d'imams, car l'islam existe bel et bien en France, pour ceux qui ne veulent pas le voir ou en entendre parler. Et surtout favoriser l'émergence d'un clergé musulman.

Travailler avec le cfcim, labelliser, certifier les imams. Un clergé « éclairé » qui reconnaîtrait le droit au blasphème, et ferait une place à la femme pour exercer la fonction d'imama. Reconnaître l'islam comme civilisation, et pourquoi pas susciter l'émergence d'un nouveau chiisme au sein de la communauté musulmane française.

Créer un Institut scientifique d'islamologie, Ibn KHALDON y sera enseigné. Enseigner également d'avantage la langue arabe, sortir de l'hypocrisie, macron franchit le rubicon, la campagne des prochaines

présidentielles est déclarée ouverte.

Le cinquième acte fera reconquérir la république et la fera aimer. Donnera un avenir à ses enfants qui ne l'aiment pas, à l'école par le dédoublement des classes, la multiplication des apprenants, des cités éducatives, bibliothèques, etc. Prendre des initiatives pour faire revenir la république, promouvoir la justice de proximité. Se battre contre les inégalités. Le programme « maison France » de Borlow, tant décrié, revient. Un véritable travail de proximité pour assurer la présence républicaine. Garantir des promesses d'émancipation.

Zemmour, lui, ne l'entend pas de cette oreille, et, s'insurge contre toute forme l'islamo-gauchisme. Pour lui la solution doit être radicale, comme le fut celle qui a failli avoir raison de sa propre souche. « Erik », choisit l'équation simple, 380 000 africains et Nord-africains entre ceux qui doivent quitter l'hexagone et ceux qu'on empêche d'y entrer sera la comptabilité annuelle du projet Zemmouri. Durant son quin-

quennat le faux viking veillerait à réformer la nomenclature des prénoms autorisés, plus de Mohamed ni de khadidja, les Kevin et giacomo seront tolérés s'ils sont les descendants de Puccini ou Belmondo. Zemmour choisit le Maurassisme, ce nationalisme intégral, dont l'auteur Charles Maura avait pourtant dit que « l'on ne choisissait pas plus sa patrie, la terre de ses pères, que l'on ne choisit son père et sa mère. »

D'autre part, le clash identitaire Zemmour vole la vedette à l'héritière du souverainisme rassembleur, incarné par la blonde Marine, de quoi accentuer le strabisme de pas mal d'électeurs. La France aurait-elle peur d'une partie de ses enfants longtemps ostracisés pour enfin revenir à de meilleurs sentiments ?

Aux Zemmour, Sifaoui, Finkielkraut, Ménard et autres Houellebecq, Sansal et même quelques-uns de nos petits blancs: et si un jour la France décidaient de choisir le chemin vers la diversité assumée ?



# Zemmour : un dynamiteur du vivre ensemble

**« Je rêve que mes quatre petits-enfants vivent un jour dans une nation où ils ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau, mais sur la valeur de leur caractère »**

Martin Luther King

Par Chems Eddine Chitour \*

Qu'on le veuille ou non à tort ou à raison nous nous intéressons à des degrés divers sur ce qui se passe en France. Nous sommes à notre corps défendant concernés surtout que la France semble plus que jamais prise en charge par les adeptes du grand remplacement éludant les vrais problèmes que sont le chômage avec comme corollaire la conséquence dans ce que d'aucun les territoires perdus de la République. Tout est fait pour creuser un fossé entre des citoyens avec des impatients candidats qui rêvent de la magistrature suprême. «À sept mois de la prochaine élection présidentielle lit-on, sur *Slate*, la campagne est entrée dans ce qu'on pourrait appeler une phase «déambulatoire». Les candidats se succèdent. Il y a ceux qui sont déjà déclarés ceux qui sont candidats à la primaire des Républicains, elle-même encore virtuelle ou effective, celle des écolos ou encore ceux qui, habitées par une forme de destin gaullien, se sont mis en marche tout seuls à la rencontre de leur peuple (Bertrand, Montebourg)… Autant de destins pré-sidentiels autoproclamés et qui aspirent à un accomplissement. (...) Les programmes des partis sont sacrifiés au casting des candidats. Les débats de fond voués à se dissoudre dans les polémiques stériles sur l'islam et l'immigration. (...) La campagne qui s'annonce ne fera pas exception. Prime ira au complotsme et aux outrances en tous genres à la Zemmour, sans compter les clowneries pittoresques d'un président en mal de crédibilité» (1)

## LE SACERDOCE SONNANT ET TRÉBUCHANT DE ZEMMOUR

Dans ce mouvement brownien un sinistre personnage se détache. Quelqu'un qui se veut plus royaliste que le roi, plus français que les français qui oublient où il vient et comment sa communauté a profité pour l'histoire de la République quand elle était au plus mal en 1871 pour se voir infligé les fumeux décrets Crémieux qui ont définitivement désarmés les juifs d'Algérie des musulmans d'Algérie avec qui ils coexistaient en paix depuis deux mille ans.

Zemmour qui profite de la liberté d'insulter écrit des livres. En fait, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que ce qui l'intéresse c'est la visibilité et surtout l'argent. Comment faire ? Il a compris que la provocation cela paye en lecteurs à qui il fait vibrer les pulsions fascistes. Ainsi même si sa candidature n'ira pas jusqu'à son terme Zemmour est gagnant. Les affaires sont bonnes, Son essai *Destin français*, a pris à l'époque la tête du classement des ventes de livres, l'énorme carton de son précédent ouvrage, *Le Suicide français - 500.000 exemplaires écoulés en 2014*. Pour son dernier ouvrage *La France n'a pas dit son dernier mot* Le gain espéré pourrait dépasser 500 000 euros et approcher 1 million d'euro. C'est de fait le but de toute l'agitation dans les médias. Plusieurs millions d'euros que rapportent ses insultes contre des citoyens français comme lui.

Même s'il est condamné à dose homéopathique (toutes les condamnations 'arrivent pas à 20.000 euros. Ces 5 ouvrages lui amènent des millions d'euros puisqu'il flatte les pulsions mauvaises des françaises et des français en convainquant tout le monde, les nostalgiques, les abîmes de la société qui voient en l'étranger celui qui mange le pain des français. Il va même plus loin il s'attaque à l'identité rappelant les thèses de «de Villiers de René Camus qui parle de pureté du sang (limpieza de Sangre) alors que la France s'est faite d'alluvions permanent d'Italiens, de portugais de Polonais, d'arméniens et de juifs à qui on ne demande pas de changer de nom.

## COMMENT ZEMMOUR A ÉTÉ «FABRIQUÉ» ?

C'est un fait tout le monde est complice pour donner une visibilité à ce trublion aussi bien le monde de l'argent, que les médias aux ordres dont certains sont détenus par des personnalités proches de ses idées. Pour le journaliste politique Jean-Michel Aphatie il faut pointer du doigt ceux qui sont, responsables de la popularité du polémiste. Le polémiste est considéré depuis quelques jours comme un «acteur du débat politique national» par le CSA. Ce qui a poussé le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel à demander aux chaînes de décomp-



ter son temps de parole et de prendre en compte ce dernier dans le quota laissé à l'opposition (...) Lucide, Jean Michel Aphatie n'a pas caché que la montée en puissance du polémiste de droite est due avant tout aux médias. «Les médias ont leur part de responsabilité, évidemment. Nous avons fabriqué Eric Zemmour (...) en lui donnant la parole, en ne le contrariant pas, en lui laissant dire n'importe quoi. L'interview du Corriere della Serra, ça a été un scandale. (...) Pour rappel, interrogé par ce journal italien le Corriere della Serra en 2014, Eric Zemmour avait notamment affirmé : «Il y a des millions de personnes qui vivent en France sans vouloir vivre à la française. Les musulmans ont leur propre Code civil : le Coran. Ils vivent entre eux, dans les périphéries. Les Français ont été obligés d'en partir.» Au journal qui lui demandait s'il fallait «rapatrier (déporter en italien, ndlr) ces personnes», le polémiste en promo pour son livre avait répliqué : «Je sais, c'est irréaliste, mais l'histoire est surprenante. (...) Qui aurait dit, dans les années 1940, que 1 million de pieds-noirs auraient abandonné l'Algérie pour retourner en France ? Je pense que cette situation [...] nous portera au chaos et à la guerre civile.» (2)

## LES TECHNIQUES MALSAINES IMPUNIES DE ZEMMOUR

Le polémiste se fait un nom en tirant sur tout ce qui bouge du côté des faibles - je veux parler des immigrés, combien ils seraient de la dixième génération habitués à perdre ou gagner des procès selon l'humeur des juges qui ont à décider des suites récurrentes à ces provocations. Eric Zemmour a fait de la polémique plus que son fonds de commerce, il en a fait son humus (dans tous les sens du terme). Il prospère sur cet humus plutôt que sur les valeurs de progrès dont la société française se réclame» (3).

«Eric Zemmour lit ou sur le site Agoravox va de polémique en polémique, de provocation en provocation, ses cibles ne peuvent pas se défendre: les femmes, et les jeunes des banlieues. Dans une nouvelle polémique, il s'en prend à Mme Christiane Taubira, la nouvelle ministre de la Justice qui serait «douce et compatissante, compréhensive; une maman pour ses enfants, ses pauvres enfants qui violent, trafiquent, torturent, menacent, rackettent, violent, tuent aussi parfois». Sans surprise, il reçoit le soutien de Marine Le Pen. «Aussi, lorsqu'il s'en prend à notre désormais ministre de la Justice, il fait d'une pierre 3 coups: elle est femme, elle est noire, elle cherche à restaurer une justice équitable en faveur des minorités, ces autres différents, à faire cesser un harcèlement. Allant plus loin, il persiste en déclarant, là encore comme un clin d'œil au racisme anti-blanc: «En quelques jours, Taubira a choisi ses victimes, ses bourreaux. Les femmes, les jeunes des banlieues, sont dans le bon camp à protéger, les hommes blancs dans le mauvais.» (4)

En septembre 2021 le débat a ressurgi ; Taubira s'en prend au polémiste. Elle a qualifié les propos d'Eric Zemmour d'«objurgations», estimant qu'il ne faut pas leur donner du crédit. Elle regrette également que personne ne conteste la haine des «individus» comme Zemmour. Elle pointe «un pays où on humilié tranquillement», un pays qui «reste calme alors qu'on écrase la jeunesse, alors que le dan-

ger climatique ne peut pas attendre, que l'injustice sociale produit de la colère, de la rage». Une occasion pour elle de s'en prendre au polémiste. Je ne peux pas juste m'amuser et laisser les Zemmour et autres. Après Zemmour, il y en aura d'autres, des individus comme ça, qui sont dans un confort matériel, social, moral parce que personne ne conteste leur haine, personne ne les marginalise, personne ne le stigmatise» (5)

## LE PIRE DES CITATIONS D'ÉRIC ZEMMOUR

Le site *Slate.fr* a recensé les phrases immondes qui font que Zemmour se sent pousser des ailes du fait que les amendes le servent difficile, aujourd'hui, de définir Eric Zemmour. réactionnaire et nationaliste radical, condamné pour provocation à la discrimination raciale, candidat potentiel à la prochaine présidentielle, etc. Avant tout, Eric Zemmour est un homme qui parle beaucoup et aime faire passer ses idées non comme des propositions, mais comme des vérités» (6)s :

«À propos de la peine de mort: «J'y suis philosophiquement favorable.» Lui, président de la République, «un Français n'aura pas le droit d'appeler son fils Mohamed». Samedi 11 septembre 2021, Les employeurs «ont le droit de refuser des Arabes ou des Noirs». «Mais pourquoi on est contrôlé dix-sept fois [lorsqu'on est noir ou arabe] ? Pourquoi ? Parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes, c'est comme ça, c'est un fait.»

«Quand le général Bugeaud arrive en Algérie, il commence à massacer les musulmans, et même certains juifs. Et bien moi, je suis aujourd'hui du côté du général Bugeaud. C'est ça, être français!»

Zemmour a voulu signifier ce 23 octobre 2019 en faisant l'apologie du général Bugeaud, figure de la colonisation de l'Algérie et de la stratégie de la terre brûlée. Une vision qui ouvre de bien belles perspectives... (6)

## LES CONDAMNATIONS À DES AMENDES GÉNÉRATRICES DE PUBLICITÉS

Zemmour est un habitué des cours de justice depuis plus de dix ans : «Pour la seconde fois, Eric Zemmour est définitivement reconnu coupable de provocation à la haine raciale.

Mardi 17 septembre, le polémiste a été condamné, en mai 2018, à 3 000 euros d'amende par la cour d'appel de Paris. Lors de l'émission «C à vous» diffusée le 6 septembre 2016 Eric Zemmour avait affirmé qu'il fallait donner aux musulmans «le choix entre l'islam et la France». Selon lui, la France vivrait «depuis trente ans une invasion», et d'ajouter que, «dans d'innombrables banlieues françaises où de nombreuses jeunes filles sont violées», se jouerait une «lutte pour islamiser un territoire», «un djihad».

«Les propos incriminés (...) contenaient un appel à la discrimination. La cour d'appel n'avait alors pas retenu trois autres passages de l'émission, pour Eric Zemmour définitivement condamné pour provocation à la haine raciale lesquels Eric Zemmour avait été condamné en 2017. Le journaliste polémique soutenait notamment que «tous les musulmans, qu'ils le disent ou qu'ils ne le disent pas» considéraient les djihadistes comme de «bons musulmans».

La Cour de cassation a estimé que la cour d'appel avait «exactement retenu que, par leur sens et leur portée, les propos incriminés, qui désignaient tous les musulmans se trouvant en France comme des envahisseurs et leur intimait l'obligation de renoncer à leur religion ou de quitter le territoire de la République, contenaient un appel à la discrimination». A l'issue de ce pourvoi, Eric Zemmour devra payer 2 500 euros supplémentaires à l'association au titre des frais de justice» (7).

Eric Zemmour avait déjà été condamné en 2011 pour provocation à la haine, après avoir déclaré à la télévision que «la plupart des trafiquants sont noirs et arabes, c'est comme ça, c'est un fait». Le tribunal avait alors jugé que le contributeur du Figaro avait «dépassé les limites autorisées de la liberté d'expression». En septembre 2020, Eric Zemmour a qualifié les migrants mineurs isolés de «voleurs», «assassins» et «violeurs». Ils n'ont rien à faire ici. Ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs, c'est tout ce qu'ils sont. Il faut les renvoyer, il ne faut même pas qu'ils viennent». Le polémiste a déjà été condamné en septembre 2020 pour «provocation à la haine raciale» et «injures publiques à caractère raciste», pour des propos sur l'islam et l'immigration» (7)

## ZEMMOUR RENIE SES ORIGINES

L'historien et géopolitologue Youssef Hindi, auteur de plusieurs ouvrages, a écrit un ouvrage «L'Autre Zemmour», interviewé par le site Rivarol, au sujet de la tribu Zemmour il déclare : « (...) J'ai donc logiquement, en guise de chapitre introductif de mon livre, retracé sa généalogie. J'ai pu ainsi constater que ses laudateurs «nationalistes» ont moyennement apprécié d'apprendre que leur champion est issu d'une confédération de tribus connue au début du XX<sup>e</sup> siècle par ses actes d'hostilité et de brigandage entre l'Algérie et le Maroc» (8)

«Je peux comprendre aisément le malaise des patriotes français quand ils découvrent que les Frères Zemmour, escrocs et proxénète célèbres dans les années 1970, sont de la même famille qu'Eric Zemmour, celui qui n'a de cesse, sans doute à raison, de pointer du doigt les délinquants afro-maghrebins. L'honnêteté intellectuelle commande à Zemmour de parler également des mafieux, des trafiquants d'organes[ et des grands prédateurs financiers internationaux de sa communauté qui appauvrisse des peuples entiers. Or il s'en garde bien. Certains ont du mal à croire à cette surprenante filiation, pourtant elle est confirmée par le premier intéressé. Durant l'émission On n'est pas couché du 19 mars 2011, on demande à Eric Zemmour si il a un lien de parenté avec les Frères Zemmour, à quoi il répond : «Quand j'étais petit, mon grand-père m'a expliqué que leur père était un petit cousin de mon grand-père.» Je ne reproche en aucun cas à Eric Zemmour ses origines peu enviables. Je ne défends pas la conception tribaliste archaïque de certains qui attribuent aux enfants les mérites et les fautes des pères... sur plusieurs générations. Mais je trouve tout de même cocasse et ironique qu'une certaine «extrême droite» racialiste se soit choisie un tel représentant. Il faut tout de même dire, à leur décharge, qu'ils n'ont pas véritablement eu le choix. C'est l'oligarchie détentrice des médias qui a fait d'un descendant d'une tribu de brigands du Maghreb le porte-parole médiatique et officiel des «patriotes» français.» (8)

Est-ce que Zemmour est protégé par le système ? Youssef Hindi répond : «Depuis une dizaine d'années, Eric Zemmour est omniprésent dans les médias. Il est désormais à la télévision presque tous les soirs. Ceux qui promeuvent Zemmour ne sont en aucun cas des patriotes français et encore moins des nationalistes. Les principaux patrons d'Eric Zemmour, ceux qui le soutiennent, le protègent et le rémunèrent, sont des milliardaires, patrons de presse et de groupes média comme Dassault (famille à la tête d'une industrie de l'armement, propriétaire du Figaro qui emploie Zemmour depuis 1996), Vincent Bolloré (milliardaire, ami de Sarkozy et actionnaire majoritaire de Vivendi et du groupe Canal +), Serge Nedjar (le patron de CNEWS) et Maxime Saada (président du directoire du groupe Canal +). L'intérêt pour les puissances d'argent de promouvoir Zemmour est simple à comprendre. Dans la période de crise économique, sociale et de régime que traverse la France, l'objectif premier de l'oligarchie est de conjurer (au sens de détourner) la révolte populaire qui met directement en danger le pouvoir. Pour ce faire, le système applique la stratégie que Lénine a formulée ainsi : «Le meilleur moyen de contrôler l'opposition est de la diriger nous-mêmes» (...) Le 18 septembre 2020, dans un édito du Figaro, Eric Zemmour a eu du mal à cacher sa joie quant à ce qu'il qualifiait de «fin de partie pour les gilets jaunes», «vaincus, dit-il, par l'extrême gauche et les voyous de banlieue». (8)

**Suite en page 13**



# Zemmour : un dynamiteur du vivre ensemble

Suite de la page 12

**S**i Eric Zemmour pensait vraiment ce qu'il disait sur «les racines hébraïques de la France», pourquoi n'en a-t-il pas dit un seul mot avant son livre *Destin français* paru en 2018 ? Il n'est pas le premier à faire de la propagande sur les prétextes «origines hébraïques de la France» ; il est même le dernier de la mouvance juive pro-israélienne à le faire. En 2016, Bernard-Henri Lévy publie un livre, *L'Esprit du judaïsme*, dont la thèse est que les juifs ont cofondé la France. D'après BHL la «source hébraïque» constitue les «tréfonds de la mémoire de la France». L'année suivante, le 3 janvier 2017 dans les colonnes de Valeurs Actuelles, Gilles-William Goldnadel parlait du «lien historique sacré entre Paris et Jérusalem, Saint Louis et David, la France chrétienne et l'État juif.» À la suite de BHL et de Goldnadel, Zemmour ira jusqu'à tirer un des chapitres de son livre «*Saint Louis, Le roi juif* (...). Je rappellerai aussi au passage que le roi Saint Louis, a fait brûler de nombreux exemplaires du Talmud sur la place de Grève en 1242, notamment à cause de ce que ce texte fondamental du judaïsme dit de la Vierge Marie et du Christ. Quand Zemmour parle, toujours dans son livre *Destin français*, de «La synthèse française des racines juives, chrétiennes, grecques et romaines», il contredit le général de Gaulle qu'il cite sans arrêt. Charles de Gaulle définissait ainsi l'identité française: «Nous sommes avant tout un peuple de race blanche, de religion chrétienne et de culture gréco-romaine». (8)

## LA CALOMNIE IMMONDE POUVANT AMENER LE CHAOS

Christian Salmon met en garde contre des positions personnelles et le fait d'en faire un fond de commerce par ouvrages interposés : «Il ne s'agit plus simplement d'un idéologue conservateur aux plaisirs paradoxaux. Il doit être combattu en connaissance de cause «Il y a un moment où certains livres deviennent des bulletins de vote», affirmait en 2016 Francis Esménard, alors patron d'Albin Michel. Il justifiait ainsi la publication de cinq ouvrages d'Eric Zemmour dont *Le Suicide français* en 2014. «Ses ouvrages sont en phase avec le pays, faisait-il valoir, et s'ils ont tant de succès, c'est que les lecteurs se sentent confortés d'y trouver et d'y lire ce qu'ils ont envie d'y trouver et d'y lire.» Assimiler un livre à un bulletin de vote, c'est une drôle de conception quand on y pense. Une maison d'édition n'est pas un isolement. Et, à ce qu'on sache, la publication d'un livre est tout le contraire d'un vote secret. En tout cas, son successeur à la tête d'Albin Michel, Gilles Haéri, n'est pas du même avis. Il vient d'annoncer qu'il ne publierait pas le dernier livre d'Eric Zemmour car celui-ci avait l'intention de «s'engager dans la présidentielle et de faire de son prochain livre un élément clé de sa candidature». (9)

«La journaliste Ariane Chemin a reconstitué dans un article du Monde, «Et Zemmour devint Zemmour». De simple chroniqueur et journaliste au Figaro, il s'est mué en polémiste dans l'émission de Laurent Ruquier. «On n'est pas couché», puis en propagandiste violent sur i-Télé et CNews, assument des positions de plus en plus radicales pour finir par se déclarer candidat virtuel à la présidence de la Répu-

blique. Il peut inonder l'espace public de déclarations incendiaires et détournier les règles du débat électoral en continuant à occuper chaque soir sur CNews sa chaire de la haine. Car Zemmour avance masqué. Il est et il n'est pas candidat. Il s'agit pour lui de laisser prospérer sa candidature dans l'opinion et de préempter un espace politique délaissé par une Marine Le Pen (...) Il ne s'agit pas d'un simple débat d'idées. L'idéologie du «grand remplacement» a inspiré une douzaine d'attentats dans le monde pour la seule année 2019 et une centaine de morts. Brenton Tarrant, l'auteur de l'attentat de Christchurch en Nouvelle-Zélande, avait publié un manifeste de plus de soixante-dix pages évoquant un «génocide blanc». Son titre: *The Great Replacement*. La cible de ces attentats: des mosquées, des synagogues, des centres d'accueil pour migrants. Leurs auteurs: des antisémites obsessionnels, des suprémacistes blancs, et de jeunes recrues fraîchement converties à la cause de l'*«anti-replacement»*. Zemmour s'est fait leur guide. . Et il doit être combattu en connaissance de cause. Il est devenu le propagandiste d'une idéologie mortifère dont les sources remontent loin, au-delà des fascismes européens du XXe siècle auxquels on les compare souvent: au suprémacisme blanc des années 1920 aux États-Unis et au racisme du Ku Klux Klan qui a connu une soudaine résurgence sous Donald Trump, sautant au visage des Américains le 6 janvier dans les images de l'attaque du Capitole». (9)

## LE DÉLIRE COLLECTIF DES DÉCLINISTES FRANÇAIS :

On peut penser que Zemmour est le seul à jeter de l'huile sur le feu. Il n'en n'est rien. Dans la même veine des pyromanes idéologiques dynamiteurs du vivre ensemble sans conviction les auteurs suivants ont en commun le fond de commerce fécond de la diabolisation de l'Islam. Alain Roy dans une étude magistrale parle justement des déclinistes français qui mettent en garde en se lamentant sur Michel Houellebecq, *Soumission* (Flammarion, 2015) le sixième roman suivant le scénario imaginé dans *Soumission*, le chef du nouveau parti de la Fraternité musulmane(...), Mohammed Ben Abbes, temporte l'élection présidentielle de 2022 Le président musulman si-tôt élu, la société française s'islamise rapidement : la Sorbonne, où le narrateur enseigne la littérature du 19e , devient une université islamique financée par la monarchie saoudienne (...). Après l'identité malheureuse de Finkielkraut, le suicide français de Zemmour et la soumission de Houellebecq, Onfray réécrit l'histoire de l'Occident depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001 afin de nous montrer que sa suprématie pluriséculaire serait sur le point de s'affondrer (...). (10)

Finkielkraut, Zemmour, Houellebecq et Onfray. Quatre auteurs ayant publié, à la chaîne, quatre best-sellers fondés sur un même scénario islamophobe et catastrophiste: la France est vouée à une identité malheureuse à cause de ses citoyens musulmans ; la France se soumettra à l'islamisation dans un avenir proche; la France sera engloutie dans la décadence de la civilisation judéo-chrétienne vaincue par l'islam. (...) Chacun à sa manière, nos quatre auteurs jouent le jeu de l'anticipation en imaginant l'avenir d'une France défaite et déchue. lorsqu'on verra que ce scénario de catastrophe ne s'est pas réalisé, ce

moment de la vie intellectuelle française où quatre auteurs de renom avaient cru bon de propager un discours haineux et délirant contre les musulmans de France sera perçu comme un épisode honteux. La lucidité est une vertu d'autant plus utile qu'elle s'exerce dans le présent ; rétrospectivement, elle a moindre prix» (10)

## COMMENT ÊTRE FRANÇAIS AU XXIÈME SIECLE SELON LES ZEMMOUR AND CO ?

La polémique sur les prénoms français a fait réagir aussi le ministère de l'intérieur Gerard Darmanin qui se dit fier de son deuxième prénom en hommage à son grand père: « Je suis très fier que mon deuxième prénom soit Moussa (...). Il n'y a pas plus Français qu'un Français de volonté», a ainsi affirmé le ministre d'Emmanuel Macron. «Mon grand-père était haraki. Il s'est battu en 1940 pour la France. Il a libéré Saint-Amand-Les-Eaux des Allemands, et dans 3 semaines, j'ai l'honneur d'inaugurer une rue à son nom : adjudant-chef Moussa Ouakid» (11)

Pour être français, il faut selon les plus royalistes que les Français de souche avoir un prénom français, être blanc de préférence chrétien. Le corps social français est travaillé par des médias qui le maîtrisent à longueur de journée en ne leur proposant que la doxa zemmourienne, houellebecquienne, finkelkrautienne ou botulienne. Une contribution du site Avic remet les pendules à l'heure: «Ils veulent transformer la France de fond en comble et, insidieusement, ils y arrivent. Ils s'y comportent en pays conquis et veulent façoner les esprits selon leur propre vision du monde. Ils disposent pour cela de puissants outils médiatiques qui propagent leurs idées et les accompagnent dans leur combat de conquête totale de la France. «Ils», ce sont les Arabo-Berbères des milieux artistiques et médiatiques rapatriés de l'Afrique du Nord, ou les immigrés de l'Europe de l'Est appartenant à ce milieu. Ils usent des mots faisant référence aux vraies valeurs françaises. Ils ont ainsi dénaturé la laïcité, la liberté (d'expression entre autres), le droit humain, mettant toutes ces valeurs au service d'une seule communauté qui désormais est seule représentante de la communauté française. Ces Gaulois plus Gaulois que les Clermontois, de Sarkozy à Zemmour, en passant par Finkielkraut, Valli et BHL, se sont appropriés la France et se prétendent les seuls défenseurs de son identité. (...) Jusqu'ici, n'avaient été sollicités que les médias et les influences politiques pour faire voter les lois pour écraser la résistance. Aujourd'hui, Eric Zemmour va même plus loin. Il veut amener l'armée à combattre pour eux, à leurs côtés. Il rêve de «reconquérir» les territoires perdus de la République, République qu'ils se sont aussi accaparée, devenue la République des Zemmour et Co Selon Zemmour, «L'état-major de l'armée sait qu'un jour viendra où il devra reconquerir ces terres devenues étrangères sur notre propre sol. Le plan est déjà dans les cartons, il a pour nom «Opération Ronces». Il a été mis au point avec l'aide des spécialistes de l'armée israélienne qui ont transmis à leurs collègues français leur expérience de Gaza. La comparaison vaut tous les discours». (12)

## Conclusion

Les architectes du chaos en France sont les Finkielkraut, Bruckner, BHL, et autres Zemmour et Houellebecq qui se font une réputation sonnante et trébu-

chte en calomnier et dressant les Français contre d'autres Français de confession ou de culture musulmane allant même jusqu'à prédire une France islamisée en 2022 à moins que, comme le suggère fortement Zemmour dans ses écrits, on procède sans tarder à une «Reconquista» à la française pour prévenir les Français du grand remplacement. Cela rappelle étrangement le sort des juifs du XIXe siècle, qui eurent à faire face à la haine de 2000 ans de christianisme avec le credo de juifs déicides, qui a fini par convaincre les Européens qu'il fallait aller à une solution finale dont les pré-ludes furent les pogroms russes, polonais et autres vilaines espagnoles et françaises où les juifs n'avaient pas le droit d'enterrer leurs morts intra-muros à Paris. Quand ils furent chassés d'Espagne, c'est le Maghreb et l'Empire ottoman qui les accueillirent.

S'il ya bien une chose que Zemmour traite avec mépris , ce sont ces comparaisons en justice qui le servent plutôt qu'elle ne le mettent en garde contre les récidives. En fait, cela lui fait de la publicité et cela lui permet de travailler le corps social français en profondeur . Les amendes sont de loin marginales aux bénéfices multiples qu'il retire de ses livres. La justice quelque part en fait un «martyr» et tout ceci le bonifie. Il n'a pas de peine pour ceux qui travaillent insidieusement pour l'éclatement du vivre ensemble sans lequel la France ne pourrait perdurer. Les vrais problèmes des français le pensons nous tournent surtout autour du pouvoir d'achat , de la qualité de vie de la pandémie du climat ... Naturellement les racistes n'ont pas de solution miracle sur le plan social et économique qui permettrait d'améliorer le climat social Il est navrant de constater la lente déliquescence des institutions où on donne une visibilité à des agitateurs qui flattent les pulsions morbides du corps social. Si rien n'est fait des Nuits de cristal sont à prévoir dans les prochaines années. Sans conteste Zemmour est un dynamiteur du vivre ensemble Les musulmans du XXIe siècle en France qui sont des citoyens à part entière seront les Juifs du XXe siècle dans une France forte et travaillée par tous les Zemmour Il faut espérer est qu'un coup d'arrêt légal soit donné à ces fuites en avant suicidaires pour une France qui se veut patrie des Droits de l'Homme.

\*Professeur  
Ecole Polytechnique Alger

1. <http://www.slate.fr/politique/2022-la-fabrique-dune-election/episode-20-candidats-macron-conversation-nationale-demande>  
2. [https://www.programme-television.org/news-tv/Jean-Michel-Apathie accuse-Les-medias-ont-fabrique-Eric-Zemmour-VIDEO-4677141\\_11\\_09\\_2021](https://www.programme-television.org/news-tv/Jean-Michel-Apathie accuse-Les-medias-ont-fabrique-Eric-Zemmour-VIDEO-4677141_11_09_2021)

3. <https://www.lexpress.dz/chroniques/l-analyse-du-professeur-chitour/les-degats-contre-le-vivre-ensemble-154729>

4. <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/zemmour-l-idiot-utilise-du-haine-117531>

5. <https://fr.sputniknews.com/amp/france/202109161046142079-apres-zemmour-il-y-en-aura-d'autres-taubira-sen-prend-au-polémiste/>

6. <http://www.slate.fr/story/215535/eric-zemmour-pire-citations-multiples-condamnations-proces-discrimination-raciale-provocation-haine-injures-racistes>

7. [https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/09/20/eric-zemmour-definitivement-condamne-pour-provocation-a-la-haine-raciale\\_6012389\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/09/20/eric-zemmour-definitivement-condamne-pour-provocation-a-la-haine-raciale_6012389_3224.html)

8. <https://youssefhdini.wordpress.com/2020/11/10/interview-autour-du-livre-lautre-zemmour/>

9. <http://www.slate.fr/politique/2022-la-fabrique-dune-election/episode-14-eric-zemmour-publication-livre-albin-michel-histoire-ideologie-nazis-6-juillet-2021>

10. [Alain Roy https://www.erudit.org/en/journals/linconvenient/2017-n70-linconvenient03280/86908ac.pdf](https://www.erudit.org/en/journals/linconvenient/2017-n70-linconvenient03280/86908ac.pdf)

11. <https://www.programme-television.org/news-tv/Polemique-sur-les-prénoms-la-reponse-cinglante-de-Gerald-Darmanin-a-Eric-Zemmour-4677325>

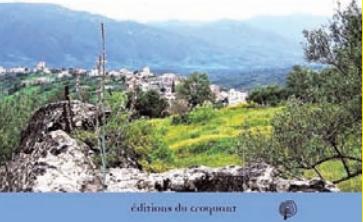
12. <http://reseauxinternational.net/ces-franco-maghrebins-ou-franco-est-europeens-plus-francais-que-les-francais/#ZQCpiOyD0XW9Sl4.99>

# L'ÉCHEVEAU DES IDENTITÉS

**MédiaTIC**  
Par Belkacem Ahcene-Djaballah  
**Livres**



Sociétés et politique en Méditerranée  
Ali Guenoun  
**La question kabyle dans le nationalisme algérien 1949-1962**  
Préface d'Omar Carlier  
Postface de Mohammed Harbi



**LA QUESTION KABYLE DANS LE NATIONALISME ALGÉRIEN. 1949-1962.**  
Essai de Ali Guenoun  
(Préface d'Omar Carlier. Postface de Mohammed Harbi). Casbah Editions, Alger 2021, 1.300 dinars

En fait, c'est là le fruit d'une thèse de doctorat en histoire soutenue en septembre 2015, ce qui fait sa consistance et sa richesse. D'emblée, l'auteur avertit les lecteurs (certains) qui ont fait part de leur perplexité sur le choix du titre. Pourquoi «La question kabyle» et pas «La question berbère» ? Pour lui, le titre est uniquement motivé par un souci de rigueur analytique car les «acteurs de la crise stigmatisés comme berbéristes venaient tous de Kabylie et d'aucune région



berbérophone d'Algérie». Une argumentation qui se tient, mais qui, quand même, laisse «perplexe» le commun des lecteurs.

Le travail de recherche a porté sur deux aspects et deux moments de la lutte des nationalistes algériens pour l'indépendance du pays. L'un se rapporte à la crise dite «berbériste» de 1949, au sein du PPA, suscitée par la définition même de la nation algérienne; l'autre à la montée en puissance de la Wilaya III et de son chef Krim Belkacem au sein du FLN et de l'ALN. Sans oublier la période intermédiaire 50-54 qui sépare la «crise» de l'insurrection du 1<sup>er</sup> Novembre et en conditionne la préparation.

Une première partie qui débute à la fin de la Seconde Guerre mondiale avec une période charnière d'après-guerre pleine de douleurs (massacres de mai 1945) et d'espoirs d'une libération proche. L'émergence de jeunes militants qui vont impulser au PPA clandestin une dynamique jamais connue. Des sigles de partis et des noms de militants (dont «le Groupe de Ben Aknoune»), parfois contestataires (mais non opposants), et désignés (par les moyens de propagande du parti) comme «berbéristes» alors qu'ils posaient seulement des questions nationales.

Une seconde partie aborde la période de la guerre entre 1954 et 1962 qui va voir la région de Kabylie s'imposer comme une région pivot dans la lutte pour la libération du pays avec un FLN/ALN qui n'admettait pas de voix discordante ou supposée l'être. Le discours contre les anciens contestataires de 49 est, selon le chercheur, «réactivé». Pour lui, «force de constater que cette conflictualité se perpétue dans un contexte nouveau où les protagonistes étaient armés».

**L'Auteur :** Natif de Kabylie maritime, trilingue (arabe, kabyle, français), études su-

périeures à Alger puis à Paris. Docteur en histoire (Paris I, Panthéon -Sorbonne). Déjà auteur d'un ouvrage : «Chronologie du mouvement berbère. Un combat et des hommes» (Casbah Editions, 1999).

Table des matières : Sigles et abréviations / Avertissement / Préface / Introduction / Première partie : La crise de 1949 (huit chapitres) / Deuxième partie : Des usages de la référence «kabyle» dans la guerre d'indépendance (cinq chapitres) / Conclusion / Postface / Fiches biographiques (34) / Annexes / Bibliographie / Index (personnes citées).

**Extraits :** «Mohamed Harbi est le premier auteur à mettre des noms sur les militants de l'Algérie algérienne -des autres militants nationalistes aussi- et à présenter leurs parcours. Il se démarque, ainsi, de l'histoire officielle qui a pris le soin de gommer les noms d'acteurs» (p 43). «Le manque de documents nous empêche d'avancer une date précise du début de la crise («berbérisme»), mais nous pouvons la situer au début du mois de mars 1949 au plus tard» (p 153). «Pour Abane, le moment de discuter de l'identité amazighe n'était pas encore venu. C'était, pour lui, un sujet diviseur au moment où il fallait se consacrer à la lutte pour l'indépendance du pays» (Témoignage, Belhocine, M. p 163). «La mémoire a retenu, dans la plupart des cas, moins les événements eux-mêmes que les représentations imaginaires qu'ils font naître, dimensions imaginaires dans lesquelles le poids du traumatisme, du passionnel et de l'émotif est très important» (p 250). «La crise de 1949 a été vécue comme une fin de non-recevoir à l'ensemble des réflexions sur le devenir du nationalisme algérien et sur la définition de la na-

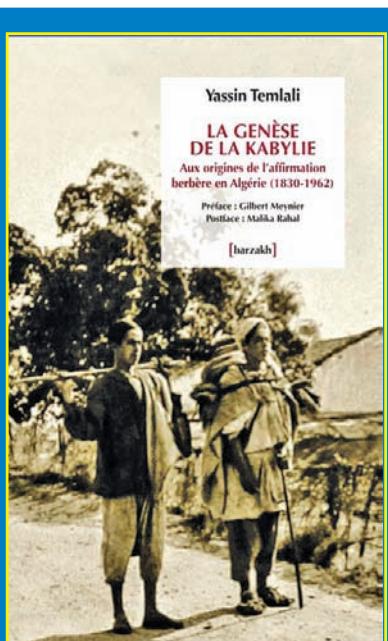
tion. Ce courant désigné comme déviant est rejeté hors du parti comme menace à l'unité sacrée (...). La crise de 1949 résolue avec une violence verbale et physique restera vivante dans la mémoire des militants. Les idées développées en 1949 connaîtront un cheminement souterrain pour réapparaître avec une nouvelle élite à l'indépendance de l'Algérie » (pp 410-411)

**D'abord, en empruntant au préfacier, c'est là un «choix courageux qui aborde directement une question difficile car se prêtant aux passions, jusqu'à aujourd'hui». Ensuite, pour suivre le postfacier, c'est là «un livre indispensable pour modifier notre vision de la crise de 1949 et (qui) change notre regard sur les questions régionales dans l'ensemble algérien. Il a rendu à la mémoire algérienne une histoire enfouie». Pour ma part, une thèse très (trop ?) riche en détails et en «révélations», mais non exempte aussi de prise(s) de position. Il est vrai que la couleur était annoncée en introduction : «Notre démarche a été guidée par la question de savoir comment le référent kabyle est devenu un paramètre important, pertinent, de l'histoire politique contemporaine et du nationalisme radical et indépendantiste». C'est tout dit.**

**Citations :** «Il ne suffit pas d'accumuler du «matériel», il faut en établir la fiabilité et objectiver le sens» (Omar Carlier, préface, p 17), «L'intérêt régional renforce l'identification à la nation qui, elle seule, est capable de développer la région» (p 412).

**Citations :** «En dépit de leurs antagonismes, ils (les récits nationalistes, berbérisme et kabylisme) sont structurellement identiques. Ils sont tous fondamentalement jacobins, obsédés par la recherche des éléments d'unité et l'escamotage des différences» (p 45), «Avant l'indépendance, l'arabe littéral a moins servi l'arabisation des Berbères qu'à l'unification des élites algériennes et à leur rapprochement des élites maghrébines et proche-orientales» (p 73), «Les «Berbéristes» étaient d'abord des nationalistes qui préconisaient la violence révolutionnaire pour mettre fin au système colonial.

Leur radicalisme se nourrissait de leur ancrage socioculturel montagnard qui se manifestait à travers leur méfiance à l'égard des citadins qui craignent la lutte armée» (p 179), «Il n'y a plus, de nos jours, que l'histoire scolaire pour donner de la guerre de libération l'image romantique d'une marche harmonieuse vers la liberté» (p 213), «L'Indépendance a marqué le parachèvement de la formation de l'Algérie moderne. Elle a aussi marqué le parachèvement de la formation de la Kabylie en tant que province algérienne particulière. Sans ce processus de fusion dans l'entité Algérie, la région kabyle n'aurait pas pris conscience de son appartenance à un domaine plus vaste, le domaine berbère, ni même de sa propre homogénéité ethnolinguistique» (pp 266-267).



**LA GENÈSE DE LA KABYLIE. Aux origines de l'affirmation berbère en Algérie (1830-1962).**  
Essai de Yassine Temlali (préface de Gilbert Meynier et postface de Malika Rahal). Editions Barzakh, Alger 2015, 307 pages, 1.000 dinars  
(Pour rappel : fiche déjà publiée)

Comment s'est formée la Kabylie. Comment s'est formée la nation algérienne. A travers l'évolution historique retracée par l'auteur, on arrive quelque peu, mais pas

tout à fait, à démêler l'écheveau d'une situation aussi compliquée que ses hommes.

A travers une étude comparative des deux bastions montagneux de la berbérité en Algérie -la Kabylie et les Aurès Nementchas, l'auteur tente de restituer le cadre historique dans lequel est née la conscience culturelle et politique berbère. Bien sûr, rien ne peut être compris sans une prise en compte du poids de la colonisation du pays et de l'attitude d'Algériens «peu solidaires» du pouvoir janissaire oppressif.

En écrivant cette «pré-histoire» de l'affirmation politique berbère contemporaine en Algérie, il a tenté de fonder «scientifiquement» une distance critique vis-à-vis des discours identitaristes, qu'ils soient berbéristes, kabylistes, arabistes ou islamistes et, surtout, éviter une histoire «éclatée» en une multitude de récits ethniques.

Les langues berbères ont difficilement survécu, tout particulièrement durant les conquêtes islamo-arabes et l'occupation française, même si l'arabisation première était essentiellement citadine et que les Hilaliens ont été des «agents redoutables de l'arabisation du Maghreb». Seules les montagnes et les oasis ont été les ultimes refuges de la berbérophonie. C'est l'occupation française qui va apporter avec elle un bouleversement socioéconomique et culturel avec son «analphabetisation» et sa «désislamisation», avec un credo : «diviser pour régner» et entraîner la rupture des liens de solidarité supra-tribale. Avec, cependant une sorte de retour de manivelle : l'occupation française

**L'Auteur :** Né à Biskra en 1969, issu d'un famille d'ascendance chaouie arabisée (Béni Barbar/Khencela), vivant entre Alger et Le Caire. Journaliste, traducteur et chercheur en histoire et linguistique (études à Constantine où, militant de la cause amazighe, il a appris le kabyle, et à Alger et à l'Université de Leyde aux Pays-Bas). Déjà auteur d'un ouvrage : «Algérie, chroniques littéraires de deux guerres», aux Editions Barzakh.

**Avis** Un historien pas ordinaire. Une démarche d'analyse exemplaire par sa rigueur. Un essai global et documenté. Un ouvrage innovant. Une histoire captivante mais inquiétante.

## Les passions et la politique: nouveaux enjeux

**La nouvelle situation en Tunisie semble paradoxale: le président du pays, Kaïs Saïed, a suspendu les institutions élues, censées incarner la légitimité nationale, et il se trouve plébiscité par la rue; en effet, sa popularité a battu tous les records. Cette rupture nette entre l'opinion et les acteurs politiques n'est pas spécifique à la Tunisie: elle devient la règle, y compris dans les démocraties libérales les plus stables.**



### le calame MAURITANIE

Ce qui apparaît aujourd'hui évident, c'est que les démocraties sont devenues incomptentes devant les nouveaux modes de mouvements sociaux, qui ne répondent plus à la logique des luttes de classe, au clivage droite-gauche ni à la ligne de fracture entre le progressisme et le conservatisme.

L'historien et politologue français

Pierre Rosanvallon vient de consacrer une nouvelle publication à ce processus. Dans son livre *Les Epreuves de la vie*, publié récemment, il étudie ainsi la nouvelle configuration des mouvements sociaux, focalisant son attention sur les événements qui ont marqué la France ces dernières années comme le mouvement des «Gilets jaunes» ou le celui qui s'est formé pour contester la réforme des retraites. Ces faits français sont comparables à d'autres phénomènes, comme le mouvement Black Lives Matter aux

États-Unis ou le mouvement des Indignados (*«Indignados»*) en Espagne. Pour Rosanvallon, ces phénomènes montrent que les «ressorts de l'action» ne sont plus économiques ou sociaux et qu'ils n'ont rien à voir avec les enjeux de mobilisation classiques, comme les inégalités sociales ou les problèmes liés à l'emploi.

Les mobiles de l'action contestataire naissent désormais des affects, des passions et des émotions. Ils prennent une tournure subjective, exprimant des sentiments de colère, d'indignation ou de peur.

Depuis des années, d'éminents sociologues, tel Alain Touraine, ont évoqué ce basculement de la question sociale vers la question identitaire, non dans son sens communautaire, mais en exprimant «l'individualisme de la singularité», selon la formule de Rosanvallon.

#### ■ POPULISME DE GAUCHE

Cette expression traduit l'ancrage des nouveaux mouvements sociaux dans une forte subjectivité vécue, qui diffère de la question de l'équité sociale posée avec acuité auparavant. Les nouvelles communautés en détresse sont des «communautés d'épreuves» qui ne se déclinent pas sur le mode de l'universalité égalitaire, mais se fondent sur les affects partagés et les expériences échangées.

La poussée populiste actuelle traduit cette nouvelle modalité de l'action politique. Les partis que l'on qualifie ainsi sont d'ailleurs les plus attentifs à ces phénomènes. La tendance populiste, contrairement à une idée reçue, n'est pas l'apanage des formations de droite: elle traverse toutes les couleurs idéologiques. S'il y a un populisme de droite, il existe également un populisme de gauche, revendiqué par plusieurs partis politiques en Europe (Podemos en Espagne, la France insoumise de Mélenchon en France, Syriza en Grèce...).

La philosophe belge Chantal Mouffe a publié en 2018 *Pour un populisme de gauche*, un manifeste politique et théorique de ce nouveau populisme. Elle invoque la nécessité pour le socialisme européen de rompre avec les concepts conservatistes et synthétiques du pouvoir en mesurant le rôle principal, dans l'action politique, des passions, dont le but ultime est la créa-

tion d'«identifications collectives». Pour vaincre le populisme de droite, Mouffe fait valoir une mobilisation passionnelle qui serait, selon elle, plus solide et plus efficace que le fait de se replier sur la rationalité technocratique de la pratique politique classique.

Dans un registre différent mais fondé sur la même logique, Bertrand Badie révèle dans son livre *Le Temps des humiliés*, publié en 2014, l'impact du sentiment d'humiliation dans la conflictualité mondiale actuelle. Pour Rosanvallon, l'humiliation est devenue «une propriété structurelle du système international»; de ce fait, elle produit dans l'ordre des relations internationales des pathologies graves en stimulant des modes de diplomatie contestataires ou déviants.

Dans cet ordre d'idées, on peut donc dire que c'est une pratique politique atypique qui a rehaussé l'image de Kaïs Saïed. En utilisant un discours d'éthique politique et en prônant une légitimité de proximité, il a bouleversé la donne locale aux dépens des acteurs professionnels de l'échiquier politique, qui ont fait l'objet d'un rejet abyssal de la part de la rue. En Tunisie, les aspects économiques et sociaux de la crise politique sont incontestablement perceptibles, mais le mouvement qui a déclenché le mécontentement général relève d'un sentiment de mépris et d'humiliation accentué par les déboires d'une politique sanitaire défectueuse et inefficace devant le péril de la pandémie galopante. On constate ces derniers jours que le slogan «*Pain et dignité*», l'emblème de la révolte de 2011, revient à la surface devant une «démocratie corrompue et boiteuse».

## Dans les tiroirs de la justice tunisienne : magistrats robotisés, droits bafoués...

Afin de parer aux dysfonctionnements des tribunaux, certains pays développés, notamment en Europe, ont mis en place des procédures d'indemnisation. Mais que se passe-t-il de l'autre côté de la Méditerranée, en l'occurrence en Tunisie, quand l'indépendance de la justice n'est nulle part respectée ? À quoi peut-on s'attendre quand le pouvoir en place s'emploie à instrumentaliser des magistrats, au point d'entacher leur intégrité auprès des justiciables ?

Qu'adviendra-t-il de l'appareil judiciaire, voire de l'État, quand on bafoue à souhait les droits des mêmes justiciables ?

### La Presse DE TUNISIE

Dans un passé proche, au lendemain de l'avènement du 14 janvier, des tribunaux ont été incendiés dans certaines régions (Gabès, Tozeur, Sidi Bouzid, etc.). Un juge, accusé d'avoir persécuté ses pairs pour des considérations politiques, a été expulsé en direct d'un plateau télévisé. Un autre magistrat a, lui, été chassé du palais de justice de Tunis par des avocats qui lui reprochaient partialité et autres dérives.

Une décade après, la justice tunisienne se porte toujours mal. En atteste le duel opposant les deux têtes de l'institution judiciaire, notamment le président de la Cour de cassation, Taïeb Rached, et l'ancien procureur général de la République, Béchir Akremi. Accusé de corruption et d'implication dans des affaires terroristes, Akermi vient d'être révoqué par le Haut conseil de la magistrature (HCM) et son dossier a été transféré au parquet. Alors que Rached fait face à un dossier l'inculpant de faits de corruption. Un dossier assorti de commentaires et de re-coupements établis par Akermi.

Ce déballage de linge sale a révélé au grand jour les dysfonctionnements d'un corps malade, d'une justice en permanent déficit d'indépendance. Puis, c'est là l'occasion de se pencher sur les failles structurelles d'un secteur ô combien vital pour le maintien de l'Etat et de son équilibre.

#### ■ INDÉPENDANCE ILLUSOIRE

Bien que l'article 102 de la Constitution de la deuxième République dispose que « le pouvoir judiciaire est indépendant et qu'il garantit l'instauration de la justice, la suprématie de la Constitution, la souveraineté de

la loi et la protection des droits et des libertés ». Et quoiqu'il stipule que «le magistrat est indépendant et qu'il n'est soumis dans l'exercice de ses fonctions qu'à l'autorité de la loi», il s'est avéré que les faits contredisent ces deux principes majeurs.

D'ailleurs, de l'assassinat des politiciens Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi à la mise sous mandat de dépôt du candidat à la présidentielle de 2019, Nabil Karoui, les déboires de la justice tunisienne ont largement fait date. Et l'affaire Akermi-Rached prouve que ces déboires ne peuvent que persister en l'absence d'une vraie séparation des pouvoirs exécutif et législatif du pouvoir judiciaire. D'autant plus que l'interférence du pouvoir politique dans les affaires de la justice commence au moment où ce même pouvoir politique décide de la carrière des juges, y compris recrutement, formation, promotion, rémunération.

Pis. Comme le soulignent certains spécialistes, le pouvoir politique intervient également dans la détermination des moyens financiers et humains de l'appareil judiciaire, ainsi que dans la composition du Conseil supérieur des magistrats. De telles circonstances rendent donc inatteignable l'indépendance du pouvoir judiciaire par rapport au pouvoir exécutif et législatif. D'où la nécessité de repenser les moyens permettant à la justice d'assurer convenablement sa mission. Sans pour autant perdre de vue qu'un détachement total n'est pas assez aisément. Car d'autres facteurs entrent en jeu.

#### ■ DES DYSFONCTIONNEMENTS PEU ABORDÉS

Les spécialistes de la question judiciaire évoquent, outre l'interférence des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, d'autres facteurs qui contrecarrent le bon fonctionnement de



la justice. De ce point de vue, l'universitaire Jamel Ajroud (Faculté de Sfax) revient sur la formation initiale et continue du magistrat, ses convictions idéologiques, ses émotions et le contexte économique et socio-culturel dans lequel il évolue. Des circonstances qui pourraient, parfois si ce n'est souvent, baliser le terrain, selon lui, devant une «application sans âme et de façon mécanique» de lois qui seraient, elles-mêmes, parfois «injustes».

Cette approche s'apparente, ici, à celle développée par la philosophe politique américaine Nancy Fraser. Cette dernière soutient, en effet, la confrontation de deux conceptions globales de l'injustice. «La première, l'injustice sociale, résulte de la structure économique de la société. Elle prend la forme de l'exploitation ou du dénuement. La seconde, de nature culturelle ou symbolique, découle des modèles sociaux de représentation, qui, lorsqu'ils imposent leurs codes d'interprétation et leurs valeurs, et cherchent à exclure les autres, engendrent la domination culturelle, la non-reconnaissance ou le mépris».

■ QUAND ON NAGE ENTRE DEUX EAUX Ces dernières années, ont été lancés deux importants programmes d'appui à la justice tunisienne. Financé par les États-Unis à hauteur de 2,5 millions de dollars (près de 6 millions de dinars), le premier a été lancé en 2016 et clôturé en février dernier. Alors que le second, financé par l'Union européenne à raison de 25 millions d'euros (près de 80 millions de dinars), a été lancé en 2012, d'après le ministère de la Justice.

Les objectifs de ces programmes consistent, selon la même source, à moderniser les méthodes de travail, renforcer l'indépendance et l'efficacité de la justice et améliorer l'accès à la justice et au droit.

Or, les rapports émanant des ONG et institutions internationales y afférentes ces derniers temps font remarquer que la justice tunisienne figure parmi les moins cotées en Afrique et dans le monde, à fortiori.

S'il y a, au demeurant, une conclusion à tirer de ce qui est susmentionné c'est qu'il n'y a toujours pas de lumière au bout du tunnel. D'autant plus que l'on ne peut guère aider un malade qui ignore tout de sa maladie ou encore qui se soucie peu de sa guérison.

La marche de la justice tunisienne est telle que le duel opposant les deux têtes de l'appareil judiciaire supporte plus d'un scénario. En pâtissant, de facto, l'État de droit, le vivre-ensemble, la paix sociale, somme toute le maintien de l'Etat.

## Parking : halte à l'anarchie



**Une nouvelle loi sur la réglementation du stationnement et du métier de sayès (voiturier) vient d'entrer en vigueur.**  
**De quoi s'agit-il ? Explications en questions-réponses.**

**Al-Ahram Hebdo**

### - QUELS SONT L'ENJEU ET L'IMPORTANCE DE LA NOUVELLE LOI ?

- Approuvée par le parlement en juillet 2020, la loi sur la réglementation du stationnement se pose comme une solution pour régulariser le phénomène du stationnement anarchique. En 2019, selon l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS), l'Egypte comptait 11,5 millions de véhicules, Le Caire 2,3 millions (chiffre de 2016). C'est donc au Caire que la situation est la plus complexe. Trouver une place de parking est une souffrance quotidienne. Les automobilistes sont à la merci des «sayès» (voituriers), une activité lucrative illégale devenue un phénomène qui prend de l'ampleur, surtout vu le taux de chômage estimé à 7,3 %. D'où la nécessité de régulariser le métier. Le député Amr Darwich, secrétaire de la commission des municipalités

au parlement, trouve qu'il était important de remédier au statut des voituriers informels qui «représentent une sorte d'économie parallèle dont les revenus sont estimés à des milliards de L.E.». «Il s'agit d'une loi destinée à régler le problème de stationnement dans les rues, à maximiser les ressources financières de l'Etat et à fusionner les activités informelles dans l'économie formelle», dit-il.

### - OÙ SERA-T-ELLE APPLIQUÉE ?

- La loi a été déjà appliquée dans les gouvernorats de Guiza et du Caire dans 7 quartiers et devra par la suite être généralisée à tout le pays.

### - POURQUOI L'APPLICATION PARTIELLE DE LA LOI A-T-ELLE PROVOqué CONTROVERSES ET CRITIQUES ?

- Le manque de précisions concernant la charte exécutive de la loi a donné lieu à cet état de confusion. A titre d'exemple, certains ont évoqué que dans des rues, les citoyens ont à payer 300 L.E. par mois pour garer leurs voitures devant leurs domiciles. Réponse du député Ahmad Al-Séguini, «c'est illégal et ça entraînera des disputes». «Dans un immeuble où résident 20 familles et devant lequel il n'y a de place de stationnement que pour 4 voitures, sur quels critères ces places seront-elles consacrées?», se demande Al-Séguini, indiquant qu'il a discuté de ces ambiguïtés avec le ministre du Développement local, qui a promis d'éviter toute manipula-

tion. Il a nié que la loi précise de tels frais et a annoncé que le ministère organisera des ateliers de formation pour les employés chargés de la mise en œuvre de la loi.

### - QUI DÉTERMINERA DONC LES FRAIS ? COMMENT ? ET OU ?

- Selon Al-Séguini, de hauts comités seront formés dans chaque gouvernorat regroupant chacun le gouverneur, le secrétaire général et des représentants du ministère de l'Intérieur. «Ces comités seront en charge de déterminer les rues appropriées à l'application de la nouvelle loi qui vise essentiellement les rues commerciales, vitales et encombrées». Le président du quartier de Boulaq Aboul-Ela, Farag Abdallah Howeidi, explique que le gouvernorat, en coordination avec le département de la circulation, sera responsable de la désignation des places de stationnement dans les rues. «Cela se fera conformément à des conditions strictes et claires pour éviter que cela n'entrave la circulation», affirme le responsable. Ces comités fixeront aussi les tarifs de stationnement par heure en vertu d'un système électronique en fonction de la superficie et de la situation géographique, en tenant compte du niveau social du quartier. Préalablement, dans le gouvernorat de Guiza, les tarifs de stationnement ont été fixés à 10 L.E. par heure pour les véhicules privés, 20 L.E. pour les minibus et 30 L.E. pour les bus et les camions. Par ailleurs, les comités compétents

délivreront des licences aux compagnies et voituriers qui exerceront le métier.

### - QUELS SONT LES CRITÈRES DU CHOIX DES SOCIÉTÉS QUI EXPLOITERONT LES LIEUX DE STATIONNEMENT ET EN VERTU DE QUEL SYSTÈME ?

- Selon le ministre du Développement local, Mahmoud Chaarawi, il s'agira d'entreprises qui auront l'aptitude financière et la capacité humaine appropriées pour fonctionner, et le choix se fera par appels d'offres. Elles exploiteront les quartiers désignés par un système de BOT pour 3 ans en contrepartie de 25 % des revenus, alors que les municipalités profiteront des 75 % qui devront être utilisés pour améliorer les infrastructures routières.

### - ET LES VOITURIERS, QUELS SERONT LES CRITÈRES DE LEUR RECRUTEMENT ?

- Selon l'article 7 de la loi, quiconque exerce l'activité de voiturier doit être âgé de plus de 21 ans, avoir accompli son service militaire ou en être exempté, obtenir un certificat médical assurant qu'il ne consomme pas de stupéfiants, avoir un permis de conduite valide et un casier judiciaire vierge.

### - QUELLES SONT LES PROCÉDURES À SUIVRE POUR OBTENIR UNE LICENCE D'EXERCICE ?

- Il faut présenter une demande aux comités compétents pour examiner les papiers et émettre une décision dans un délai de 30 jours. Tout refus d'octroi de licence doit être justifié et argumenté. La licence coûte au maximum 3 000 L.E., elle est valide pour une période de trois ans.

### - EN CAS DE NON-RESPECT ET DE VIOLATION DES INSTRUCTIONS PAR LES VOITURIERS, QUELLES PEINES RISQUENT-ILS ?

- La licence peut être retirée si le sayès collecte des sommes dépassant les tarifs fixés. Et toute personne qui exerce le métier de voiturier sans licence risque une peine maximale de 6 mois de prison et une amende allant de 1 000 à 5 000 L.E. En cas de récidive, la peine est augmentée. Le directeur de la société de gestion de stationnement risque les mêmes peines au cas où il serait prouvé qu'il était au courant des infractions commises ou qu'il violerait les obligations.

### - LA NOUVELLE LOI SERA-T-ELLE EN MESURE D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS ?

- Selon le député Mamdouh Maqled, qui a soumis ce projet de loi au parlement, son application correcte «conduira à une situation gagnant-gagnant». «L'Etat bénéficiera financièrement des appels d'offres, le citoyen de l'organisation des places de stationnement et le sayès d'un revenu stable et d'une assurance sociale».

## Administration publique : créatrice ou destructrice de valeur ? Les chiffres

19 246,9 MTND contre des rémunérations globales de 16 765 MTND.

La longue série des revalorisations salariales a lourdement affecté le solde que l'administration dégage.

### SUBVENTIONNER LES FONCTIONNAIRES !

Pour 2021, les services de l'administration publique et de défense affichent une croissance nulle au premier trimestre et de 0,4% au deuxième. La hausse serait clairement faible à cause de la succession des couvre-feux et des périodes de travail en mode séance unique durant le mois saint, les deux mois d'été et les 14 jours récemment ajoutés à cause de la Covid.

Pour couvrir la masse salariale de cette année, qui serait de 20 118 MTND, il faut que la valeur ajoutée de l'administration croisse de 4,8% en rythme annuel. Ce qui ne serait pas le cas. Il est fort probable que la valeur ajoutée soit concrètement inférieure à la masse salariale, ce qui serait en effet un échec cuisant pour dix ans de pseudo-révolution.

C'est l'un des chantiers prioritaires pour la Tunisie. L'Etat est en train de subventionner les produits de base, les carburants et le transport (1 397 MTND jusqu'à fin juin 2021) et donne des garanties au profit des entreprises publiques pour qu'elles paient les salaires. Il risque aujourd'hui de se retrouver obligé de subventionner en partie ses fonctionnaires. C'est tout simplement inadmissible pour un pays qui se respecte, même s'il est socialiste.

**L'ECONOMISTE MAGHRÉBIN**

Pour l'administration tunisienne, qui asphyxie les finances publiques, c'est probablement le cas. Si nous prenons les derniers chiffres du PIB, nous constatons que la valeur ajoutée créée par l'administration publique s'est établie à 19 891,9 MTND fin 2020 contre une masse salariale de 19 203 MTND. Les comptes sont donc bons.

In fine, et en dépit de toutes les critiques qu'on adresse jour et nuit aux fonctionnaires, l'Etat ne met théoriquement pas la main à la poche pour rémunérer ses effectifs.

Cet excédent s'est effrité en 2020 à cause de la crise sanitaire. Si nous prenons les chiffres de 2019, la valeur ajoutée était de



## Plus de 8.700 dossiers à étudier au cas par cas

# Clôture de l'opération de dépôt des recours pour les exclus du relogement

D.B.

L'opération de dépôt des recours des exclus des listes des 5.320 bénéficiaires des logements à points a été clôturée dans l'après-midi du mardi, indiquent les services de la daïra d'Oran. Durant les huit jours accordés par la daïra d'Oran, plus de 8.700 exclus du relogement ont déposé leurs recours justifiant leur droit à un logement. Les services de la daïra indiquent que les agents chargés de la réception des dossiers au niveau du palais des expositions recevaient entre 1.000 et 1.500 personnes par jour. Selon les mêmes sources, les services de la daïra s'atteleront à étudier tous les recours au cas par cas, avant l'attribution des logements. Il y a une semaine, la daïra d'Oran avait procédé à la publication de la liste des bénéficiaires de logements de la formule dite à points. Une liste de quelque 5.320 bénéficiaires publiée sur près de 700 pages avec noms, prénoms et la photo. En parallèle, des bureaux ont été ouverts au niveau du palais des expositions de M'dina J'dida pour

le dépôt des recours. Depuis les premières heures de la matinée, le palais des expositions a été pris d'assaut par des centaines d'exclus de l'opération pour déposer leurs recours. Un dispositif sécuritaire impressionnant a été mis en place pour éviter tout débordement. Il s'agit d'une première liste de plus de 5.000 bénéficiaires qui seront relogés au niveau de trois sites d'habitat à savoir le site de Cheklaoua et ceux de Aïn El Beida et Oued Tlélat.

Le chef de l'exécutif a appelé tous les exclus de l'opération et disposant de documents prouvant leur droit à un logement de se rapprocher des bureaux qui sont ouverts spécialement pour le dépôt des recours. Le wali a annoncé que listes seront affichées sur la page Facebook de la daïra et au niveau des secteurs urbains concernés.

Par ailleurs, les opérations de relogement des habitants du vieux bâti, lancées il y a une dizaine de jours à partir du secteur urbain El Badr, se poursuivront au niveau des autres délégations communales pour toucher l'ensemble des immeubles classés rouge, indiquent

les services de la daïra d'Oran. Concernant les demandeurs de logements de la formule dite à points, les mêmes services indiquent que quelque 24.000 dossiers ont été rejettés par la commission de daïra pour diverses raisons. Il y a quelques jours, la daïra d'Oran avait publié sur son site la liste des dossiers de demandeurs de logements de la formule 'à points' qui ont été rejettés par la commission de daïra. Il s'agit, selon les services de la daïra, de dossiers étudiés après avoir été actualisés. Outre la liste nominative, la daïra a publié les motifs de cette décision.

Outre les personnes ayant déjà bénéficié d'un logement dans une autre wilaya ou d'une aide de l'Etat, la daïra d'Oran signale que les personnes résidant dans les bidonvilles ne sont pas concernées par ce programme 'à points', puisqu'un programme de logements leur est consacré par la wilaya et sont de ce fait exclus. L'autre motif à l'origine de l'exclusion d'une grande partie des dossiers concerne les demandeurs dont le salaire dépasse les 24.000 DA.

## Exonérations totale des pénalités et des majorations de retard

### La CASNOS sensibilise

J. Boukraa

Dans le cadre de l'application des mesures exceptionnelles relatives à l'exonération totale des pénalités et des majorations, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés d'Oran invite l'ensemble des opérateurs économiques à se rapprocher de l'agence de wilaya afin de bénéficier de ces facilités. Cette mesure applicable jusqu'au 31 janvier 2022 touche quelque 154.000 assujettis débiteurs dont près de 83.600 personnes non-salariées affiliées à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés d'Oran. Selon M. Bouhelala Mekki, directeur de l'agence de la wilaya, «les non-salariés peuvent se rapprocher des différents bureaux de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés de Gdyel, Aïn El Turck, Saint Hubert, Bir El Djir et la rue Larbi Ben M'hidi au centre-ville pour bénéficier de ces mesures qui s'inscrivent dans le cadre des efforts fournis par l'Etat. «Aussi, un guichet itinérant relevant de notre agence et qui est composé des représentants des services d'immatriculation, du recouvrement et des prestations effectuera des campagnes d'information et de sensibilisation, va sillonna les communes de la wilaya pour sensibiliser et informer les assujettis sur les nouvelles mesures d'exonération et faire connaître les efforts consentis en matière de l'amélioration du service public et alléger les procédures de prise en charge des usagers de la sécurité», a indiqué le même responsable avant d'ajouter: «dans le même cadre notre agence a commencé à organiser des séances de travail et de coordination avec tous les responsables des corporations de la CASNOS, entre autres, l'UGCAA, le barreau des avocats, la chambre de commerce...». Les assujettis non affiliés redevables envers la CAS-



NOS, c'est-à-dire les personnes exerçant une activité pour leur propre compte n'ayant pas déclaré leurs activités au niveau de la CASNOS peuvent saisir cette occasion pour régler leur situation.

D'autre part, les personnes non salariées exerçant une activité pour leur propre compte, redevables en matière de cotisations de sécurité sociale, peuvent bénéficier d'un calendrier de paiement de leurs cotisations intérieures, avec exonération des majorations et pénalités de retard, à l'issue du versement de la dernière échéance due. Le but de la caisse est de garantir les soins et assurer un revenu en cas : de vieillesse, de maladie, d'invalidité, d'accident, de maternité ou de disparition du soutien de famille et inciter les assujettis à s'affilier pour bénéficier de l'accès aux soins de

santé y compris leurs ayants droit avec l'activation de la carte Chifa, aider les opérateurs économiques en vue de prendre en charge des effets économiques de la pandémie de Covid-19. Pour ce qui est des chiffres, la CASNOS d'Oran compte quelque 83.600 affiliés dont près de 35.500 cotisants à jour, avec près de 5.000 inscrits cette année. Parmi eux près de 13.000 retraités ou leurs ayants droit bénéficiant de tous avantages confondus offerts par la CASNOS.

L'affiliation des artisans à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et de leurs ayants droit permettra de leur garantir de multiples avantages et droits, allant de la carte Chifa, les soins spécialisés, la prise en charge en cas de maladie chronique, à la pension de retraite.

## Gendarmerie nationale

### Un plan de sécurité et de circulation dans les axes menant aux écoles

Les services de la gendarmerie nationale d'Oran ont mis en place un plan de sécurité pour faciliter la circulation routière à travers les axes routiers menant aux établissements éducatifs des différents cycles, à compter de l'actuelle rentrée scolaire, a indiqué, mardi, le chef du bureau sécurité routière au groupement territorial de ce corps, le capitaine Yahiaoui Menaouer.

En marge d'une opération de sensibilisation sur le respect du code de la route et des mesures de protection contre le Covid-19 au profit des élèves de l'école primaire «Rouis Rayah Abdelkader» à haï Es-Salem d'Oran, le capitaine Yahiaoui Menaouer a souligné que le groupement territorial de la gendarmerie nationale a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour sécuriser ces axes routiers et faciliter la circulation.

Le même responsable a ajouté que ce plan de circulation contribuera à absorber la pression dans la circulation, relevant que le groupement territorial a mobilisé des patrouilles pour sécuriser les périmètres des établissements éducatifs et faire face aux comportements contraires au droit public et la brigade de protection des mineurs de la gendarmerie pour accompagner les écoliers à travers les différentes zones d'Oran durant les premiers jours de la rentrée scolaire.

Le capitaine Yahiaoui Menaouer a fait savoir que les opérations de sensibilisation dans les écoles sur le respect du code de la route et la prévention contre la pandémie du Covid-19 se poursuivront à travers les différentes régions d'Oran. Un grand nombre de dépliants sur le code de la route et comprenant des conseils sur le Covid-19 seront distribués aux élèves durant une semaine.

## Cap Blanc

### Introduction de la culture «in vitro» dans la plantation des figuiers

Un agriculteur a introduit, pour la première fois à Oran, la culture «in vitro» dans la plantation de semis de figues à partir de tissus de la plante mère, permettant d'améliorer la production et le développement de cette variété d'arbres fruitiers, qui dépend toujours de techniques traditionnelles, a-t-on appris de l'initiateur de cette expérience.

Cette nouvelle technique a été utilisée, en mars dernier, avec la plantation de 1.000 plants de «figue in vitro» sur une superficie de 2 hectares au niveau du village côtier «Cap Blanc» (ouest d'Oran), connu pour ses figuiers, source de revenus pour de nombreux agriculteurs, a indiqué, à l'APS, l'agriculteur, Mourad Belayachi.

Parmi les avantages des plants «in vitro», qui se développent dans un milieu écologique à l'intérieur de serres en plastique stérilisées, la résistance aux maladies et la croissance donnant rapidement ses fruits, selon la même source, qui a affirmé que cette technologie moderne de culture donne une production abondante.

La technique «figue in vitro» vise à développer cette variété de fruits de saison dans la région de «Cap Blanc» et à améliorer la qualité de production, contrairement à l'ancien-

#### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**BENHEMED Houari**, 71 ans, Oran

**ALOUANE Bouanani**, 74 ans, Ibn Sina

**LOUISSI Taïb**, 86 ans, Oued Tlélat

**KAID Fouad**, 12 jours, Saïda

#### Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr 05h27	Dohr 12h56	Assar 16h23	Maghreb 19h04	Icha 20h20
--	-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TLEMCEN

## Plus de 300 milliards pour raccorder les exploitations agricoles à l'électricité

Khaled Boumediene

Une enveloppe financière de 304 milliards de centimes a été allouée, dans la cadre du programme du Président de la République visant à développer le secteur agricole, au raccordement des exploitations agricoles de la wilaya de Tlemcen en énergie électrique, a-t-on appris hier auprès de Mezrag Abelkrim, directeur régional de la Sadeg de Tlemcen. Selon ce dernier la longueur totale des réseaux électriques en moyenne tension (MT) et basse tension (BT) à déployer à travers les 900 exploitations retenues est de l'ordre de 800 kilomètres.

«Actuellement quelques 969 demandes de raccordement à l'électricité ont été formulées par les exploitations agricoles de la wilaya. Près de 380 autres sont en cours pour alimenter les exploitations agricoles de la wilaya. Près

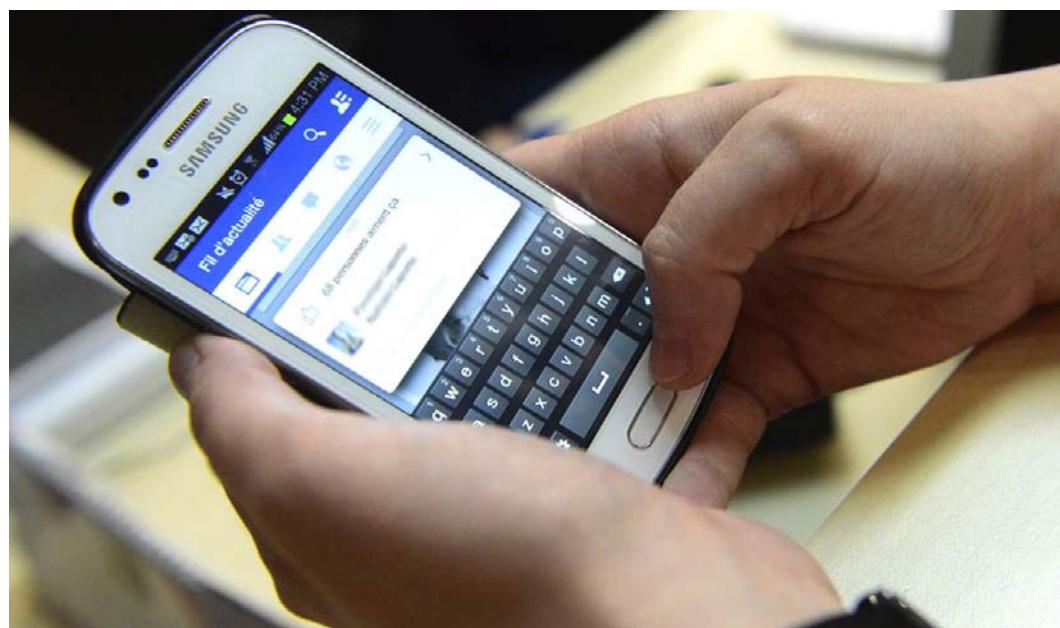
de 250 mises en service sont en cours alors que 300 exploitations agricoles sont au stade de validation au niveau des services agricoles. Environ 20% des exploitations agricoles ciblées se situent dans les zones frontalières », a ajouté le directeur de la Sadeg de Tlemcen.

Selon le même responsable, les services de la Sadeg ont procédé récemment à la mise en service de l'électricité dans cinq exploitations agricoles situées dans les communes de Fellaoucène et Tient (Daïra de Ghazaouet). Le coût de l'opération de raccordement en électricité des trois exploitations agricoles de Fellaoucène est de l'ordre de 5 049 730 DA. Celui des deux exploitations de Tient s'élève quant à lui à 2 771 447 DA. Les trois exploitations agricoles de Fellaoucène sont spécialisées dans le vignoble, les cultures agricoles et l'élevage de la volaille. Près

Les deux autres de la commune de Tient s'occupent de l'élevage de bovins et des cultures agricoles. Il faut souligner que la consommation d'énergie dans l'agriculture algérienne augmente régulièrement ces dernières années en raison de la multiplication des exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage, qui ont par exemple majoritairement recours à l'électricité pour le fonctionnement de leurs pompes électriques d'irrigation, le chauffage, l'éclairage et la ventilation ainsi que dans l'élevage laitier, les équipements sont très gourmands en électricité, notamment ceux liés au bloc traite ou ceux utilisés pour la distribution des fourrages ou la gestion des déjections. Les fermes agricoles avec des serres et abris hauts consomment, quant à eux, de grandes quantités d'électricité pour éclairer leurs bâtiments et acheminer de l'eau avec la force motrice.

SAÏDA

## Une personne arrêtée pour chantage et menace sur facebook



Les éléments de la police judiciaire de Saïda ont réussi à arrêter une personne suspectée d'atteinte à la vie privée, de chantage et de menace de diffamation sur les réseaux sociaux, a-t-on appris mercredi de la sûreté de wilaya. Cette opération a été encenchée, au milieu de la semaine en cours, suite à une plainte déposée par une victime auprès de la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant du service de wilaya de la police judiciaire, selon

laquelle une personne possédant deux comptes Facebook menaçait de diffuser une séquence vidéo d'une conversation qu'elle a eue avec la victime, a-t-on indiqué.

Les services de police ont ouvert une enquête et ont procédé à l'arrestation du mis en cause, en possession d'un téléphone mobile contenant la conversation vidéo en question, en plus d'autres enregistrements de séquences vidéos avec d'autres personnes de différentes wilayas du pays.

Les investigations menées par la police ont démontré que le suspect exploitait ces enregistrements pour faire chanter ses victimes et les menaçait de les diffuser à travers les pages des réseaux sociaux, en cas où ces derniers refuseraient de lui remettre des sommes d'argent.

Le suspect âgé de 30 ans a été présenté, mardi, devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda, selon la même source.

## Une commission pour la régularisation du foncier

Une commission locale pour la régularisation de la situation des assiettes agricoles sur lesquelles ont été édifiées des constructions d'habitat de différentes formules a été installée par les autorités locales, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Cette commission a été installée lundi soir par le wali de Saida, Abdelaiz Djouadi en application de l'instruction commune du 8 septembre 2021 des ministères des Finances et de l'Agriculture et du Développement rural comportant les conditions et modalités de régularisation du foncier agricole exploité dans l'édition de projets d'utilité publique.

Elle prendra en charge la régularisation de la situation des assiettes foncières agricoles où sont bâties des constructions et des habitations pour permettre à leurs occupants d'obtenir des actes de propriété, a-t-on indiqué.

La commission sera présidée par le wali de Saida et composée des directeurs locaux des secteurs de l'habitat, des services agricoles, des équipements publics et d'urbanisme, d'architecture et de construction, des domaines, de la conservation foncière, du cadastre, de la conservation des forêts, de la direction des affaires générales et de techniciens.

Des fiches techniques comportant

des adresses du foncier, sa situation et sa nature juridique seront élaborées dans une première phase avec l'élaboration d'un plan topographique avant de tenir une réunion pour l'étude des dossiers déposés afin de délivrer des décisions de régularisation à la lumière du travail d'inspection des membres de cette commission.

Les autorités locales prendront en charge des procédures administratives portant régularisation de la situation des assiettes foncières exploitées dans la réalisation des projets d'habitat en vue d'entamer des procédures de transfert de propriété définitivement, indique-t-on de même source.

TIARET

## Près de 280.000 élèves rejoignent les bancs de l'école



El-Houari Dilmi

Plus de 278.609 élèves de trois paliers de l'enseignement général ont rejoint les bancs des écoles mardi, à l'occasion de la rentrée scolaire 2020/2021. Le coup d'envoi symbolique de la rentrée a eu lieu au niveau du CEM « Deham Abdelkader » au niveau de la nouvelle cité du chahid Kharroubi Miloud (1900 logts-El Atrack), un établissement qui a accueilli 680 élèves, allégeant ainsi la pression sur les autres collèges. Pour près de 280.000 élèves, le personnel éducatif et administratif est composé de 12.838 enseignants à travers 753 établissements pour les trois paliers dont (07) nouveaux

lycées, 02 CEM, quatre groupes scolaires et 94 extensions de classes, vingt (29) nouvelles cantines, 30 nouveaux bus de transport scolaire pour le porter à 279 autobus.

Soixante-sept (87) écoles primaires sont aujourd'hui alimentées en énergie scolaire, selon la direction de l'éducation, qui précise que le taux de scolarisation a atteint les 97% dans la wilaya de Tiaret. Le wali de la wilaya, Med-Amine Deramechi, a appelé à cette occasion à préserver ces acquis précieux au service de secteur de l'éducation et à leur maintenance régulière, et exhorté les parents d'élèves à se faire vacciner et à respecter les mesures de prévention contre la Covid-19.

RELIZANE

## Perturbation dans l'alimentation en eau dans 6 communes

Six (6) communes de la wilaya de Relizane ont enregistré, mardi, une perturbation dans l'alimentation en eau potable suite à une panne signalée dans des stations et canalisations d'approvisionnement, a-t-on appris auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

La même source a indiqué que cette perturbation dans l'approvisionnement de l'eau potable est due aux travaux de réparation des fuites dans la canalisation de pompage qui alimente la commune de Ouled Sidi El Mihoub et la conduite de distribution qui assure l'approvisionnement de nombreuses cités d'habitation de la commune de Relizane.

Les communes de Zemmoura, Sidi Lazreg, Mendes et Oued Essalem connaissent aussi une perturbation, en raison d'une coupure du courant électrique au niveau des stations de pompage et des puits qui alimentent ces communes, a-t-on ajouté.

L'unité de l'ADE a fait savoir que des équipes de maintenance sont à pied d'œuvre pour réparer les pannes afin de reprendre rapidement l'opération d'approvisionnement en eau potable au niveau de ces zones.

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Relizane rassure que l'opération d'alimentation en eau potable reprendra de façon normale après l'achèvement des travaux de maintenance.

MOSTAGANEM

## Plusieurs projets mis en service

Plusieurs projets de développement visant le désenclavement des zones d'ombre et l'alimentation des nouvelles cités d'habitation en eau potable ont été récemment mis en service à Mostaganem, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Il s'agit ainsi des actions de développement fraîchement réceptionnées portant sur l'aménagement des chemins de wilaya et vicinaux à l'effet de désenclaver les zones rurales et éloignées (zones d'ombre) mais aussi sur le raccordement des nouvelles cités d'habitation au réseau d'AEP, ont précisé les services de la wilaya de Mostaganem, dans un communiqué.

Le wali de Mostaganem, Aissa Boulahya s'est enquis, lundi, de ces projets, dont le chemin de wilaya (CW 94) reliant les communes de Stidia et Fornaka (9 km), le CW 49 entre la commune d'Ain Sidi Cherif et la route nationale RN 17 AB sur 10 kilomètres.

M.Boulahya a également inspecté les projets d'entretien des chemins

communaux dans le village de Boulderdal dans la commune de Hassi Mameche (2 km), le chemin vicinal reliant le village «Kerarcha» dans la commune de Touahria, le CW 42 (1,2 km) et le chemin reliant la commune d'Ain Boudinar et le CW 68 (9 km).

Un réservoir d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes a été également mis en service lundi pour alimenter le nouveau pôle urbain de la commune de Hassi Mameche en eau potable, a-t-on encore fait savoir.

Le wali a instruit les responsables du secteur de raccorder cette nouvelle infrastructure à la station de dessalement d'eau de mer «Sonactar» afin d'assurer un approvisionnement régulier de la population.

En outre, M.Boulahya a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un transformateur électrique pour alimenter la zone industrielle «Bordjia» en énergie électrique pour un coût de 2,1 milliards DA, devant permettre à réunir les conditions propices au développement dans ce nouveau pôle industriel et de l'emploi.

## Les pluies d'automne inondent les villes

Farid Haddouche

Un communiqué de la protection civile précise : « Nos unités ont effectué plusieurs opérations pour pomper les eaux de certains logements et installations, ainsi que celles qui s'étaient accumulées sur les routes. Des arbres ont été également déracinés et des glissements de terrain enregistrés, sans perte en vie humaine. » Dans la wilaya de Médéa, la route nationale 19, reliant les communes d'Aziz et d'Oum Djilal, a été fermée à la circulation, en raison de la crue d'Oued Bakmouri. Par ailleurs les agents de la Protection civile ont dégagé deux voitures qui sont restées embaumées au bord de l'oued. De même que des agents de la protection civile ont effectué des pompes d'eau dans quelques logements,

bâtiments et équipements, inondés dans les communes de Shelalet El-Adhaoura, Al-Amaria, Madjbar, Ben Chikaou, Amri, El Souakii, Beni Slisme, Ksar El-Boukhari, ainsi qu'au Centre de formation professionnelle, à de l'école primaire d'Eskhayria et dans deux autres habitations toujours sans enregistrer de pertes. Dans la wilaya de Chlef, les mêmes de pompage d'eaux de pluie ont été effectuées dans plusieurs quartiers du front de mer de Beni-Haoua. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la pluie a provoqué l'inondation de nombreux quartiers de la ville de Tizi Ouzou notamment dans un collège situé au quartier Hamoutene, avec la chute d'un arbre sans enregistrer de pertes. Dans la zone de Boukhalfa, au bord de la route nationale 12, qui relie Boukhalfa à Makouda, des embou-

teillages ont été enregistrés en raison de l'accumulation d'eau sur la route. Un glissement de terrain s'est produit dans la zone de Takhoukht, et la route reliant la commune d'Aïn El Hammam et Larbaâ Nath Irathen a été coupée en raison d'un glissement de terrain. Selon ce qui a été rapporté par la Direction de la Prévention, concernant la situation générale liée aux aléas climatiques, les pluies ont provoqué la fermeture de la RN 11 qui relie Douaouda à Fouka. Elle a ajouté qu'en raison de l'accumulation d'eau de pluie et de la montée du niveau de Oued Mazafra, un effondrement partiel du mur extérieur d'un centre de repos familial a été enregistré. Quant à la capitale, elle a connu une forte congestion du trafic en raison de la stagnation des eaux sur les routes.

## M'SILA

### Réception de 37 cantines scolaires

Au total, 37 cantines scolaires, dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont été réceptionnées en prévision de la rentrée scolaire 2021-2022, ont indiqué mercredi les services de la wilaya. Les mêmes services ont précisé que 21 cantines scolaires ont été nouvellement construites, tandis que 16 autres ont fait l'objet d'une réfection,

ajoutant que d'autres opérations portant sur la réfection de plus de 16 cantines scolaires sont en phase de réalisation.

La même source a également relevé que pas moins de 4.000 élèves bénéficieront des services de ces 37 cantines scolaires, notant qu'une enveloppe financière de l'ordre de 570 millions de DA a été

allouée, au cours de l'exercice 2020-2021, pour l'amélioration des repas servis aux écoliers de 690 écoles reparties dans les 47 communes de la wilaya de M'sila.

Les services de la wilaya ont aussi souligné que 152.000 élèves scolarisés du palier primaire, dans les zones d'ombre notamment, bénéficient de repas chauds.

## GHARDAÏA ET EL-MESEA

### Programme pour la potabilité de l'eau

Un programme visant à analyser la potabilité de l'eau à travers l'ensemble des établissements scolaires des wilayas de Ghardaïa et El-Meza et dépister toute trace de bactéries afin de prévenir toute forme d'intoxication, a été lancé par l'unité de Ghardaïa de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de cette entreprise publique. Des échantillons sont prélevés et analysés par les agents spécialisés du laboratoire de la qualité de l'eau de l'ADE à la sortie des châteaux d'eau, des réservoirs et des robinets dans les établisse-

ments scolaires pour détecter toutes traces de bactéries ou de toxicité de l'eau, a fait savoir le chargé de la communication de l'ADE de Ghardaïa. L'objectif est d'être vigilant en ce début d'année scolaire et en cette conjoncture de pandémie de coronavirus, pour éviter toute contamination ou intoxication, bien que l'eau distribuée par l'ADE soit traitée, analysée et surveillée quotidiennement, a expliqué à l'APS Slimane Ouled Ali. De juin dernier et à ce jour, plus de 9.180 tests chlore ont été effectués à travers les ouvrages hydrauliques au nombre de 110 châteaux d'eau et 150 for-

ges, destinés à l'alimentation en eau potable (AEP) des populations des 2 wilayas, selon les statistiques de l'ADE. Plus de 7.488 tests chlore chez le consommateur ont été également effectués durant la même période, signalant les mêmes statistiques, ajoutant que plus de 1.872 tests d'analyse physico-chimique et bactériologique ont été réalisés au niveau des ouvrages hydrauliques. Selon les informations recueillies auprès de l'ADE de Ghardaïa, la wilaya, qui a hérité de 17 forages en 1962, compte actuellement quelque 150 forages d'AEP avec une capacité globale de près de 300 m<sup>3</sup>/jour, plus de 110 réservoirs et un réseau d'AEP de plus de 1.260 km, avec une dotation journalière de 250 litres/habitant et un taux de raccordement à l'AEP de 97%.

#### Horaires des prières pour Alger et ses environs

16 safar 1443				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h10	12h41	16h07	18h47	20h05

## APPARTEMENTS

■ Loue appart F3, Bel Air, Oran, neuf, 10<sup>ème</sup> étage + ascenseur sup 85 m<sup>2</sup> + place parking au s/sol ; cuis, meublé, chaudière, intermédiaire s'abstenir – 0697.6.97.98

■ Loue F2 Choupot, 2<sup>ème</sup> étage, 2 façades, libre de suite – 0554.24.90.96

■ Vds studio, acté, à USTO, Oran, immeuble neuf, composé chambre à coucher + petite cuisine + sdb et wc – 0556.81.01.65

■ A vendre appartement F3 au RDC, Cité Les Amandiers, Oran acté et libre de suite – Tél : 0556.92.93.83

■ Loue F1 C/ville 1<sup>er</sup> (2U) F3 Miramar, 3<sup>ème</sup> (3U), F3 cité Lescure, 8<sup>ème</sup> (2U), bureau 31 m<sup>2</sup>, rue la Remonte, 1<sup>er</sup> (3U), villa Kerma (4U), Ag Abdallah - 041.38.62.87/0770.40.87.48

■ A louer ou à vendre, à Oran, un appat T6, 240 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage standing avec box pour bureau ou habitation, résidence 'Bahia Center' 'Tour Mobilitar', frange maritime, vue sur mer - Tél : 0560.05.11.95

■ A vendre F4 de 90 m<sup>2</sup>, refait, au 2<sup>ème</sup> étage, 03 façades 04 balcons, placard mural, situé à El Kerma (LSP) Prix 800 U – Tél : 0557.42.93.26

■ Vente appart F3, 90 m<sup>2</sup>, 2<sup>ème</sup> étage, acté, nouvelle construction à la rue Dehiba Brahim, Maraval / Oran – Tél : 0771.79.28.36

## VILLAS

■ Vds villa R+1, 250 m<sup>2</sup>, R sal, cuis, garage, 1 hammam + 1 sdb, 1 wc / 1<sup>er</sup> étage 4 pces, wc, sdb, terrasse accessible, située coop Djebbari, Haï Felloucen (Barki) - 0795.63.34.70

■ A Boulélis et Naïb, couple retraités cherche en location, bas de villa 3 pièces, si possible, garage voiture 0550.45.04.71-0552.78.62.77

■ Vd maison R+1 + terrasse à Gdyel près de la daïra 105m<sup>2</sup>, RDC : G. Sal, chbre, cuis + garage, 1<sup>er</sup> sal + 2 chambres + cour / terrasse chambre - 0672.74.48.72 / 0794.16.52.83

■ A vendre villa, 300 m<sup>2</sup>, 150 m<sup>2</sup> batis, 150 m<sup>2</sup> jardin Coopérative Mahfida, Bir el Djir, Belgaïd, Oran, contact - 0793.47.16.60

■ A louer immeuble commercial, 4 niv, 300 m<sup>2</sup> chacun s/sol + RDC + 2 étages open space + garage à côté Djamel en face tribunal, idéal siège sté banque, showroom - 0773.10.10.02

■ Promotion immobilière loue et vend des locaux + logement F3 à Belgaïd à proximité de la mosquée Machallah – Tél : 213.558.79.43.e27

■ Particulier cherche femme de ménage à Oran – Tél : 0669.50.91.90

■ Entreprise privée, installée à Oran, recrute un tourneur fraiseur ayant bonne expérience, résidant dans l'axe Oran-Sénia- Tléat. Adresser CV mail : sarl31spr@gmail.com

■ Ecole privée recrute enseignante de français pour le primaire, sérieuse, compétente et assidue – Téléphone: - 0558.90.43.30-0550.31.66.52

■ Une société cherche des femmes de ménage pour un salaire de 18.000 par mois – Tél : 0770.34.95.81

## Publicité

## TERRAINS

■ A vendre lot de terrain superficie 35 ha, à Mascara, Oran – 0672.71.57.88

■ A louer licence de taxi à Oran - 0773.50.50.11

■ Suite à cessation d'activités, je mets en vente divers matériaux de réparation de chaussures t machines à coudre 0663.77.53.22-0770.25.48.50

■ Almase formation professionnelle inscription année 2021/2022 ouverte coiffure hommes /plomberie sanit, élect auto/scanner, élect bât - 0783.85.07.81 - 0658.36.06.14

■ Almase formation prof. Inscription 2021/2022 ouverte conducteur d'engins (chariot élévateur, rétro-chargeur) informatique, mécanique (automobile, motocycliste) - 0783.85.07.81 - 0554.01.48.37

## PENSÉE

BENHAMZA Mohamed Seghir 1925-2011

Il y a 10 ans, un vendredi 23 septembre, tu es parti rayonnant et serein Toi l'érudit, le combattant, l'homme de savoir et de devoir, symbole de la tolérance et de l'écoute. Le mari attentif, pédagogue, éducateur et structurant. Le grand-père affable et avenant l'arrière-grand-père imposant et modeste. Toi, notre phare et notre lumière au sourire pudique et au regard attendrissant. Nous ne t'oublierons jamais. Dans le Vaste Paradis, tu as rejoint les justes et les méritants. Repose en paix



## BOUIRA

### Six blessés dans un carambolage

Un carambolage entre 8 voitures s'est produit, avant-hier, en début de soirée, sur l'autoroute Est-Ouest, à la sortie du tunnel de Bouzegza, dans la commune de Lakhdaria, à une soixantaine de kilomètres, à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Le

F. H.

### Perturbation en eau potable dans certaines communes

Des communes ont connu, depuis hier, une perturbation de l'alimentation en eau potable. Il s'agit des communes de Bouira, Bechloul, El Esnam, Ahl Lakser, Ouled Rached, El Mezdr, Bordj Khriss, Taguedit, Aït Laâziz, Oued El Berdi, Haizer, El Adjiba, Ahnif, Chorfa, Ath Mansour et M'Chedallah. Selon l'Algérienne des eaux (ADE), ce tracas

F. H.

## TÉBESSA

### La bataille d'El Djorf revient

Ali Chabana

aines sources historiques, quelque 400 combattants de l'ALN ont pris part à la bataille d'El Djorf, encerclés par 40.000 soldats ennemis, appuyés par l'artillerie et l'aviation. Les djounoud ont pu briser l'encerclement, malgré l'utilisation par les militaires français, d'armes chimiques prohibées. Cent-vingt martyrs s'étaient sacrifiés sur le champ d'honneur. Sur le plan international, la bataille d'El Djorf a eu un écho sur la lutte que menait le peuple algérien pour son indépendance. Mettant en échec, la propagande et la désinformation du colonialisme sur « simples troubles causés par des groupes d'hommes ». A présent, la question est de savoir que reste-t-il de cet épisode dans la mémoire de la jeunesse post-indépendance ? Un travail de mémoire doit être effectué afin que personne n'oublie, une tâche qui revient, en premier lieu, aux historiens qui seront chargés de mettre de la lumière sur les faits et les personnages militaires et civils ayant été directement engagés dans la bataille d'El Djorf. Pour que le temps n'efface pas les traces indélébiles de cette date charnière et ne pas se contenter d'une simple commémoration- anniversaire. Néanmoins, toutefois le travail réalisé, en 2018, par Soltane Djebaili consistant en un documentaire de 26 minutes intitulé : 'La grande bataille d'El Djorf', en effectuant des recherches durant presque 10 ans, dans les archives et les témoignages de moudjahidine.

Loue licence de taxi à Oran, contacter - 0771.22.43.66 à partir de 14h

Vends plusieurs machines pour la fabrication de fil en coton (filature) à Oran - 0661.20.17.15

Docteur Lazouni , test gratuitement audition, enfants adultes, Sidi Bel-abbès, Mostaganem, Alger, Blida - Tél : 0560.20.27.65

## A.TEMOUCHENT :

### Vds maison de maître 05 pièces,

cour et véranda + 05 magasins, sup 430 m<sup>2</sup>,

donnant sur 02 rues principales, au 1<sup>er</sup> terrasse

vide avec piliers 300 m<sup>2</sup>

Tél : 0782.80.13.36 / 0771.41.07.86

## Ligue 2 - Joueurs et entraîneurs étrangers interdits Le MOC et le CRT dans l'embarras

**L**es joueurs et entraîneurs étrangers ne sont pas autorisés en Ligue 2 lors de la saison 2021-2022, dont le coup d'envoi sera donné le 26 octobre prochain, a annoncé mardi soir la Ligue nationale du football amateur (LNFA). «Les joueurs et entraîneurs étrangers ne sont pas autorisés à exercer en championnat de Ligue 2, indiquent les dispositions réglementaires de la saison 2021/2022», a écrit la LNFA sur son site internet. Cette décision met dans l'embarras les dirigeants du MO Constantine et du CR Témouchent, qui viennent de recruter des entraîneurs tunisiens pour leurs équipes : Mahrez Ben Ali pour les «Mocistes» et Adel El-Atreche pour le CRT. A rappeler que la première période d'enregistrement des licences (mercato estival) a débuté le 6 août dernier et prendra fin le 23 octobre, soit à trois jours du début du championnat.



### CAN-2022 féminine

#### L'EN boucle son stage d'évaluation

**L**e premier stage de l'équipe nationale féminine A, consacré à une nouvelle évaluation des joueuses, a pris fin lundi 20 septembre avec le déroulement d'un match d'application face aux U17 du club de Sidi Moussa, qui a remplacé au pied levé les jeunes de l'USM Alger qui n'ont pas pu faire le déplacement, a indiqué la Fédération algérienne de football. 29 joueuses dont 16 éléments professionnels évoluant en France, ont pris part à ce stage qui a débuté le 15 septembre, s'inscrivant dans le cadre de la deuxième pha-

se de préparation pour la double confrontation face au Soudan prévue en octobre pour le compte des éliminatoires de la CAN 2022. La sélectionneuse Radia Fertoul s'est dit «satisfait» de ce regroupement qui a constitué «une aubaine pour évaluer le groupe en vue de dégager l'effectif qui prendra part au éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2022», a-t-elle déclaré au micro de FAF TV. «Nous avons la chance d'avoir de joueuses d'un bon niveau à tous les postes, maintenant il faut choisir les meilleures qui

défendront les couleurs nationales lors des prochaines échéances officielles» a ajouté Fertoul. La première confrontation contre le Soudan dans le cadre des éliminatoires de la CAN féminine 2022, dont la phase finale aura lieu au Maroc, est prévue le 20 octobre prochain, au stade du 5-Juillet (Alger).

En cas de qualification,

l'équipe nationale sera oppo-

sée, au 2e et dernier tour (14 - 23 février 2022), au vain-

queur de la double confron-

tation entre le Mozambique

et l'Afrique du Sud, vice-

championne d'Afrique.

### USM Alger

#### Achiou dresse un état des lieux

**L**e directeur sportif de l'USM Alger, Hocine Achiou a défendu ses choix, particulièrement en ce qui concerne le recrutement et la prolongation de joueurs trentenaires qui ont suscité la désapprobation de certains supporters. Ces derniers avaient espéré, en effet, que le nouveau DS du club ramène essentiellement des espoirs prometteurs qui pourraient rendre service à l'USMA pendant une bonne dizaine d'années, mais Achiou a finalement préféré faire confiance à des trentenaires, notamment le meneur de jeu Abdelkrim Zouari (33 ans), l'attaquant Brahim Chenihi (32 ans) et surtout, le gardien Mohamed-Lamine Zemmamouche, qui a remporté pour deux ans, alors qu'il fêtera ses 37 ans au mois de mars prochain. Des choix fortement critiqués par une frange de supporters, désireux de sang neuf, mais Achiou dit «avoir pris la bonne décision». «L'âge n'a pas vraiment d'importance, surtout lorsqu'il s'agit de joueurs sérieux, qui ont une bonne hygiène de vie. Et puis, il n'est pas dans ma philosophie de libé-

rer un joueur sans avoir trouvé meilleur que lui. Il faut également garder à l'esprit le fait que les anciens joueurs forment l'ossature de l'équipe, et que c'est à travers eux que les jeunes s'imprègnent des valeurs du club.

Donc, pour tout ça, je me réjouis d'avoir quelques éléments expérimentés au sein de notre équipe», a-t-il commencé par expliquer dans une déclaration au site officiel du club.

«Certes, pendant la saison écoulée, certains éléments n'ont pas eu le rendement escompté, mais cela ne veut pas forcément dire qu'ils ne sont pas bons, ou qu'ils ne conviennent plus à l'USMA. Leur problème était peut-être dû à une blessure, au manque de préparation ou un passage à vide, pour lequel ils ne méritaient pas qu'on les condamne de manière définitive», a-t-il expliqué.

En effet, selon l'ancien N.10 des «Rouge et Noir», les joueurs que certains lui ont reproché d'avoir recrutés «font partie des plus doués dans le championnat national», se disant «convaincu qu'avec les soins appropriés

et une bonne préparation d'intersaison, ils seront à la hauteur l'an prochain». «Financièrement parlant, ces joueurs ont reçu de meilleures offres, mais ils ont préféré jouer à l'USMA. Même ceux avec qui je n'avais pris qu'un engagement verbal n'ont pas fait volte-face et ont stoppé toute négociation avec les autres clubs, car leur choix était déjà fait.

Un comportement qui m'a séduit, car un joueur qui aime le club ne ménagera aucun effort pour le tirer vers le haut», a-t-il encore fait savoir. L'USMA est entrée en regroupement lundi à Mostaganem (Ouest) pour dix jours. L'entraîneur français Denis Lavagne a tracé un programme biquotidien pour les cinq premiers jours de préparation, qui seront ponctués par un match amical, le 24 septembre à Mostaganem. «Les cinq derniers jours du stage seront également ponctués par un match amical.

Nous le disputerons le 29 du mois courant, à Chlef, sur le chemin du retour à Alger», a encore précisé le directeur sportif algérois.

## WA Tlemcen Le recrutement bat son plein

**L**a direction du WA Tlemcen est passée à la vitesse supérieure en matière de recrutement, ce qui lui a permis d'engager pas moins de 14 nouveaux joueurs jusque-là, a-t-on appris mercredi de ce club de Ligue 1 de football. Cinq recrues sont venues se joindre mardi à une liste de neuf autres pour porter à 14 le nombre de joueurs recrutés cet été, a précisé la même source. Il s'agit de Mebaraki (ex-JS Kabylie), Chirani (Paradou AC), Gali (MCB Oued Sly), Kouas (USM El Harrach) et Renai (US Biskra). Auparavant, la direction des «Zianides» avait fait signer Tizi Bouali (JS Kabylie), Amoura (IRB Maghnia), Bentocha (MCB Oued

Sly), Bouchaour (CRB Oued Rhiou), Belmokhtar (AS Maghnia), Bahraoui (JSM Skikda), Aloui (US Biskra), Heriat (AS Aïn M'lila) et Kasdi (MO Béjaïa). Malgré l'arrivée de tous ces joueurs, la direction du WAT, dont l'équipe a évité de justesse la relégation en Ligue 2 en fin d'exercice passé, n'entend pas clôturer de sitôt son opération de recrutement, souligne-t-on de même source. Et parmi les pistes explorées, il a été cité celle de l'attaquant de l'Olympique Médéa, El Ghomari, «avec lequel les négociations sont en bonne voie», assure-t-on.

Et si les dirigeants de la

formation de l'Ouest du

pays ont décidé de procéder à ce remue-ménage au

sein de leur effectif, c'est parce qu'ils ne sont pas satisfaits du parcours de leur effectif de la saison passée, avait expliqué le président du club, Rachid Meliani, dans une déclaration rappelle-t-on. Cela a conduit au départ de la quasi-totalité de l'effectif concerné, dont certains ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges pour n'avoir pas été payés pendant de nombreux mois.

Par ailleurs, la première séance d'entraînement de l'intersaison, reportée à deux reprises, devait avoir lieu hier après-midi au stade Akid-Lotfi à Tlemcen sous la houlette du nouvel entraîneur, Kamel Bouhelal, qui a succédé à Abdellah Amrani.

## ES Sétif Ali Larbi Mohamed en renfort

**L**'ES Sétif, vice-champion d'Algérie de football, a annoncé mardi le recrutement du latéral droit Ali Larbi Mohamed en provenance de l'ASM Oran (Ligue 2).

Le joueur de 25 ans a signé un contrat de quatre saisons, soit jusqu'en 2025, a indiqué l'ESS sur sa page Facebook.

Par ailleurs, le club sétifien l'ancien joueur du club, Réda Bendris en compagnie de Mustapha Medhaoui. A rappeler que l'ESS reste sur une qualification miraculeuse au 2e tour préliminaire de la Ligue des champions, après s'être défait des Gambiens de FC Fortune aux tirs au but 5-4 (3-0 au retour, 0-3 à l'aller).

## Echecs - Championnat régional Ouest Du 23 au 25 septembre à Tiaret



**L**e championnat régional «Ouest» de jeux d'échecs individuels (toutes catégories garçons) aura lieu du 23 au 25 septembre à Tiaret, a-t-on appris des organisateurs.

Cette compétition de trois jours, organisée par la ligue de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs et la direction locale de la jeunesse et des

sports, verra la participation de plus de 60 échiphiles rep

présentant les ligues des wilayas de Relizane, Mostaganem, Tiaret, Ain Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Oran.

La direction de cette pha

se régionale, à disputer en

système suisse en sept ron

des échecs et la direction

locale de la jeunesse et des

l'arbitre international Ahmed Sekrane.

A l'issue de cette compétition, les trois premiers se

ront qualifiés à la phase fi

ale du championnat

d'Algérie qui regroupera,

du 26 au 30 octobre à

Alger, les qualifiés des six

phases régionales, à sa

voir Centre et Sud-Cen

tre, Est et Sud-Est et

Ouest et Sud-Ouest.

## Tennis - Circuit africain U14 L'Algérienne Badache termine troisième

**L**a tenniswoman algérienne Maria Badache a pris la troisième place au classement final du Circuit africain des moins de 14 ans en Tunisie, après sa victoire contre la Tunisienne Chahed Tourkmani (4-0, 4-2), en match de classement disputé mardi. La jeune Algérienne a eu un début de parcours tonitruant, surtout qu'elle a balayé la tête de série N.1, l'Egyptienne Gana Hous-

african (ITF/CAT), prévu du 26 septembre au 4 octobre en Egypte. Outre Badache, l'Algérie devrait y engager neuf autres jeunes internationaux, à savoir Wissal Boudjemaoui, Céline Kaïdi et Imène Ghettas chez les filles, ainsi que Chakib Laihem, Mohamed-Chérif Amir Hamdouda, Ouassim Benguergoura, Belkacemi Zakaria, Yacine Meghari et Nacer Ghoul chez les garçons.

## Angleterre - Coupe de la Ligue Trois clubs de la Premier League éliminés

**L**es 16e de finale de la Coupe de la Ligue anglaise ont fait quelques victimes mardi soir chez les clubs de Premier League, notamment Everton, éliminé aux tirs au but (2-2, 8-7 t.a.b) par Queen's Park Rangers (D2). La série noire continue pour les hommes de Rafael Benitez, sévèrement battus par Aston Villa (3-0) le week-end dernier en championnat. Menés deux fois sur un doublé de Charlie Austin (1-0, 18e et 2-1, 34e), les Toffees ne s'en sont pas sortis malgré les égalisations de Lucas Digne (1-1, 30e) et Andros Townsend (2-2, 47e). De son côté le promu Watford s'est fait surprendre par Stoke (D2) chez lui (1-3), alors que Norwich a été logi-

quement défait par Liverpool. Les Reds n'ont pas tremblé face au promu et lanterne rouge de la Premier League avec 0 point en 5 journées. Le Japonais Takumi Minamino a ouvert le score dès la 4e minute, s'offrant lui aussi un doublé en fin de match (3-0, 80e), alors que le Belge Divock Origi avait déjà creusé l'écart à la 5e minute. Souvent moqué pour sa chance supposée au tirage, le quadruple tenant du titre Manchester City aura douté sept minutes, face aux modestes Wycombe Wanderers. C'est le temps qui a séparé l'ouverture du score par l'équipe de D3, par Brandon Hanlan (0-1, 22e), de l'égalisation de Kevin de Bruyne (1-1, 29e). City, dont la

## Bayern Munich Lewandowski reçoit le Soulier d'or



L'attaquant du Bayern Munich Robert Lewandowski a reçu mardi le Soulier d'or qui récompense depuis 1968 le meilleur buteur des championnats européens. Ce trophée couronne la saison époustouflante du canonnière polonais de 33 ans, qui a battu en 2020/21 un très vieux record, celui du nombre de buts marqués par un joueur en une saison en Bundesliga: avec 41 unités (en 29 matches effectivement disputés), il a dépassé Gerd Müller, qui le détenait depuis 49 ans avec 40 buts inscrits au cours de la

saison 1971/72. Cette saison, le meilleur joueur Fifa 2020 a déjà marqué sept fois en cinq journées. Lewandowski a assuré qu'il ne comptait pas s'arrêter en si bon chemin: «Ce n'est pas encore fini, nous avons encore faim de titres», a-t-il dit en évoquant son envie de remporter une deuxième fois la Ligue des champions, après celle de 2020. Le Polonais n'est que le deuxième joueur de Bundesliga à remporter le prestigieux Soulier d'or, après Gerd Müller (1970 et 1972). Lionel Messi (6 fois), Cristiano Ronaldo (4),

et les désormais légendaires Eusebio, Marco van Basten ou Ronaldo le Brésilien comptent aussi parmi les lauréats. Pour l'attribution du trophée, un facteur favorisant les grands championnats a été introduit depuis 1997. Chaque but marqué dans les cinq plus grands championnats au classement UEFA (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne, France) vaut deux points. Ceux réussis dans les championnats entre la 6e et la 22e place valent 1,5 point, et un seul point dans les autres championnats.

## FIFA - Mondial des clubs Le Brésil se porte candidat

**L**a ville de Rio de Janeiro veut organiser la Coupe du monde des clubs de football, après le renoncement du Japon qui devait l'accueillir en décembre, a annoncé mardi son maire. «Nous travaillons à cela. C'est le souhait de Rio, étant donné que le Japon a renoncé (...) ça serait très intéressant de la faire venir à Rio», a déclaré Eduardo Paes sur les réseaux sociaux.

M. Paes a affirmé que son administration avait déjà pris contact avec la Fédération brésilienne de football et

d'autres dirigeants pour que Rio puisse accueillir cette compétition. «Il y a des connexions, des contacts avec la FIFA (Fédération internationale de football).

Ce n'est pas simple parce qu'il semble que la volonté existe d'organiser cette compétition en Asie», a-t-il ajouté.

Le Japon avait annoncé le 9 septembre renoncer à accueillir la Coupe du monde des clubs en décembre en raison des restrictions dues à la crise sanitaire. La FIFA n'a quant à elle tou-

## AC Milan Maignan victime d'insultes racistes



**L**a Juventus a indiqué avoir lancé une procédure pour identifier la ou les personnes qui ont lancé des insultes racistes au gardien français de l'AC Milan Mike Maignan, dimanche avant le match nul (1-1) entre les deux clubs. «Dimanche soir, à l'Allianz Stadium, des supporters de la Juventus m'ont ciblé avec des insultes et des cris racistes», a témoigné mardi soir Mike Maignan dans un message sur Instagram. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, on entend des insultes racistes à l'encontre du gardien N.2 des Bleus pendant qu'il s'échauffait sur la pelouse du Juventus Stadium juste avant la rencontre. Après la diffusion de cette vidéo, la Juventus a lancé une procédure pour identifier les personnes en cause, a confirmé une porte-parole du club turinois.

Selon des médias italiens, la Fédération italienne

pourrait aussi se saisir de la vidéo pour enquêter. «Tant qu'on traitera ces événements comme des incidents isolés et que l'on n'aura pas une action globale, l'histoire est amenée à se répéter, encore et encore et encore. Qu'est ce qu'on fait pour combattre le racisme dans les stades de football?», s'est interrogé Maignan dans son message. «Nous avons besoin d'être plus nombreux et d'être tous unis dans cette bataille pour la société qui dépasse le cadre du football. Dans les instances, les personnes qui déclinent savent-elles ce que ça fait d'entendre des insultes et des cris nous reléguer au rang d'animal?», a-t-il ajouté, avant de conclure: «Je ne suis pas une victime du racisme. Je suis Mike, debout, noir et fier». Alors que les stades viennent de rouvrir au public en Italie (dans une jauge limitée à 50%) après 18 mois à huis clos,

c'est déjà le deuxième épisode lié à des comportements racistes secouant la Serie A. La Fédération a ouvert une enquête vendredi après des cris racistes présumés ayant visé un autre joueur de l'AC Milan, le milieu de terrain français Tiémoué Bakayoko, lors du match le 12 septembre à San Siro contre la Lazio Rome (2-0). Sur Instagram, Bakayoko avait accusé «certains supporters de la Lazio» d'être à l'origine de «cris racistes envers (lui) et Franck Kessié».

Les dernières saisons ont été émaillées d'incidents récurrents en Italie, notamment avec la banalisation des «cris de singes». Mardi, la Ligue italienne a par ailleurs infligé une amende de 10.000 euros à l'Udinese en raison de chants insultants de ses supporters, de «nature territoriale», ayant visé les fans de Naples lundi soir lors de la 4e journée de Serie A.

## Boxe - Combat Canelo-Plant

### Une conférence de presse vire à la bagarre

**U**ne petite bagarre avant le gros combat: le Mexicain Canelo Alvarez et l'Américain Caleb Plant, qui doivent s'affronter le 6 novembre, pour l'unification des titres chez les super-moyens, n'ont pas attendu pour échanger quelques coups en conférence de presse à Los Angeles.

C'est avant même le début de la conférence tenue en extérieur dans un hôtel de Beverly Hills, au moment où les deux boxeurs se sont fait face nez à nez, comme le veut la tradition, que la tension est subitement montée d'un cran, avec des noms d'oiseaux envoyés réciproquement. Sur quoi Alvarez a poussé assez violemment Plant, qui a tenté en réplique un crochet du gauche, esquivé par son rival, qui l'a contré d'un enchaînement cro-

chets du gauche, bien réussi celui-ci, et du droit.

Les deux hommes ont alors été séparés par une armée de gros bras, Plant ayant hérité après ce court échange d'une belle entaille sous l'œil droit.

Cet avant-goût pourrait avoir une conséquence néfaste sur le combat prévu dans sept semaines à Las Vegas, car si une sérieuse blessure était constatée un report pourrait être ordonné. Canelo (31 ans, 56 victoires, 2 nuls, 1 défaite) doit remettre en jeu ses titres WBC, WBA, WBO des super-moyens, Plant (29 ans, 21 victoires en autant de combats) sa ceinture IBF. Le vainqueur sera champion du monde incontesté de la catégorie. La conférence de presse a ensuite finalement eu lieu, le Mexicain expli-

## Rayo Vallecano Falcao est déjà intenable !

**B**uteur pour sa première avec le Rayo Vallecano contre Getafe (3-0), samedi, Radamel Falcao (35 ans, 2 apparitions et 2 buts en Liga cette saison)

a remis ça. Entré à la 76e minute contre l'Athletic Bilbao (1-2), mardi en Liga, l'attaquant colombien a donné la victoire à la formation de la ban-

lieue de Madrid d'une tête smashée à la 96e minute. Des débuts rêvés pour El Tigre, qui a visiblement encore faim en cette fin de carrière.

**TF1**

**20.05 Fugueuse**



Série dramatique - France - 2021

Avec Sylvie Testud, Romane Jolly, Michaël Youn, Fanny Cottençon

Léa, 16 ans, reprend connaissance dans une chambre lugubre, où elle est retenue prisonnière. Elle découvre à travers un trou dans le mur qu'une autre adolescente est également détenue dans la pièce voisine. Quatre mois plus tôt, passionnée de danse, elle avait accepté l'invitation d'une danseuse avec laquelle elle s'était liée d'amitié et qui lui avait proposée de venir assister à un show de rap dans une boîte de nuit.

**•2**

**20.05 Elysée 2022**



Les journalistes Léa Salamé et Thomas Sotto reçoivent une personnalité politique de premier plan en lien direct avec l'élection présidentielle de 2022. Il répond à leurs questions sur les grands sujets qui font l'actualité mais aussi sur leur programme. Puis, dans le cadre d'un grand débat, cette personnalité est confrontée à un contradicteur politique. Parmi les autres temps forts de l'émission figurent une séquence sur le terrain en région où Francis Letellier donne la parole aux Français, l'édition de Nathalie Saint-Cricq et le verdict de Brice Teinturier.

**TF1**

**20.05 Danse avec les stars**



Présenté par Camille Combal

Les candidats de l'émission se produisent devant les juges Chris Marques, Jean Paul Gaultier, Denitsa Ikonomova et François Alu. En duo avec leur danseur ou danseuse attitrés, ils ont eu une semaine pour répéter leur prestation, qui peut-être, entre autres, un tango, une valse, un fox-trot ou encore un quickstep.

**•2**

**20.05 Candice Renoir**



Série policière - France - 2021  
Saison 9 - Episode 6/10

Avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Ali Marhyar, Yeelem Jappain  
Véra Leroy, une chirurgienne esthétique, est retrouvée morte dans la piscine de sa villa sur les hauteurs de Sète. Un bloc opératoire clandestin est découvert au sous-sol. Afin de connaître l'emploi du temps de la victime, Candice et son équipe interrogent son entourage, notamment son associé, le Dr. Zellenberg, sa coach sportive, Andréa Bokowicz, et son petit ami, Juan Vidal.

**3**

**JEUDI**

**6**

**20.05 Un jour, un destin**



Présenté par Laurent Delahousse

Retour sur la carrière du célèbre chanteur, à l'occasion des 40 ans du titre « Il suffira d'un signe », issu de son premier album solo. Depuis ce disque certifié disque de platine, Jean-Jacques Goldman a sorti quinze albums studios ou live, écrit et composé 108 chansons et vendu des millions de disques.

**RTL 9**

**19.55 Snatch, tu braques ou tu raques**



Comédie - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2000

Avec Jason Statham, Dennis Farina, Vinnie Jones, Brad Pitt

Turkish et Tommy, deux organisateurs novices de combats de boxe clandestins, tentent de fourguer un diamant de 86 carats fortuitement tombé dans leur escarcelle. Les deux lascars reviennent de l'enfer ! Quelques jours auparavant, à Anvers, quatre gangsters à la solde du redoutable Avi, un parrain new-yorkais, ont barboté le joyau.

**3**

**VENDREDI**

**20.05 9-1-1**



Série dramatique - Etats-Unis - 2021

Saison 4 - Episode 9/14 - Aveuglé  
Avec Angela Bassett, Peter Krause, Oliver Stark, Aisha Hinds

Maddie prend en charge à l'appel d'urgence de Jacob, un enfant d'une dizaine d'années. Il lui explique que sa mère conduit mais semble perdue. Elle ne répond à aucune de ses questions, ni à celle de Maddie via le haut-parleur du téléphone.

**CINE + FRISSON**

**19.50 Inception**



Film de science-fiction - Etats-Unis - Grande-Bretagne

Avec Leonardo DiCaprio, Ellen Page, Joseph Gordon-Levitt, Tom Hardy

Au Japon, Dom Cobb, champion du vol des secrets enfouis dans les méandres de notre cerveau, tente d'infiltrer, avec ses complices Arthur et Nash, les rêves de Saito, le Pdg d'une multinationale. La mission échoue, mais Saito propose à Cobb et Arthur un nouveau défi : pratiquer une inception pour implanter une idée dans les rêves de Robert Fisher, futur héritier d'un riche industriel concurrent...

**CANAL+**

**20.08 Shadowplay**



Série de suspense - Allemagne -

Canada - France - 2020

Saison 1 - Episode 7/8

Avec Taylor Kitsch, Michael C. Hall, Logan Marshall Green, Nina Hoss  
Moritz révèle à son frère Max que d'anciens nazis parviennent à fuir en Amérique du Sud en payant leur passage au moyen d'oeuvres d'art volées durant la guerre. L'Engelmacher et son groupe préparent un attentat contre le poste de police. Ils confient l'explosif à Trude.

**CINE + FAMIZ**

**19.50 Johnny English**



Comédie - Grande-Bretagne - France - Etats-Unis - 2003

Avec Rowan Atkinson, Ben Miller, Natalie Imbruglia, John Malkovich  
Devant la pénurie d'agents d'élite, le contre-espionnage britannique se résout à faire appel à un second couteau pour tirer la couronne britannique d'un mauvais pas. Son nom, English, Johnny English !

**CANAL+**

**20.06 Greenland, le dernier refuge**



Film catastrophe - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2020

Avec Gerard Butler, Scott Glenn, Morena Baccarin, Roger Dale Floyd  
Une météorite s'abat sur la Terre. Jeff, sa femme et son fils et leurs amis réunis devant la télévision n'en croient pas leurs yeux. Alors qu'au départ seuls quelques fragments étaient censés entrer dans l'atmosphère, la situation dégénère rapidement et de nouvelles météorites menacent la planète, faisant de très nombreuses victimes.

**CINE + FAMIZ**



Film d'animation - Etats-Unis - Canada - Grande-Bretagne - Inde - Allemagne - 2019

Gomez et Morticia Addams vivent heureux et isolés du monde dans un ancien asile psychiatrique hanté. Mais Mercredi, leur fille aînée, découvre un jour un ballon plein de confettis et rencontre une petite fille prénommée Parker. Elle se prend d'envie de découvrir le monde et s'inscrit donc au collège où elle devient rapidement la bête noire de certains élèves populaires.

**3**

**VENDREDI**

**6**

**20.05 Meurs un autre jour**



Film d'action - Grande-Bretagne - Etats-Unis - Espagne - Islande - 2002

Avec Pierce Brosnan, Halle Berry, Emilio Echevarría, Will Yun Lee

À l'aube, Bond et deux agents débarquent sur une plage de Corée du Nord pour infiltrer le QG du colonel Moon, un trafiquant d'armes notoire. Une fois dans la place, 007 est aussitôt confronté. Toutefois, il parvient à détruire l'arsenal de Moon, laissé pour mort, avant d'être jeté au cachot.

**CINE + PREMIER**

**19.50 Gangster Squad**



Film policier - Etats-Unis - 2013

Avec Sean Penn, Ryan Gosling, Emma Stone, Josh Brolin

Le parrain de la mafia, Mickey Cohen, dirige Los Angeles et obtient tout ce qu'il veut grâce à la protection de ses hommes de main, mais aussi de la police et des hommes politiques sous sa coupe. Seuls deux sergents du LAPD, John O'Mara et Jerry Wooters, font tout pour réduire son emprise à néant...

**20.05 NCIS : enquêtes spéciales**



Série policière - Etats-Unis - 2021

Saison 18 - Episode 11/16

- Sur la touche

Avec Mark Harmon, Sean Murray, Wilmer Valderrama, Brian Dietzen

Gibbs étant suspendu, son équipe est elle aussi sur la sellette. McGee, Torres et Bishop se retrouvent relégués à mettre en place le protocole sanitaire d'un sommet diplomatique entre le secrétaire de la Défense américain et une délégation de dirigeants yéménites.

**CINE + FRISSON**

**19.50 L'incroyable Hulk**



Film d'action - Etats-Unis - 2008

Avec Edward Norton, Liv Tyler, Tim Roth, William Hurt, Ty Burrell

Exilé dans une favela de Rio le temps de dégoter l'antidote capable de dompter le côté obscur de sa force, le scientifique Bruce Banner est « logé » par l'US Army qui, responsable de sa mutation en arme de destruction massive, veut, quel qu'en soit les dommages collatéraux, récupérer le soldat vert. Hulk et Banner, même combat ?

Bélier 21-03 au 20-04

Une amélioration sensible de vos relations financières viendra d'une lettre venant de loin. Cela profitera également à votre moral et à votre forme.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous aurez certainement l'occasion de vouloir faire les remarques nécessaires qui s'imposent. Cela pourrait provoquer une indispensable mise au point avec quelqu'un dont l'appui vous sera très utile dans un avenir proche.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous aurez raison de vouloir faire remarquer votre attachement à quelqu'un qui ne vous est pas indifférent. Cela pourra provoquer une mise au point indispensable pour établir les bons rapports entre vous.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous savez que c'est important de se sentir bien dans son corps. Une forme physique et mentale est indispensable au bon déroulement d'une journée.

Lion 23-07 au 23-08

Vous pensez avec raison que le devoir ne pas vous fier aux apparences. Vous pouvez pourtant compter sur l'aide précieuse que l'on vous propose. Les incertitudes de votre démarche sentimentale se transforment en une confiance un peu trop aveugle. Vous êtes perplexe.

Vierge 24-08 au 23-09

Ne laissez pas traîner les choses en longueur. Votre indécision dans le domaine sentimental risque de vous jouer des tours.

Balance 24-09 au 23-10

Le temps vous paraît trop long, ne faites surtout pas preuve d'impatience car un événement déterminant risque de bouleverser votre emploi du temps de fond en comble et il vous serait difficile de respecter vos engagements.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous vous en remettez trop souvent à votre seule intuition alors que vous avez le pouvoir de discerner ce qu'il y a de grâce à la sûreté de votre jugement.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous vous interdisez à tort de vouloir goûter aux joies financières qui vous sont offertes. Ce n'est pas comme cela que vous pourrez prétendre à pouvoir être enfin heureux.

Capricorne 22-12 au 20-01

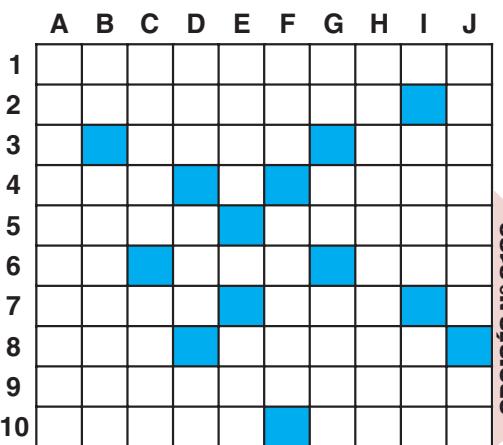
On risque de parler de vous avec une certaine rancœur et pourtant vous faites tout ce qu'il faut pour qu'on vous oublie. Les éloges et les compliments ne font pas partie du programme ce qui ne modifie en rien vos sentiments.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous connaîtrez des rapports très amicaux avec certaines personnes. Vous aurez l'opportunité de nouer facilement de bonnes relations.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous liez connaissance avec une personne que vous aviez décidé d'ignorer. Ce rapprochement imprévu vous laisse perplexe.



### Horizontalement:

- Au suivant !
- Produit de somme.
- Poisson plat.
- Champ de mars.
- Maréchal... des logis !
- Restes sans voix.
- Parti.
- Discours.
- Note.
- Se débat.
- Sortie après le travail.
- Génie de l'air Bien avant.
- Comme au premier jour.
- Père de Pâris.
- Femmes du monde.
- Passe à la une.
- Là est la question !

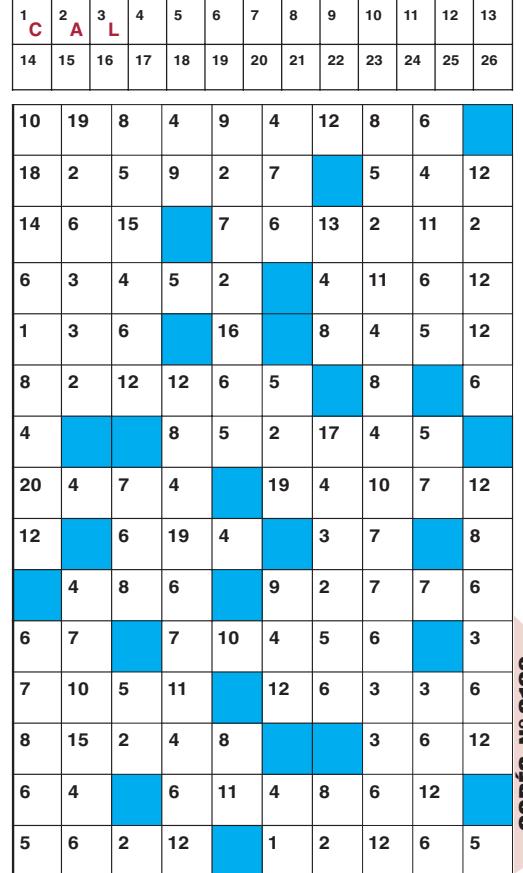


AGENDA - BOND - BONZE - BOUSILLER - CHALEUR - CLOPE - CONSIDERATION - DOSE - DOUM - EBENE - ECOLE - EMBARRASSER - FORMATION - GENTILLESSE - GERER - GOUDIN - GREVE - GROG - GROUPER - GRUE - HEGIRE - HIVER - INSPECTER - INTERET - JARGON - LIDO - LOURDEUR - MENER - MODE - OGRESSE - ORAGE - PHASE - POMPIER - PORT - QUATRE - RALER - TOILE - TOURNEUR - TREVE - VANITE - VETO.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

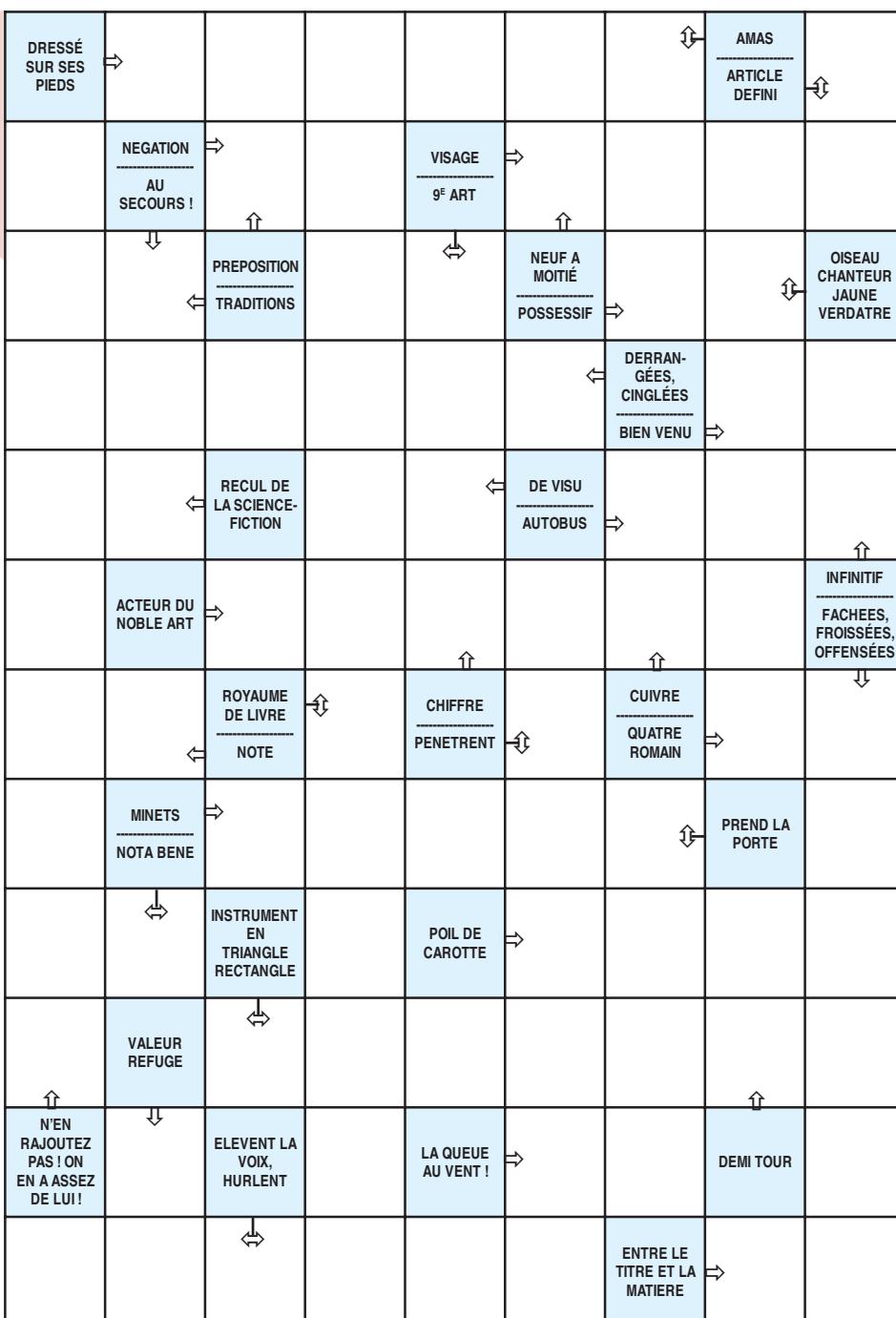
- Mais oui, c'est mon 1er.
- Mon 2e est un point cardinal.

Somme à jour, c'est mon tout.

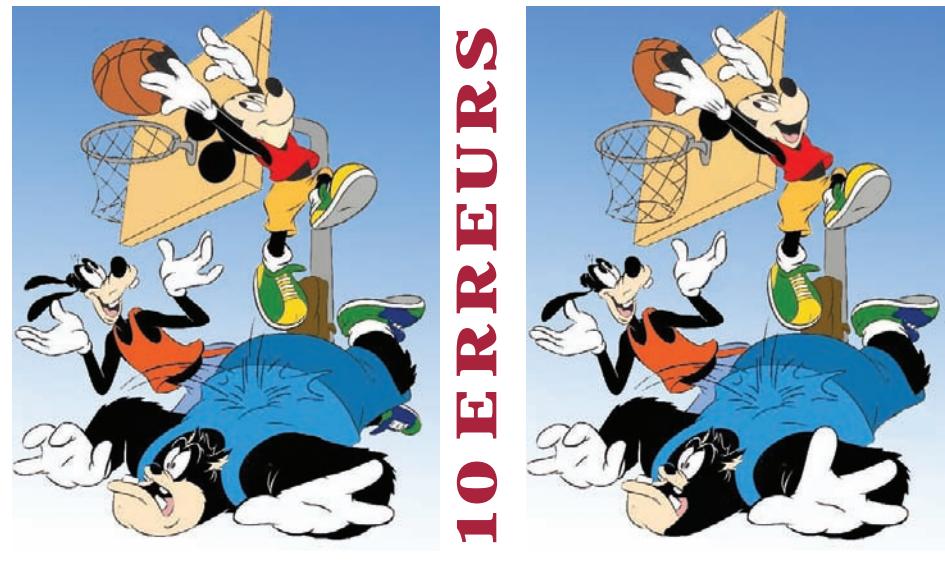


### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8162



## 10 ERRER



### LES SOLUTIONS

CROISÉS N°8161

I	R	L	A	N	D	A	I	S	E
N	E	U	V	I	E	M	E	V	
F	A	N	A	G	E	N	I	A	
L	E	N	A	I	P	A	O	N	
U	N	C	U	I	R	N	E		
E	X	P	E	D	I	E	S		
N	A	M	E	T	R	O	C		
C	A	V	E	N	E	U	S		
E	B	O	N	I	T	E	E		
S	O	T	T	E	S	O	R		

FLECHES N°8161

W	E	E	K	E	N	D
P	I	S	I	N	U	T
O	F	C	C	W	P	R
T	I	C	I	L	S	R
A	H	A	I	P	R	
G	R	I	F	E	S	I
E	E	L	U	T	T	E
I	N	D	E	X	O	R
I	R	M	A	R	M	
C	A	R	A	M	E	L
I	A	M	E	N	T	U
O	T	E	A	U	B	E

SUDOKU N°1161

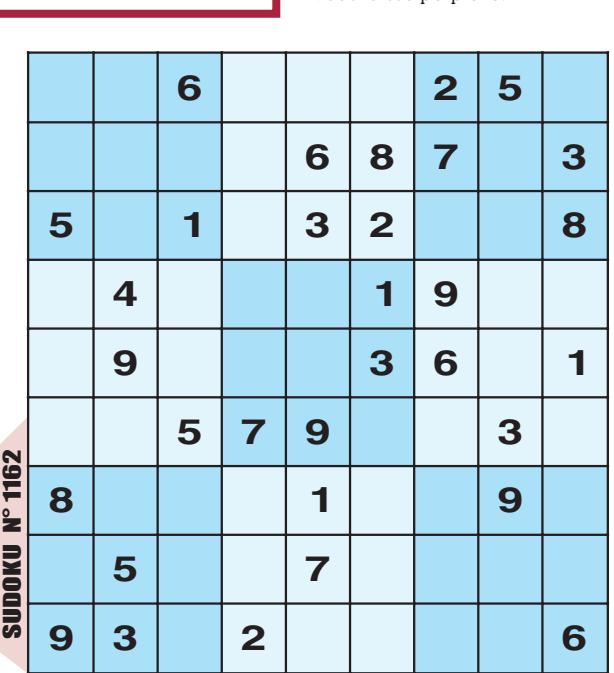
1	7	2	4	3	5	8	9	6
6	9	4	8	7	1	3	5	2
8	5	3	6	9	2	4	7	1
7	6	9	3	5	4	1	2	8
2	3	1	9	8	7	5	6	4
4	8	5	2	1	6	9	3	7
5	1	8	7	6	3	2	4	9
9	2	7	5	4	8	6	1	3
3	4	6	1	2	9	7	8	5

FOUILIS N° 8161 ENCORE (En - Cor)

1	D	2	U	3	L	4	A	5	S	6	E
7	I	8	R	9	10	T	11	C	12	G	
13	V	14	M	15	16	H	17	18			
19	20	21	22	23	24						
25	26										

CODES N° 8161

1	D	2	U	3	L	4	A	5	S	6	E
7	I	8	R	9	10	T	11	C	12	G	
13	V	14	M	15	16	H	17	18			
19	20	21	22	23	24						
25	26										



## Birmanie : des habitants fuient une ville après des combats avec l'armée



Des milliers de personnes ont fui une ville de l'ouest de la Birmanie après des combats entre l'armée et des opposants à la junte au pouvoir, durant lesquels des soldats ont bombardé les maisons de civils, ont rapporté mercredi des habitants et des médias locaux. Des soldats ont échangé des tirs avec une centaine de membres d'un groupe de défense local après être «tombés dans une embuscade» à Thantlang, près de la frontière indienne dans l'Etat Chin, le 18 septembre, selon le porte-parole de la junte Zaw Min Thun sans évoquer de victimes. Les habitants de Thantlang (environ 7.500 personnes) ont commencé à s'enfuir massivement lundi après des tirs de soldats «par les fenêtres» des maisons, selon un habitant ayant requis l'anonymat. «Presque tout le monde est parti», a-t-il ajouté, précisant avoir trouvé refuge dans un village voisin avec quelque 500 personnes et que plusieurs centaines d'autres s'étaient enfuies en traversant la frontière indienne.

Une habitante a expliqué avoir voyagé trois jours avec ses parents âgés pour rejoindre l'Inde après un bombardement militaire sur sa maison et l'intensification des combats dans la ville. «Je n'avais jamais imaginé m'enfuir de ma propre maison même après le bombardement par l'armée (...) mais les choses se sont déteriorées», a-t-elle dit.

## Le Nigeria va lancer une version numérique de sa monnaie



Le Nigeria va lancer le 1er octobre une version numérique de sa monnaie, le eNaira, sa Banque centrale cherchant à surfer sur la vague de popularité des cryptomonnaies, qui gagne la première économie du continent africain. Le Nigeria, qui a conclu un partenariat avec une entreprise étrangère du secteur de la fintech (technologie financière: utilisation des technologies numériques dans les secteurs financiers et bancaires), fera figure de pionnier en Afrique, tout comme son voisin ouest-africain le Ghana qui teste comme nouveau moyen d'échange son e-Cedi depuis le mois de septembre.

Les banques centrales à travers le monde explorent des façons de créer des versions numériques de leurs monnaies face à la croissance des paiements effectués sur la toile et à l'intérêt suscité par les cryptomonnaies, qui échappent à tout contrôle étatique ou des régulateurs mondiaux. Dans le pays le plus peuplé d'Afrique, les cryptomonnaies sont déjà très utilisées.

En 2020, le géant ouest-africain de 200 millions d'habitants a été classé troisième utilisateur de monnaies virtuelles au monde après les Etats-Unis et la Russie, selon une étude du cabinet de recherche spécialisé Statista.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### LA MONTÉE DES EXTRÉMISMES

Dans son infini parcours, l'Histoire a la manie de se répéter. Elle s'y applique rarement pour le bonheur des hommes en leur infligeant la panoplie des dramatiques entorses pour leur rappeler que nombre d'entre eux, dans leurs comportements et dans leurs convictions, n'échappent pas à des similitudes des comportements avec la race animale. Les rappels de ses souvenirs, pour peu qu'on prenne la peine de les lire, renvoient sans cesse aux maléfices subis par l'espèce humaine avec un décompte de millions de morts.

Aujourd'hui, la montée des extrémismes et la poussée des nationalismes des alois tordus dégagent les relents des holocaustes vécus les siècles passés et

mettent en avant des discours effarants de l'eugénisme sources de catastrophes naissantes. A écouter maintenant l'argumentaire raciste et xénophobe de quelques apôtres autoproclamés des extrêmes droites européennes, on est éclaboussé par les jets fétides de l'ère du troisième Reich hitlérien sauf que l'Arabe, le Noir et le Rom ont l'air de supplanter le Juif.

Quand on exige de ne se prénommer que Paul et Pierre seulement et que l'on affirme que le nom de Zohra ou Zineb a la consonance d'un jihad, on nage à

l'évidence dans la génétique alambiquée. Le plus drôle est que certains de ceux qui se sont mis à cultiver l'ignominie du discours feignant d'ignorer leurs origines et la couleur de leurs écussons. Himmler et consorts n'ont pas fait mieux dans la dénégation et les lampions fatidiques d'hier ont l'air de se rallumer.

Mais l'Histoire ne se contente pas d'étaler ses pages noires. Elle secoue aussi les consciences des intellectuels de surface de tous bords, ailleurs comme ici, pour les prévenir que la vie d'une nation peut ne tenir qu'à un fil. En surfant par démagogie et par populisme sur la répétition des crises, aveuglés par des approches politiciennes primaires et précipitées, ils se rendent complices des entrains des plus terribles catastrophes.

## Nucléaire : Téhéran prêt à reprendre les discussions à une date proche

L'Iran est prêt à reprendre à «une date proche» les négociations sur le nucléaire suspendues depuis juin, a annoncé mercredi le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell après un entretien à New York avec son homologue iranien Hossein Amir-Abdollahian. «Le ministre iranien des Affaires étrangères a assuré de sa volonté de reprendre les négociations à une date proche», a indiqué M. Borrell dans un communiqué publié par ses services à Bruxelles.

Le chef de la diplomatie de l'UE précise avoir insisté auprès de son interlocuteur sur la nécessité pour l'Iran de «coopérer pleinement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour résoudre les questions en suspens».

Il a par ailleurs «réitéré son inquiétude quant à la trajectoire générale du programme nucléaire iranien». Les Occidentaux ont fait pression mardi à l'ONU sur le nouveau président iranien Ebrahim Raïssi pour une reprise au plus vite des négociations sur le nucléaire iranien. Mais ils n'ont pas obtenu d'engagement précis.

Des discussions sont menées depuis avril à Vienne entre l'Iran et les cinq puissances encore parties à l'accord de 2015 (Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni et Russie). Ces pourparlers visent à intégrer les Etats-Unis dans l'accord, dénoncé en mai 2018 par l'ex-président américain Donald Trump, et à ramener l'Iran au respect intégral de ses engagements internationaux concernant son programme nucléaire. Ils ont été suspendus en juin après les élections en Iran.

### Trump porte plainte contre sa nièce et le New York Times

Ex-président américain, Donald Trump, a porté plainte contre sa nièce Mary Trump et le New York Times, les accusant d'un «complot sournois» pour obtenir ses documents fiscaux et publier en 2018 une enquête qui a valu un prix Pulitzer au quotidien.

La plainte de 27 pages, estimant à 100 millions de dollars les dommages subis, a été déposée mardi dans le comté de Dutchess, dans l'Etat de New York.

Elle accuse trois journalistes du New York Times —Susanne Craig, David Barstow et Russell Buetner— d'avoir mené «une vaste croisade pour obtenir des dossiers fiscaux confidentiels de Donald J. Trump». Elle reproche aux mis en cause, «motivés par une vendetta personnelle», «un complot sournois pour obtenir des documents confidentiels et hautement sensibles qu'ils ont exploités pour leur seul bénéfice et utilisés comme moyen de légitimer leurs travaux publiés». L'enquête du New York Times, récompensée en 2019 par le prix Pulitzer, évoquait comment l'ancien promoteur qui affirme s'être fait tout seul avait bâti sa fortune.

Elle assurait que Donald Trump avait en réalité reçu de son père, sur plusieurs années, l'équivalent de 413 millions de dollars actuels qui auraient en partie été transférés par le biais d'une société écran, leur permettant d'échapper à l'impôt.

Donald Trump avait estimé l'article «à charge» et qualifié son contenu d'«ennuyeux» et «déjà vu». Sa publication avait néanmoins débouché sur l'ouverture d'une enquête par l'administration fiscale de l'Etat de New York.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Tunisie : nouvelle arrestation d'un député hostile au président Saied



Le député tunisien Seifeddine Makhlof, critique virulent du président Kais Saied, a été de nouveau arrêté à la suite d'un mandat de dépôt émis par un tribunal militaire pour «atteinte à la dignité de l'armée», a indiqué mercredi son avocat à l'AFP.

Chef d'Al-Karama, un parti islamico-nationaliste ultraconservateur allié au mouvement d'inspiration islamiste Ennahda, Seifeddine Makhlof avait déjà été brièvement interpellé le 17 septembre alors qu'il se rendait au tribunal militaire de Tunis pour se présenter devant un juge d'instruction.

Il a perdu son immunité parlementaire, à la suite du coup de force du président Kais Saied qui s'est arrogé les pleins pouvoirs le 25 juillet, en limogeant son Premier ministre, suspendant le Parlement et en prenant aussi le contrôle du pouvoir judiciaire. Le député faisait déjà l'objet d'un mandat d'amener émis par la justice militaire depuis le 2 septembre pour une affaire liée à une altercation survenue en mars à l'aéroport de Tunis. M. Makhlof ainsi que deux autres députés de son bloc

sont soupçonnés d'avoir insulté des agents de la police aux frontières qui avaient interdit à une femme de voyager. La nouvelle arrestation «n'est pas liée à l'affaire de l'aéroport. C'est un autre dossier judiciaire ouvert à son encontre par la justice militaire», a précisé son avocat Anouar Ouled Ali. Seifeddine Makhlof est accusé d'avoir porter atteinte à l'armée dans un échange avec un responsable militaire alors qu'il se trouvait au tribunal militaire pour soutenir un autre député de son parti, poursuivi dans l'affaire de l'aéroport.

## Le Nigeria va lancer une version numérique de sa monnaie